



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam illustrissimus  
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis  
Camillus de Neufville Collegio SS.  
Trinitatis Patrum Societatis J E S U  
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.





807156

# MERCURE

## GALANT.

DEDIE A MONSEIGNEUR

# LE DAUPHIN.

NOVEMBRE 1683.

\*1683\*



A LYON,  
Chez THOMAS AMAULRY,  
ruë Merciere, au Mercure Galant.

---

M. DC. LXXXIII.  
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

---

*Avis pour placer les Figures.*

**L**E mausolée doit regarder la page 57.

L'Air qui commence par *Vous voulez que je vive*, doit regarder la page 132.

La Ville de Courtray doit regarder la page 137.

L'Etendart doit regarder la page 194.



# LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

**M**ous verrez avec bien de la satisfaction ( cher Lecteur ) l'Histoire du Regne de Charles IX. du Sçavant Monsieur de Varrillas , en trois volumes indouze , que je vous envoie .

Ceux qui envoient des Ouvrages pour les Mercures, affranchiront les ports de Lettres.

Les Mercures Galants se vendront  
toujours 20. f. le vollume, & les Extra-  
ordinaires 30. sols aussi chaque volume.

Ceux qui voudront que l'on leur envoie les Mercures, principalement dans les lieux où il n'y a pas des Libraires qui les distribuent, s'adresseront à Lyon chez le sieur Amaulry, qui leur envoira, pourvus qu'ils payent, trois, ou six mois,

en une année par avance : & le temps finy, l'on ne doit pas trouver mauvais si l'on n'envoira plus rien ; car cela feroit autrement une confusion n'en valant pas la peine. Les Journaux des Scavans & de Medecine se vendront toujours pour six sols le Cayer.

---

*LIVRES NOUVEAUX DV  
mois de Novembre 1683.*

**L**'Histoire de Charles IX. de Mr de Varillas, en 3. vol. in 12. 3.l. 10.s.

Histoire des Empereurs d'Occident, par M. Cousin, in 12. 2. vol. 4.1.

Les Memoires de M. de la Croix Secrétaire de l'Ambassade de M. de Noirtel, in 22. 2. vol.

Les Meditations de Dupont, Tome seconde, nouvelle traduction, inquarto, 6.liv. le premier Tome se trouve dans la mesme boutique aussi pour 6. liv.

Les Conferances de Monsieur de Pignieux, in 12. 2. vol. 3.l. 10.s.

Les Elemenrs de Geometrie de ces Messieurs du Port Royal, nouvelle Edi-

tion, inquarto, 5. liv.

Les Sermons de S. Augustin sur les Pseaumes, traduction nouvelle, inoctavo, 6. vol. 18.l.

Panegirique de M. l'Abbé Saint Martin, inoctavo, 2. vol. 7. liv. je vous ay envoyé le Caresine & l'Octave depuis peu, du mesme.

De l'Adoration de l'Eucharistie, pour repondre aux faux raisonnemens de Messieurs de la R. P. R. dans leur preservatif contre le changement de Religion, iii 12. 12. sols.

Oraison Funebre de la Reine, par Mr. l'Evesque de Lombez, inquarto, 7.sols.

En attendant plusieurs nouveautez, & sans manquer dans huit jours, les Almanachs de Milan & de Liege, de l'année 1684. La connoissance des temps, indouze. Les Decorations Funebres du Pere Menestrier, inoctavo. La Chimie de Dunçan, indouze. L'Hippocrate du sang, in 12. Dialogue de la santé. Le traité des fievres & febrifuge de Monsieur Spon: & plusieurs autres dont vous verrez le Catalogue dans le Mercure prochain : & un Catalogue general de-

puis l'année 1678. des Livres nouveaux..  
L'on continuë toujours à distribuer les  
Recherches curieuses d'Antiquitez de  
Monsieur Spon, inquarto, pour 6. l. pa-  
pier ordinaire, & 8. l. papier tres-fin.

Les Conferences Ecclesiastiques sur  
les Sacremens de M.de Luçon, indouze,  
3. vol. 3.l. 15.s.

Les Dialogues des Morts, in 12. 2.vol.  
de Paris 3.l. de Lyon 30.s.

Reflexion sur l'Alcide & l'Alcali,  
in 12. 20.s.

La Morale de Grenoble, in 12. 6.vol.  
9. liv. le cinquième & sixième Tome se  
trouvent dans la même Boutique , sepa-  
rez pour 3.l.

La Relation véritable du Siège de  
Vienne, in 12. 15.s.

On fera une bonne composition à  
ceux qui prendront les cent dix volu-  
mes du Mercure Galant, ou la plus gran-  
de partie , quand aux nouveaux , c'est  
sans rien rabatre 20.s. chaque volumes,  
il est inutile de les demander à meilleur  
marché.

T A B L E D E S M A T I E R E S  
contenuës dans ce Volume.

<b>P</b> Rélude,	<b>I</b>
Plusieurs Sonnets sur le Soleil ,	21
Service fait à Tournay ,	8
Autre Service fait à Lile ,	10
Ode ,	11
Festes galantes données à Genève ,	22
Rouquet ,	28
Discours qui fait connoistre que la Pucelle d'Orleans n'a point été brûlée à Rouen, & qu'elle a été mariée ,	31
Avanture ,	46
Galanterie tres-nouvelle & tres-curieuse , pag. 48	
Services ,	56
Vers sur la mort de la Reyné ,	79
Missions faites par les Jesuites du costé de Tripoly ,	82
Lettre curieuse sur le sujet de l'Emetique ,	105
Questions Academiques soutenuës devant Messieurs de l'Academie d'Arles .	111
M. l'Abbé Boiscau presche devant le Roy ,	132
Avanture ,	133
Ananistic pour les Religionnaires de la	

# T A B L E.

<i>Province de Dauphiné,</i>	137
<i>Relation de ce qui s'est passé en Flandres depuis trois mois,</i>	129
<i>Mémoire présenté aux Etats Généraux, par M. le Comte d'Avaux.</i>	148
<i>Mort de Madame la Marquise de Chastre,</i>	158
<i>Mort de Madame de Chate, autrefois Mademoiselle des Jardins,</i>	164
<i>Mort de Madame de Belfond,</i>	165
<i>Mariage de M. Gilbert de Voysins,</i>	167
<i>Globes,</i>	168
<i>Noms de ceux qui ont deviné les Enigmes du dertier mois,</i>	169
<i>Enigme,</i>	171
<i>Autre Enigme,</i>	172
<i>Galanterie faite au Chasteau de Marly,</i>	
	173
<i>Oraisons Funébres,</i>	186
<i>Service solennel fait au Convent du Val-de-Grace,</i>	189
<i>Mort de M. le Comte de Vermandois,</i>	191
<i>Explication de l'Italien de l'Estandard donné dans la Relation du Siege de Vienne,</i>	194
<i>Affaires d'Allemagne,</i>	195
<i>Avanture navale,</i>	206
<i>Affaires de Hollande,</i>	217
<i>Lettre de Flandres.</i>	228
<b>MERCURE</b>	



# MERCURE GALANT.

NOVEMBRE 1683.

**L**e est vray , Madame ; j'aurois pu vous envoyer dans ma Lettre du dernier Mois , les trois Sonnets qui vont faire le commencement de celle-cy , & vous avez raison de me dire que l'accablement de la matiere me les a fait réservoir . Il estoit indubitable qu'on s'exprimeroit à travailler , si-tost qu'on auroit vu le Soleil donné

*Novembre 1683.*

A

## MERCURE

pour sujet de cette sorte d'Ouvrage. On ne peut faire aucune réflexion sur les effets merveilleux que ce grand Astre produit, sans songer à ce que le Rôy fait tous les jours d'éclatant. Aussi les Autheurs de ces Sonnets, les ont tous finis par l'éloge de ce Prince. Le premier est de Monsieur de Grammont ; le second, de Monsieur Vignier, l'un & l'autre de Richelieu ; & le troisième, de Monsieur Diéreville, du Pontlevesque.

## SVR LE SOLEIL.

**B**El Astre, dont l'aspect réjouit  
les Mortels,  
Et dont les longues nuits font regretter l'absence,  
Grand Luminaire où Dieu fait briller sa Puissance,

*Agreable Canal de ses dons paternels.*



*Ton pouvoir est si grand, & tes effets  
font tels,*

*Que quand je veux songer à ta rare  
excellence,*

*Je ne suis pas surpris qu'à ta magni-  
ficence,*

*La Perse ait autrefois élevé des Au-  
tels.*



*Il est vray que ce culte est détruit  
par le nostre;*

*Mais pour t'en consoler, mon Roy  
t'en rend un autre,*

*Qui sans déplaire à Dieu va t'im-  
mortaliser.*



*Le choix t'est glorieux dont il te fa-  
vorise,*

*Et l'encens que tu perds n'est pas  
tant à priser,*

Que l'honneur de te voir placé dans  
sa Devise.

## SUR LE MESME SUJET.

**G**rand Dieu, qu'e de bontez en-  
vers ta Creature !

Quelle profusion de Chef-d'œuvres  
divers !

Que d'ordre ta Sagesse a mis dans la  
Nature,

Pour affermir la Terre, & retenir les  
Mers !



J'admire tant de biens pour nostre  
nourriture.

Les Fleurs de nos Jardins, ces Arbres  
toujours verds,

Et regardant des Cieux la charman-  
te Structure,

Je ne scay que choisir pour sujet de  
mes Vers.



Aussitost que la nuit étend ses som-  
bres voiles.

# GALANT.

5

*Mes yeux sont enchantez du brillant des Etoiles,  
Mais ils sont éblouis au retour du Soleil.*



*Outre ses qualitez dont mon ame est éprise,  
Ce qui me fait juger cet Astre sans pareil,  
C'est que LOUIS LE GRAND l'a pris pour sa Devise.*

## SUR LE MESME SUJET.

*L*e Soleil qui répand en tous lieux sa lumiere,  
*Qui fait naistre les Fleurs, & fait meurir les Fruits,*  
*Qui commence & finit tous les jours sa Carriere,*  
*Détruit le plus souvent les biens qu'il a produits.*



*S'il nous rend quelquefois les yeux tout éblouis,*

6 MERCURE  
Et nous fait malgré nous abaisser les  
paupières,  
Ses rayons éclatans qui dissipent les  
nuits  
Ne brillent pas toujours de la même  
manière.

¶  
Il arrive des temps que toute sa  
splendeur  
Disparaît à nos yeux, & marquant  
sa langueur,  
Ne nous laisse plus voir qu'une pâ-  
leur extrême.

¶  
Mais regardons LOVIS en bonté  
sans égal ;  
Cet Astre incomparable étant tou-  
jours le même,  
Fait sans cesse du bien, & ne fait  
point de mal.

Monsieur Magnin, Conseiller  
au Présidial de Mâcon, qui a

travaillé aussi sur le Soleil , en a fait une Devise , en y ajoutant ces paroles pour ame ,

*Haud falsi Numinis index.*

Le Sonnet qui suit , en est l'explication .

**V**ains & foibles Esprits , dont  
l'audace insolente  
Au sortir du néant brave le Crea-  
teur ,  
Et loin de reverer sa Main toute-  
puissante ,  
Conteste l'existence au Souverain  
Auteur .



Voyez dans le Soleil sa gloire triom-  
phante ,  
Tout l'Univers ensemble en est le  
spectateur .  
Sans cesse il en ressent la vertu bien-  
faisante ,

*Et dans son mouvement vuit un autre Moteur.*



*Il en fait une preuve éclatante, & sensible,*

*Il nous découvre un Dieu, puis qu'il rend tout visible.*

*C'est pour cela qu'il brille & roule dans les Cieux.*



*Mais qui veut voir ce Dieu de plus près sur la Terre,*

*Qu'il regarde LOVIS, il verra dans ses yeux,*

*Il verra comme est fait le Maistre du Tonnerre.*

Vous avez veu par tout ce que je vous ay mandé du grand nombre de Services, que l'on a faits pour la Reyne, avec quels sentimens de douleur tout le Royaume est entré dans celle

que la mort de cette Princesse a causée au Roy. Les Païs-Conquis ne l'ont pas ressentie moins vivement que ceux qui sont de tout temps sous la domination Françoise; & l'attachement qu'ils ont pour Sa Majesté , paru dans une occasion si funeste , avec les mêmes marques de zèle qu'ils ont accoutumé de donner dans tout ce qui regarde sa gloire , & les avantages de l'Etat. Parmy les Villes de Flandre , celle de Tournay , & de Lile , se sont particulièrement distinguées. Si-tost que Monsieur l'Evesque de Tournay eut receu la nouvelle de cette mort , il ordonna des Services solennels dans toutes les Eglises de son Diocèse , & en donna lui-même l'exemple dans sa Cathédrale , où il célébra la Messie en Habits Pontificaux , en présence

10. MERCURE

de Monsieur le Comte de Maurevrier, Lieutenant General des Armées de Sa Majesté , & Gouverneur de la Ville , & prononça d'Oraison Funèbre , avec une entière satisfaction de l'Assemblée , composée du Conseil Souverain , & de tous les autres Corps qui s'y trouvèrent dans un tres-bell ordre.

La Pompe Funèbre de Lile , à laquelle Monsieur le Maréchal de Humieres assista , fut d'une magnificence surprenante. Le Doyen du Chapitre officia ; le Prieur de Fiven , Religieux Bénédictin , fit l'Eloge de la Reyne , & rien ne fut oublié de ce qui pouvoit donner de l'éclat à cette Cérémonie.

Monsieur Magnis , dont vous venez de lire un Sonnet sur le Soleil , ne s'est pas tenu dans ce

grand sujet de deuil , qui a coûté  
tant de pleurs à toute la France.  
Voicy ce que son zèle luy a fait,  
produire.



## S U R   L A   M O R T D E   L A   R E I N E.

O D E.

**C**hangez de vos accens la riante  
allégresse ,  
Doctes Sœurs , il s'agit d'un grand  
& triste deuil .

Soupirez , & pleurez sans casse ,  
Et d'une Regne auguste honorez le  
Cercueil .

La douleur de LOUIS vous demande  
des larmes .

Si vous avez chanté la gloire de ses  
Armes ,

A 6,

*Si le Ciel favorable à ses desseins,  
guerriers.*

*A rempli l'Univers du fruit de ses  
Conquestes ;*

*Les funestes Cyprés, tristes flaux  
de vos Festes,*

*Ne laissent pas de croître à l'ombre  
des Lauriers.*



*Ne nous promettez rien, félicitez  
humaines ;*

*Hélas ! encore un coup, ne nous pro-  
mettez rien,*

*Toujours trompeuses, toujours vainces.*

*Que de maux vous meslez avec un  
peu de bien !*

*Non, vous ne respectez, cruelles  
Destinées,*

*Ny sublimes Vertus, ny Festes com-  
ronnées.*

*Ah, si rien pouvoit être affranchy  
de vos Loix,*

*La mort dont nous pleurons la sur-  
prise étonnante,*

Heroit-elle à nos yeux, cette mort  
affligeante,

Gémir le plus heureux, & le plus  
grand des Roys ?



Oùy, le cœur de LOUIS, ce cœur  
toujours paisible,

Est vivement touché de ce triste  
revers,

Et déjà sa douleur sensible.

A de ce coup fatal instruit tout l'U-  
nivers;

Mais nul empotement n'exprime sa  
tristesse,

Affligée par raison, & non pas par  
foiblesse,

Grave & majestueux sous le poids  
de ses maux,

La suprême Sageſſe à ſon deuil eſt  
meſlée;

Si ſa belle ame eſt triste, elle n'eſt  
point troublée,

Et l'Homme ne fait rien aux dépens  
du Héros.



Certes dans ses douleurs tendres &  
généreuses,

Quelque ressentiment qui vienne  
l'émouvoir,

Par mille routes glorieuses,  
Son cœur toujours égal se rend à son  
devoir.

Il sçait bien, en pleurant cette Prin-  
cesse auguste,

Qu'elle plaint sa douleur, & ne la  
croit pas juste;

Au comble de la gloire, au centre des  
plaisirs;

Si la mort luy ravit sa Couronne  
mortelle,

Elle l'a mise en droit d'en prendre  
une éternelle,

Dont l'honneur doit borner les plus  
vastes desirs.



Dans la foule des Biens dont l'éclat  
L'environne,

Seroit-elle sensible à nos foibles re-  
grets ?

La surprise qui nous étonne,  
Annonce à sa belle ame une éternelle  
paix,

Le coup qui l'a frapée, & qui rompit  
sa chaîne,

Est une récompense, & non pas une  
peine;

C'est ainsi que le Ciel déclare ses  
faveurs.

Bien souvent par pitié la Parque  
meurtrière,

Des ans que nous prissons abrège la  
carrière,

Et ceux que nous pleurons, s'offensent  
de nos pleurs.



La mort, qui se montrant aux Puiss-  
ances humaines,

De son horrible aspect redouble les  
barreaux,

A fait des entreprises vaines.

Pour inspirer icy ses affreuses ter-  
reurs.

Aux Decrets éternels ma Princesse  
soumise,

En a reçeu le coup sans éfroy, sans  
surprise,

Et dans ce triste instant, où par mille  
combats

L'ame la plus constante a des chutes  
fatales,

Hors LOVIS, seul objet de ses  
amours Royales,

Elle n'a vu que Dieu qui luy ten-  
doit les bras.



Elle n'avoit vescu, Seigneur, que  
pour vous plaire,

Elle n'a pu mourir que pour vous  
posséder;

Et sans paroistre teméraire,

Dans cet état heureux on peut la  
regarder.

Nous le scavez, ô vous témoins irré-  
 prochables,  
 Autels toujours sacrez, & toujours  
 adorables,  
 Si c'est trop présumer de tant de  
 soins pieux,  
 Et si dans cette mort dont nous pleu-  
 rons l'outrage,  
 Bien loin de nous parer d'un iniuste  
 présage,  
 La Terre à nos depens n'honore pas  
 les Cieux.



Seigneur, encore un coup, vous scavez  
 de quel zèle  
 Elle estoit animée à maintenir vos  
 droits,  
 Et quel plaisir c'estoit pour Elle,  
 De scavoir l'Herésie à ses derniers  
 abois.  
 Du scul desir d'en voir une entiere  
 défaite,  
 Elle faisoit l'objet de sa peine se-  
 crete

*Et n'ayant pu goûter ce doux contentement,  
Maintenant dans les Cieux sa voix  
mieux écoutée,  
De cette heure fatale, & longtemps  
souhaitée,  
Aura soin de hâter le biepheureux  
moment.*



*Oùy, sans-doute, l'ardeur de ses vœux  
exaucée,  
De l'auguste LOVIS secondant les  
projets.  
Cette œuvre si bien commencée,  
Par elle finira parmy tous ses Sujets.  
De ce juste dessein Dieu connoît le  
mérite;  
Ceux qui l'ont traversé, sentent bien  
qu'il s'irrite,  
De les voir du party de ses fiers En-  
nemis.  
Qu'ont-ils fait en cherchant à trou-  
bler nos conquestes,*

Que s'attirer du Ciel la foudre &  
les tempestes,  
Et rendre leurs Etats beaucoup moins  
affermis?



Raisonnemens trompeurs, maligne  
Politique,

Il est temps, paroissez vaines illu-  
sions,

On vous démeule, on vous explique,  
Et dans vostre faux Zèle on voit vos  
passions.

Contr'elles maintenant le vostre s'in-  
téresse,

Vous les voyez de pres, généreuse  
Princesse,

Vous voyez leurs efforts frivoles &  
jaloux;

On veut nous opposer en vain ce  
foible obstacle,

Ce Siecle est consacré pour faire le  
miracle,

La Justice, le Ciel, vos vœux, tous  
est pour nous.



*Combien apres cela, combien d'autres merveilles,  
Paroistront à vos yeux dans cet heureux sejour !*

*Des félicitez sans pareilles,  
Bien loin sur vos Neveux tomberont tour-à-tour.*

*Vous verrez désormais leurs grandes  
avantures,*

*Porter l'étonnement chez les Races  
futures;*

*De nouvelles grandeurs nos destins  
embellis,*

*Et de tout l'Univers les Nations  
charmées,*

*Par les soins de l'Amour à l'envy  
desarmées,*

*Ne reconnoîtront plus que l'Empire  
des Lys.*



*Jettez, jetez les yeux sur cet espace  
immense*

*Des Siecles à venir jusqu'à la fin des temps ;*

*Voyez la gloire de la France ,  
Et pour la maintenir , les Destins si  
constans ;*

*Voyez des beaux succès de cette  
longue course*

*L'esprit du grand LOVIS estre l'u-  
nique source ;*

*Malgré ses Ennemis , voyez-le dé-  
formais ,*

*Ainsi que le Soleil du haut de sa  
carriere ,*

*Influer ses vertus , répandre sa lu-  
miere ,*

*Et brillant à vos yeux , ne s'éclipser  
jamais.*



*De cet Astre divin ce double Pa-  
rélie .*

*Dont le Ciel a daigné récompenser  
vos vœux ,*

*De la gloire que je publie ,*

*Aux yeux de l'Univers est un pré-  
sage heureux.*

*Ces ruisseaux immortels d'une source  
si pure,*

*Par leur fécondité, leur grandeur  
sans mesure,*

*Se feront revérer de tous les Poten-  
tats;*

*Et si le Monde entier n'a besoin que  
d'un Maistre,*

*Ce DAVPHIN & son Fils que vous  
avez veu naistre,*

*Le scauront faire naistre à leur tour  
icy-bas.*

La quantité d'Etrangers con-  
sidérables, & sur tout les Prin-  
ces d'Allemagne, qui se trouvent  
presque toujours à Geneve, ren-  
dent cette Ville un séjour fort  
agréable. C'est ce qui me donne  
lieu de vous parler d'une Partie  
de plaisir qui s'y est faite depuis

peu de temps , par les soins de Monsieur le Prince d'Anhald. C'est celuy mesme qui n'estant encore âgé que de treize à quatorze ans , vint exprés à Besançon dans le mois de Juin dernier , pour avoir l'honneur de faire la révérence à Sa Majesté , & pour voir son Armée. Une si noble curiosité luy attira l'estime du Roy , qui luy en donna des marques par une Réception tres obligeante. Ce jeune Prince , dont la Maison est aussi illustre que les Alliances , estant chez Monsieur le Comte de Dona , où se rendent ordinairement les Personnes les plus qualifiées , & qui avec sa belle Famille , est comme l'ame de tous les plaisirs qu'on goute à Geneve , proposa une Partie de promenade , à laquelle la beauté du jour convioit les Dames & les

Cavaliers , que le hazard avoit  
assemblez en assez grand nom-  
bre. On accepta le party , & l'on  
se rendit dans plusieurs Carrosses  
au Jardin de Madame Baudichon,  
à deux cens pas de la Porte de  
de Rive , qui est la plus belle si-  
tuation de Geneve. Ce Jardin,  
d'où l'on découvre le Lac , avec  
les Montagnes de Savoye & de  
Bourgogne , a de quoy charmer,  
les plus difficiles , tant par les lets  
d'eau , les Orangers & les Vases  
dont il est remply , que par un  
Sallon en Lambris , où la peinture  
occupe agreablement tous ceux  
qui en ont quelque connoissance.  
Ce fut dans ce beau Sallon que  
l'on servit un Repas aussi magnifi-  
que que bien entendu. Chaque  
Service fut accompagné de neuf  
Bassins , & tout s'y trouva d'une  
propreté , & d'une délicatesse  
admi

admirable. Rien n'est au dessus de la beauté dont fut le Dessert Outre les liqueurts, & les Confitures qui estoient dans les Bassins, & que les Cavaliers distribuerent aux Dames, on en donna à chacune une grande Boëte, toute couverte de Rubans or & argent, dont le fond estoit couleur de feu & vert, qui sont les couleurs de Monsieur le Prince d'Anhald, & de Mademoiselle de Dona Les Vers n'y estoient pas oubliez. Voicy ceux que ce jeune Prince fit mettre dans la Boëte de Mademoiselle de Dona, qu'on dit estre une Personne toute belle, & toute aimable.

*Je sens en ce Lieu que l'Amour,  
De mon cœur s'est rendu le maître.  
Si le vostre pour moy, belle Iris, sent  
un jour.*

Novembre 1683.

B

*Ce qui pour vous dans le mien a fceu  
maistre, Marquez de bien à vostre tour.*

Les Cavaliers qui composoient cette belle Troupe, estoient Messieurs les Princes d'Anhald, & de Holstein Ploën, Messieurs les Comtes de Dona, de Mauvilly, de Solms, & le jeune Comte de Byllant de Reyt. Les Dames estoient, Madame la Comtesse de Dona, Mademoiselle de Dona sa Fille, la petite Comtesse Sophie-Albertine de Dona, dont vous avez veu des Vers dans ma XXII. Lettre Extraordinaire, Mesdemoiselles de Rozet, Mesdemoiselles d'Eaubonne, & Mademoiselle de Vatteville.

Apres le magnifique Régale dont je viens de vous parler, on prit le plaisir de la Promenade, &

ce plaisir fut suivy du Bal où Monsieur le Prince d'Anhald fut admirer son adresse. Mademoiselle de Dona , dont l'air grand & noble se fait distinguer par tout , y parut d'une beauté achevée , en dansant le Menuët de l'Opéra de Phaëton. Le Bal finy, toute cette aimable Troupe monta en Carrosse , & on vint au Manège de la Ville , où les Cavaliers donnerent aux Dames le divertissement d'une Course de Bague. Chacun animé du désir de plaire ; se montra digne du Prix ; mais enfin Monsieur le Prince d'Anhald qui le remporta ; le reçut des mains de Mademoiselle de Dona. C'estoit une Montre à pendule , peinte en émail , & enrichie de Diamans , & d'Emeraudes. Après ce triomphe , on accompagna les Dames chez

Madame la Comtesse de Dona , qui leur fit servir une tres - belle Collation . On dança encore une partie de la nuit , & la Compagnie se sépara .

Le nom du Berger Fleuriste , n'est pas effacé de yostre mémoire ; il seroit difficile d'oublier les galans Ouvrages qui sont partis de sa Plume . Voicy des Vers qu'il joignit à des Fleurs , qu'il envoya à une aimable Bergere le jour de sa Feste .



### A LA BELLE N. DE N.

**D**es Fleurs du Parnasse & de Flore ,  
Viennent s'offrir à vous , par les mains  
de l'Amour ;  
Recevez ce Tribut , & le Porteur  
encore ,

*Il est nourry chez moy , mais il vous  
doit le jour.*



*Vostre Nom veut dire , Victoire.  
Quel autre pouvoit mieux assortir  
vos appas ?*

*Leur charmante douceur n'a-t-elle  
pas la gloire  
De triompher par tout où vous por-  
tez vos pas ?*



*En vous il n'est rien que d'aimable  
Un grand air de jeunesse embellit  
tous vos traits ;  
Et l'Innocent y cache une adresse  
admirable ,  
Qui vous promet en tout les plus  
heureux succès.*



*J'ay sc̄eu des Nymp̄hes de la Seine  
Combien , pres de leurs bords , vostre  
Empire fleurit.*

*Helas ! que contre vous toute défense  
est vaine !*

*Qui résiste à vos yeux , est pris par  
vostre esprit.*



*Cà, mon cœur, mettons bas les armes.  
Seulement pour luy plaire, employons  
nos efforts.*

*Adieu , ma liberté , je renonce à tes  
charmes.*

*La modeste Angelie en a de bien plus  
forts.*



*Ce jour est celuy de sa Feste.  
J'ay choisy dans nos Fleurs, ce qui luy  
sied le mieux.*

*Il faudroit , ce me semble , en couron-  
ner sa teste .  
Puis que par son mérite elle regne en  
ces lieux.*



*Ce mérite paroist extrême ,  
Et cependant l'Hymen le rend peu  
heureux.*

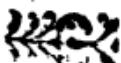
Tout le monde la plaint, car tout le  
monde l'aime,  
Et demande son cœur, quoy qu'elle  
l'ait donné.



A son seul souvenir j'aspire,  
Et ç'en seroit assez pour mon ambi-  
tion.

Je règle sur mon prix le peu que je  
desire.

Je voudrois tout avoir, suivant ma  
passion.



Voila, belle & chere Angelie,  
L'hommage que je rends à vos divins  
attraitz.

Je sçay bien que mes Pleurs perdront  
bientost la vie;

Mais ma flamme pour vous ne s'étein-  
dra jamais.

La jolie Brune dont vous me  
demandez des nouvelles, a cste

mariée depuis quelques mois à un Gentilhomme fort bien fait, dont je ne puis vous dire le nom, je sçay seulement qu'il est d'une Maison tres-bien alliée, & qu'il se vante d'estre de la Race de la pucelle d'Orleans, qui est titre de Noblesse fort avantageux à ceux qui le justifient. I'avois toujours ouÿ dire que Charles VII. pour récompenser les services importans rendus à l'Etat par cette vaillante Fille, avoit ennobly ses Frères, & leurs Descendans; mais ce qui vient de tomber entre mes mains, donne sujet de douter, si ceux qui se disent Nobles de ce côté-là, ne sont point de la Race même de cette Héroïne, que l'on prétend avoir été mariée, malgré le nom de pucelle, qu'on luy a toujours donné, & qui par conséquent n'auroit pas été brû-

l'ée à Rouen par les Anglois, comme le marquent toutes nos Histoires. Ce sentiment, quoy que contraire à l'opinion publique, est appuyé sur deux temoignages rapportez par un Homme très-digne de foy, & que son rare mérite, & sa profonde étudition ont rendu fameux. Je parle du Pere Vignier, Prestre de l'Oratoire, si estimé dans cette celebre Congrégation, & qui est mort en 1661. âgé de cinquante-six ans, dans la Maison de S. Magloire. Pour estre persuadé qu'il ne donnoit point dans la bagatelle, il ne faut que lire l'éloge qu'en fait le Pere d'Achery, dans sa Préface du cinquième Tome de son grand Ouvrage, intitulé *Spicilegium* & imprimé à Paris chez Charles Saureux en 1662. Apres avoir fait connoistre qu'il estoit né en Bourg-

gogne de la noble & ancienne Famille des Vignier, il dit que dès l'âge de trente ans ses Ecrits luy avoient acquis la réputation d'estre un des plus Scavans de l'Oratoire ; qu'il a donné au Public quantité d'Ouvrages , avec un tres-grand travail , scavoir , la Genéalogie des Seigneurs d'Alsace ; un Suplément tres-utile aux Oeuvres de S. Augustin ; une Concordance Françoise des Evangiles ; & qu'il avoit esté surpris de la mort , lors qu'il estoit prest à faire imprimer un tres-beau Traité de S. Fulgence , inconnu jusques icy ; l'Origine des Roys de Bourgogne ; la Genéalogie des Comtes de Champagne , & l'Histoire de l'Eglise Gallicane ; pour lesquels Ouvrages il avoit employé beaucoup d'années & de veilles , & par-

couru toute la France, la Lorraine, & l'Alsace. Il ajoute, que ce qui estoit le plus fâcheux, c'est qu'apres sa mort, quelque envieux de sa gloire, ou plutost de l'avantage des Lettres, s'estoit emparé de ses Ecrits, sans que ses Heritiers en eussent pu avoir connoissance. Cet éloge fait connoistre que le Pere Vignier ne doit pas estre suspect dans les témoignages que vous allez trouver dans une Lettre de Monsieur Vignier son Frere, dont je vous envoie la Copie.



À MONSIEUR  
DE GRAMMONT.

A Richelieu ce 2. Nov. 1683.

**V**ous m'avez trouvé bien hardy,  
Monsieur , de vous dire que  
Jeanne d'Arcq , dite la Pucelle  
d'Orleans , n'a point été brûlée à  
Rouen. Vous m'estimerez encore plus  
zéméraire aujourd'huy , de soutenir  
qu'elle a été mariée , qu'elle a eu  
des Enfans , & que ceux qui des-  
cendent de cette illustre Source , en-  
font leur plus grande gloire. Je scay  
tout ce que les Historiens disent de la  
cruelle mort de cette Héroïne , & je  
ne fais pas de doute que cecy ne soit  
mis au nombre des Fables. Peut estre

aussi, qu'il se trouvera quelqu'un qui fera reflexion sur la force de mes Preuves, & sur l'autorité de celuy de qui je tiens une Histoire si surprenante. Il n'estoit pas impossible au Dieu des Armées, qui avoit envoyé miraculeusement la Pucelle d'Orléans, pour délivrer la France de l'oppression de ses Ennemis, de la tirer aussi de leurs mains, apres l'examen d'un sordide Cochon, Evesque de Beauvais, & de plusieurs Docteurs canonisez, Esclaves de la tyrannie Angloise. C'est ce qu'on peut inférer de ce que vous verrez dans la suite de cette Lettre, & ce qui fit que les Anglois exposerent aux flâmes en sa place quelque malheureuse Criminelle, pour ne jeter pas la terreur dans leurs Troupes, si elles eussent scén en liberté le Bras qui les avoit mises tant de fois en fuite. Je vous ay déjà dit, Monsieur, que le

Pere Vignier de l'Oratiore , mon Frere , fut celuy qui découvrit ce que les Anglois & les François mesme ont tâché d'étoufer . L'étroite amitié qu'il avoit liée avec Monsieur Vignier , Marquis de Ricey , son proche Parent , le fit résoudre de faire avec luy le Voyage de Loraine , où il alloit Intendant de Justice . Ce fut là qu'en passant dans toutes les Villes , Bourgs , & Villages , il mettoit en pratique ce qu'il dit dans sa Préface de la Généalogie de la Maison d'Alsace , s'informant soigneusement des antiquitez & particularitez des Lieux . Il fit dans Metz une fort exacte recherche qui ne luy fut pas inutile , puis que le bonheur luy fit tomber entre les mains un ancien Manuscrit , des choses arrivées en cette Ville . Je l'ay vu , & ie vous envoie la Copie de l'Extrait , qu'il en fit faire à Nancy par un Notaire

Royal, & qu'il me donna quelque temps apres son retour. Elle est en ces termes.

L'an mille quatre cens trente six, fut Messire Echevin de Mets Phlin Marcou, & le vingtième jour de May l'an dessus dit, vint la Pucelle Jehanne qui avoit été en France, à la Grange oz Ormes pres de S. Privé, & y fut amenée pour parler à aucun des Sieurs de Mets, & se faisoit appeller Claude; & le propre jour y vinrent voir ses deux Freres, dont l'un estoit Chevalier, & s'appelloit Messire Pierre; & l'autre, Petit-Jehan, Ecuyer, & cuyoient qu'elle fust Arse. Et tantost qu'ils la virent, ils la cognurent, & aussi fit elle eux. Et le Lundy vingt & unième jour du dit mois, ils amenent leur Sœur avec eux à Boquelon, & luy.

donnoit le Sieur Nicole , comme Chevalier , un Roussin au prix de trente francs , & une paire de Houssels ; & Sieur Aubert Boulle , un Chaperon ; & Sieur Nicole Grognet , un Epée . Et ladite Pucelle saillit sur ledit Cheval tres-habillement , & dit plusieurs choses au Sieur Nicole . Comme dont il entendit bien que c'estoit elle qui avoit été en France , & fut reconnue par plusieurs enseignes pour la Pucelle Jehanne de France , qui amenet Sacré le Roy Charles à Reins ; & virent dire plusieurs qu'elle avoit été Arse en Normandie , & parloit le plus de ses paroles Paraboles , & ne disoit ne fut ne ans de son intention , & disoit qu'elle n'avoit point de puissance devant la S. Jean Baptiste . Mes quant ses Ereres l'eut

rent mené elle revint tantoſt en Feste de Pantecoste, en la Ville de Marnelle, en Chief Jehan, Renat & ſe tient là jufqu'à enuiron trois ſepmaines, & puis ſe partit pour aller à Nôtre-Dame d'Alliance le 3. jour, & quant elle volt partit, plusieurs de Metz l'allent voir à ladite Marnelle, & luy donnent plusieurs Inelz, & ils cognurent proprement que c'eſtoit la Puſſelle Iehanne de France. Adonc ly donnet S<sup>r</sup> Geoffroy dex un Chlx, & puis ſ'en allait à Erlon en la Duché de Luxembourg, & y fut grande preſſe, jufqu'à ten que le Fils le Comte de Vvnenbourg la menet à Cologne de coſté ſon Pere le Comte de Vvnenbourg, & l'aimoit ledit Conte tres-for. Et quant elle en vault venir, il ly fit faire une tres-belle Curaffe pour le y armer, & pris ſ'en vint à la-

dite Erlon; & la fut fait le Ma-  
rriage de Monsieur de Hermoise  
Chevalier, & de ladite Iehanne  
la Pucelle, & puis apres s'en vint  
ledit S<sup>r</sup> Hermoise avec sa Femme  
la Pucelle demeuter en Mets, en  
la Maison que ledit Sieur avoit  
devant Sainte Seglenné, & se tin-  
rent là jusqu'à tant qu'il leur plai-  
sit aller.

L'Atticle cy-dessus, est extrait  
d'un ancien Manuscrit de certaines  
choses arrivées en la Ville de  
Mets, & se conformement le scin-  
du souscript Notaire Royal, de-  
meurant à Nancy; cy mis pour  
témoignage, ce jourd'huÿ xxv.  
Mars 1645.

## COLIN.

Le Pere Vignier n'avoit pas  
ajouté beaucoup de foy à ce Manu-  
scrit, s'il n'eust été fortifié par une  
preuve qu'il crut incontestable, &

que ie laisse au jugement des Sçavans. Comme il estoit fort aimé de toutes les Personnes de qualité de Lorraine , il les visitoit souvent , & se trouvant un iour à dîner chez Monsieur des Armoises , d'une illustre Maison , & de l'ancienne Chevalerie , il fit tomber la conversation sur la Genealogie de ce Seigneur ; mais comme ce n'est pas toujours le fort des plus nobles , de bien connoître ceux dont ils sont descendus , il luy dit qu'il en apprendroit plus dans son Trésor , que de sa bouche. Nostre Curieux ne demandoit autre chose . Aussi le dîner ne fut pas plutoft achevé , qu'en luy mettant un gros trousseau de Clefs entre les mains , on le conduisit à ce Trésor . Il y passa le reste de la journée , à remiuer quan- tité de Papiers , & de Titres fort anciens . Enfin il trouva le Contract de Mariage d'un Robert des Armois-

ses Chevalier, avec Iehanne d'Arcq,  
dite la Pucelle d'Orleans. Je vous  
laisse à penser, Monsieur, si le Pere  
Vignier fut surpris de cette confir-  
mation; & qu'elle fut la ioye de son  
Hoste, quand il sceut ce qu'il avoit  
ignoré iusqu'alors, & qu'il descen-  
doit de cette illustre Personne, qu'il  
préferoit à toutes les grandes allian-  
ces! Je croy vous avoir conté la ren-  
contre que je fis de Monsieur son  
Fils, dans la Galerie de Conflans. Il  
estoit arresté devant le Portrait de  
cette généreuse Pucelle, & disoit à  
son Gouverneur, Voila celle de qui  
je viens. A quoy, sans l'avoir ja-  
mais connu, je fis réponse, Vostre  
nom, Monsieur, est donc des  
Armoises? Et le vostre, me dit-il  
incontinent, doit estre Vignier.  
Monsieur des Moulins qui estoit pré-  
sent, vous peut témoigner les civili-  
ez que ce ieune Gentilhomme me-

fit , quand il apprit que i'estoist Frere de celuy qui avoit déterré ce qu'il estimoit de plus honorable dans sa Famille. Il est vray , Monsieur , que vous m'avez dit des raisons capables de détruire une Nouveauté , contre laquelle tout le monde se souleura ; mais vous m'avouerez qu'un Contract de Mariage , ensuite d'un Manuscrit dont vous voyez l'Extrait , est digne de considération .

Apres la mort du pere Vignier , l'Original de cet ancien Manuscrit eut la mefme destinée que tous ceux dont il est parlé dans l'éloge que le Pere d'Achery a fait de luy ; mais comme il pourroit faire decouvrir ceux qui se sont emparez des autres à mon préiudice , ie n'attens pas qu'on le mette en lumiere tant que ie seray vivant . S'il estoit en mon pouvoir , je le donnerois de tout mon cœur au Public , aussi bien que

*l'Extrait , & i'aurois une ioye extrême d'exercer les esprits des Curieux sur une si belle matiere. Je suis , Monsieur , vostre très , &c.*

VIGNIER.

*Il y a des naufrages dans le commerce des Dames comme dans celuy des Mers , & un jeune Cavalier , nouveau venu dans la principale Ville d'une Province fort voisine de Paris , en a fait depuis un mois une assez fâcheuse épreuve. Comme il entroit quelquefois dans les belles Assemblées , il receut dans l'une l'honneur du Bouquet. Cela engage selon la coutume à continuer la Feste. Un autre auroit fait de ce Bouquet , un usage qui eust tourné à sa gloire ; mais cette faueur ne surpassant pas moins l'espérance du Cavalier , que ses*

talens en galanterie , il en demeura aussi étourdy , que si l se fust vu accablé de la plus rude disgrace . Il fut si longtemps à en revenir , que quand il voulut s'acquiter des premiers devoirs de sa Feste , la Dame à qui il la devoit , & qui faoit parfaitement bien son monde , luy fit dire qu'on ne s'en souvenoit plus ; & non seulement sa Porte luy fut refusée , mais encore celle de toutes les Belles de ses Amies , qui aprisent l'avanture . Cecy peut servir d'exemple , pour faire éviter de pareils écueils . Le monde est comme une Ecole nécessaire , où la Jeunesse trouve à s'instruire de beaucoup de choses que l'on n'apprend point ailleurs ; & si les Leçons qu'y donnent les Dames , sont quelquefois dangereuses , elles ne laissent pas d'estre utiles ,

pour qui se veut perfectionner,  
dans la Science des honnêtes  
Gens.

Puis que nous sommes sur les Avantures , j'ajoute la Galanterie que le serment d'une Belle a fait naître , dans une Ville où il se trouve quantité de Personnes considérable de l'un & de l'autre Sexe. Elle avoit juré de ne plus jouer à l'Hombre , & d'en déchirer les Cartes la premiere fois qu'on luy en présenteroit , parce que le Ieu ne luy avoit pas été favorable pendant quelques jours. Un de ses Amis ennuyé de ce serment , résolut un soir de se déguiser , & sçachant qu'elle avoit chez elle grande Compagnie , il luy porta un Momon d'une grande partie des Cartes de ce jeu , sur lesquelles il avoit écrit les Vers suivans.

SPA

## SPADILLE.

**A**L'Hombre ie commande au  
Ruy,  
J'y suis le premier Matadore ;  
Mais à quoy me sert mon employ,  
Lors qu'Iris que chacun adore,  
Est en colere contre moy,  
Estant banny de sa mémoire,  
Et chassé de devant ses yeux,  
Je ne puis plus avoir de gloire.  
Ny de plaisir dans ces beaux  
Lieux.

## MANILLE.

Apres l'affront qu'Iris vient de faire  
à Spadille,  
Moy qui ne suis qu'une Manille,  
Je devrois bien me consoler ;  
Mais estre mal avec la Belle,  
Ce m'est, à ne vous rien celer,  
Vne avantage trop cruelle,  
Pour la souffrir sans en parler.

Novembre 1683. C

*Mon sort est des plus inhumains,  
Iris maintenant me rebute ;  
Je suis à sa colere en bute ,  
Et dois craindre, dit-on , de tomber  
dans ses mains.*

*Quelque effort que sur moy je  
fasse ,  
Pour suporter cette menace ,  
Je sçay qu'il est si doux de vivre  
sous ses Loix .  
Que le rang qu'on me donne au des-  
sus de nos Roys ,  
Ne peut me consoler de matriste dis-  
grace.*

## LE PONTE DE COEUR.

*Voyez comme icy-bas chaque chose  
se passe ;  
La belle Iris estoit hyer au soir sous  
mes Loix ,  
Et voila qu'aujourd'buy la Cruelle  
se lasse .  
De me cherir comme autrefois .*

Ce changement subit m'a causé tant  
d'allarmes,

Que je voulus prendre les armes  
Pour me vanger de sa froideur.

Mais helas ! qu'auroit fait un aussi  
tendre cœur,

Contre tant d'appas & de charmes ?

### U N D E S R O Y S.

N'estoit-ce pas assez que par un sort  
bizarre.

On nous mist au dessous & des Deux  
& des As,

Sans que l'aimable Iris nous mist  
encor plus bas,

Par les cruels tourmens que sa main  
nous prepare ?

Qui pourroit suporter ses injustes  
mépris ?

Jamais aucun de nous ne quitta sa  
Personne ;

Et moy, qui fus toujours de ses chara-  
mes épris,

*Je viens soumettre encore à ses  
pieds ma Couronne.*

## UNE DES DAMES.

*Contre la coutume des Dames ,  
Qui murmurent quand leurs Epoux  
Vont porter autre part leurs amours  
& leurs flâmes ,  
Ce nous estoit , Iris , un plaisir des  
plus doux ,*

*De voir que nos Marys abandon-  
noient leurs Femmes ,  
Pour se ranger aupres de vous .*

*Quoy que souvent par vous nous  
fussions écartées ,  
Bien loin d'en estre rebutées ,  
Malgré nostre sort inhumain ,  
Chacune de nous avec joye  
Cherchoit subtilement la voye  
De retomber dans vostre main .  
Mais aujourd'huy qu'on nous re-  
bute ,  
Tusques à vouloir nous brûler ,  
Il est vray , belle Iris , que d'une telle  
chute*

*Rien ne sçauroit nous consoler.*

## UN DES VALETS.

*Helas! qu'a t'on fait contre vous,  
Pour meriter vostre courroux,  
Et pour nous condâner aux flâmes?*

*N'estoit-ce pas assez de vos yeux  
pleins d'appas,  
Sans joindre au feu qu'ils ont, des  
suplices infames,*

*Pour avancer nostre trépas?  
Je suis tout prest encore, & j'en serois  
fort aise,  
De brûler aupres d'eux, c'est mon plus  
grand souhait;  
Mais de brûler sur de la braise,  
Ma foy, je suis vostre valet.*

La Dame a esté touchée des plaintes de ces pauvres Cartes,  
& elle joue comme auparavant.  
Le Momon luy parut si spirituel,  
qu'elle défia celuy qui l'avoit imaginé d'en trouver un autre

qui le surpassast en galanterie. Il accepta le défy , & le lendemain il luy porta un Miroir de prix dans une grande Corbeille , couverte de Fleur ; & comme elle demanda ce qu'elle jouëroit contre cet autre Momon , le Cavalier répondit qu'il n'y avoit rien qui pust payer ce qu'elle verroit dans la Corbeille , quand elle la découvriroit. En même temps il luy donna le Madrigal qui suit , qui fut une Enigme à cette belle Personne , jusqu'à ce qu'elle eut aperçeu le Miroir caché sous les Fleurs.

*J'E suis, charmante Iris, un Momon  
d'importance ,  
Chacun me fait la Cour en Fräce.  
En Espagne, & dans chaque Etat.  
Je suis toujours plus transparant  
que l'on de ;*

*Et du Soleil la lumiere féconde,  
A chez vous moins que moy de lu-  
miere & d'éclat.*

*Heureux l'Objet qui trouve en moy  
des charmes,*

*Et qui se plaist comme vous à me  
voir !*

*Malheureux qui me hait, & qui de  
desespoir,*

*Pour me détruire, prēd des armes !*

*Sur tout je suis naïf, fidelle & dé-  
licat,*

*Je satisfais toujours la Beaute brune,  
ou blonde ;*

*Enfin vous allez voir en découvrant  
ce Plat,*

*Vne des Merveilles du monde.*

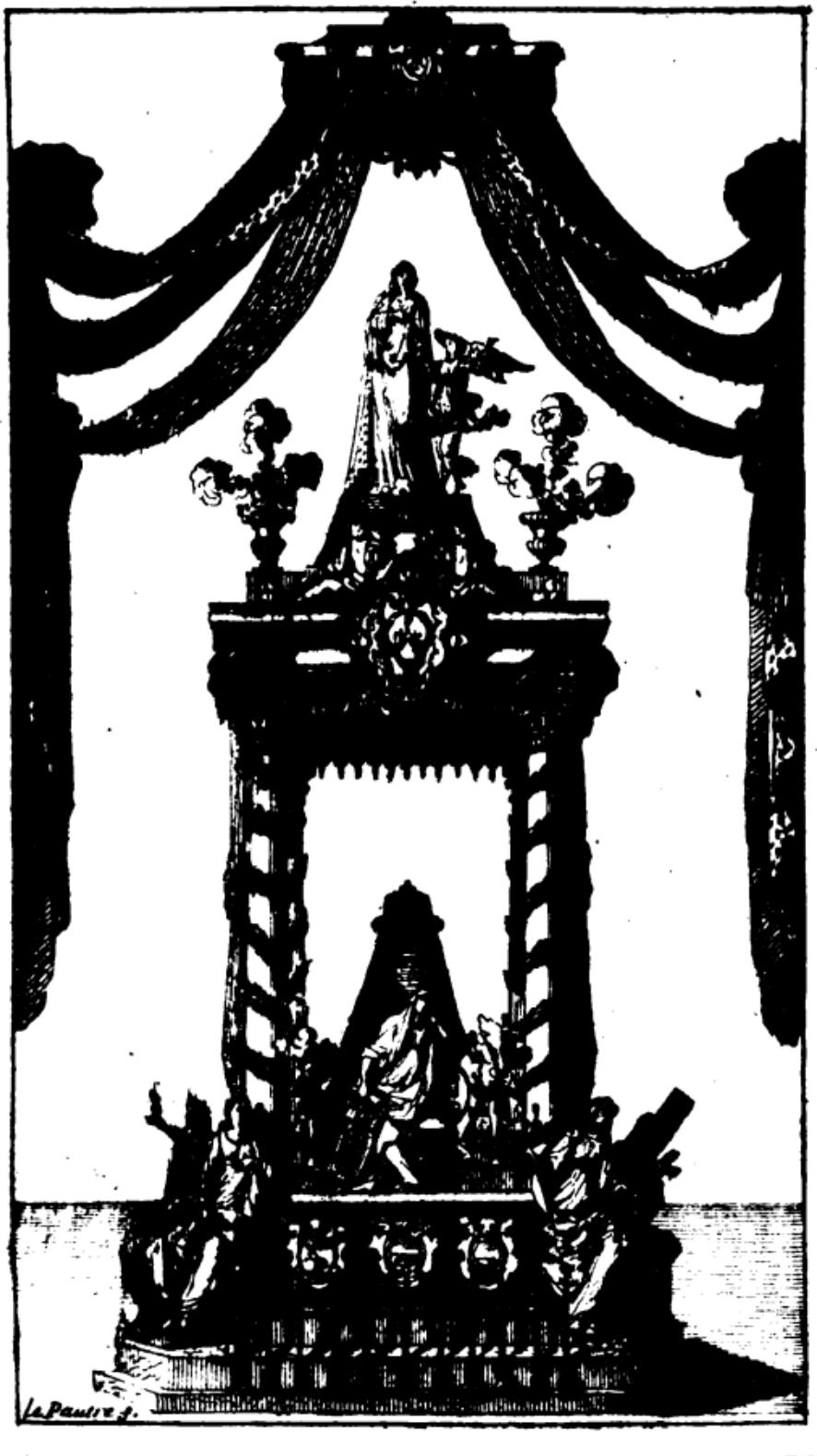
*Mais il faut prudemment se com-  
porter icy ;*

*Car si dans ce moment vous me fai-  
tes la mouë,*

*Quoy que je vous aime, & vous  
louë,*

La Dame gagna le Momon,  
& le Cavalier gagna la Gageure,  
Voila de quelle maniere le tout se  
passa. Ce qui me reste à vous dire  
là - dessus , c'est que ces spiri-  
tuelles Galanteries , sont de Mon-  
sieur de Grammont , de Richelieu.

Le zèle que les Religieux d'E-  
lincour ont fait paroistre , par le  
solemnel Service qu'ils ont fait  
pour la Reine , le Lundy vint-  
cinqième du dernier mois ,  
mérite bien de n'estre pas oublié.  
Elincour, Madame, est un Prieuré  
considerable proche Compiègne,  
d'anciens Religieux de l'Ordre  
de Cluny , dont Monsieur l'Abbé  
de Villacerf est Prieur Commen-  
dataire. Je me souviens de vous  
en avoir parlé , lors qu'ils firent





des Réjoüissances pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , d'une maniere qui les distingua. Je ne vous diray rien de ce qui regarde ce Service , ny du grand nombre de Lumieres, ny de la Tenture de l'Eglise , ny des Ecussons aux Armes de la Reyne , en Broderie , semez par tout. Je m'arresteray seulement au Mausolée , & aux autres Ornemens particuliers. Sur la grande Porte du Chœur , à six pieds proche la plus haute élévation de la Voûte , paroissoit un Arc-en-Ciel , dont les extrémitez estoient éloignées des Pilier qui soutiennent cette Voûte , d'environ deux pieds de chaque costé. L'espace qui restoit tout autour de l'Arc-en-Ciel jusques à la Voûte , estoit remply de Nüées , sur lesquelles on voyoit plusieurs

Anges; & sur la plus haute élévation de l'Arc-en-Ciel estoit l'Ame de la Reyne , entre quatre Anges , avec ces paroles de la Sagesse. *In animas Sanctas se transfert.* L'espace qui renfermoit l'Arc-en-Ciel , estoit occupé d'un grand Ecusson , & au dessous on lisoit l'Inscription suivante.

IMPERATORUM , REGUMQUE  
PURIOR SANGUIS ,  
HISPAÑIARUM INFANS ,  
UNO CONJUGE LUDOVICO MAXIMO ,  
MINOR .

AD IPSIUS LATU S PROPRIA LUCE  
CUM LAUDE SE SIGNARE VALUIT .  
OMNIUM RETRO FEMINARUM  
MAXIMA , VIXIT , OBIJT .  
JACET IN TUMULO , CINIS EST .  
AT QIA

FIDEM SERVAVIT , CHARITATEM  
PRIMUM RETINUIT , AUXITQUE .  
IN SE IPSVM PIE CRUDELIS ,  
IN ALIOS ULTRA RENE MODUM

BENIGNA,

CÆLUM TENET, REGNAT CUM

CHRISTO.

SPLENDERET IN GLORIA.

Tout cela estoit soutenu par quatre Colomnes. Entre la seconde & la troisiéme , estoit l'entrée du Cœur. Entre la premiere & la seconde , on voyoit la Foy , avec ces paroles du Psal. 65. *Posuit animam meam ad vitam* ; & entre la troisiéme & la quatriéme , estoit la Force , avec ces autres paroles qui font la suite du même Verset. *Non dedit in commotionem pedes meos.* Au dessus de ces Figures , un peu à costé , vers les extrémités de l'Arc-en-Ciel , estoient deux Emblèmes ; la Sevérité au costé droit , avec ce mot , *Sibi* ; & la Compassion au costé gauche , avec cet autre mot , *Alteri*.

Au milieu du Chœur estoit

C 6.

une Estrade , couverte d'un grand Drap noir. Sur cette Estrade on avoit élevé une Représentation à la hauteur de six pieds , couverte d'un grand Poële de Velours croisé de Satin. Sur cette Représentation , qui estoit sous un Lit de Parade de Velours à Crêpines d'argent , il y avoit un Carreau qui portoit une Couronne de vermeil , couverte d'un grand Crêpe , pendant sur l'Estrade de costé & d'autre. La Messe fut célébrée par Monsieur Cottard , Prieur Claustral d'Elincour ; & l'Oraison Funèbre prononcée par un jeune Religieux de cette Maison , qui s'en acquita tres - dignement. Il prit pour texte ces paroles du Chapitre 12. de l'Apocalypse , *Deux Ailes d'un grand Aigle furent données à la Femme pour voler dans son Lieu , & fit voir que la Reyne*

avoit eu toute la grandeur , & toute la gloire qui éblouït les Hommes , toute la grandeur & toute la gloire qui fait les Saints ; & qu'elle s'estoit servie de ces deux Grandeurs, comme de deux fortes Ailes , pour voler continuellement à Dieu qui les luy avoit données. Ce Discours reçut l'applaudissement de tous ceux qui l'entendirent.

Monsieur de Vvoigny ; Aumônier du Roy , & Curé de la Paroisse de Méray lez Monfort-Amaury , fit faire aussi un Service dans son Eglise au commencement du mesme mois. Le Pere Angélique de Paris Capucin , y prononça l'Oraison Funèbre , & s'attira l'approbation de toute la Noblesse , qui s'y estoit rendue en grand nombre.

Les mesmes Services ont été

faits avec beaucoup de solemnité,  
dans l'Eglise de S. Martin de No-  
nancourt , par le Maire de la Vil-  
le; à Chartres , par les Juges Con-  
suls , Monsieur Auveray pour lors  
Président , en ayant pris la con-  
duite ; & à Eraines , à quatre lieues  
d'Abbeville , où Monsieur Tardif  
Doyen officia , & où Monsieur le  
Maire , l'un des Curez du Doyen-  
né , fit l'Eloge de la Reyne.

Toutes les Paroisses & Con-  
vents de la Ville de Chauny , se  
font acquitez du mesme devoir  
avec beaucoup de zele & de pom-  
pe. Un Chanoine régulier de  
Sainte Croix entreprit en une  
nuit l'Oraison Funébre de cette  
illustre Princesse , & la prononça  
le lendemain d'une maniere à  
devoir estre content du succès  
qu'elle eut. Il divisa son Discours  
en trois Parties , fondées sur trois

augustes Titres, qui composoient la Personne de la Reyne : *Reyne de France, Epouse du Roy Tres-Chrestien, Infante d'Espagne.* Tout y fut digne de la grandeur du Sujet, & de la réputation de l'Orateur. Les Minimes se distinguèrent, comme ils font dans toutes les grandes occasions.

Au Service qui fut fait le 18. Septembre dans l'Eglise de Nôtre-Dame d'Etampes, plusieurs Figures & Devises composoient le Mausolée. Ces Figures estoient la France en deuil sous l'Habit d'une Déesse, avec ces mots, *Iubes renovare dolorem*, pour faire connoistre qu'il n'y a pas encore dix-sept ans qu'elle pleuroit la perte de la Reyne Anne d'Autriche.

La Renommée en Habit lugubre, sonnant sa Trompette. *It*

*clamor Cælo.* Les tristes cris que la mort de la Reyne a fait pousser, ont esté jusques au Ciel.

La Reyne souvenue par deux Anges qui l'enlevent. *Vim patitur Cælum.* On ne peut entrer au Ciel qu'en possédant les vertus de cette auguste Princesse, qui doit servir d'exemple à toutes les Personnes de son rang.

Le Soleil. *Occidit, & oritur.* Cette inéomparable Reyne paroît dans le Ciel comme un Soleil naissant, avec beaucoup plus d'éclat que celuy qui nous éclaire.

Une Junon. *Iuno Gallici Iovis,* Les Poëtes disent que Junon est appellée Déesse des Royaumes & des Richesses, & qu'elle a pris son nom à *Iuvando*, comme Jupiter est dit *Iuvans Pater*.

La Reyne prosterné au pied d'un Crucifix. *Non hoc de mundo Regnum.*

Le Roy ayant une Epée à sa main droite , & un Trident à sa gauche , & sous ses pieds un Globe terrestre. *Solo & Salo imperat.* Toutes ces Devises répondoint à une Epitaphe de cinq Vers Latins qui se lisoient sur le Mau-solée.

Le même jour 16. de Septembre , les Religieux de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez firent un Service particulier avec une entiere magnificence. Dans la Nef , à trente pieds du grand Autel , qui est environ le milieu de l'Eglise , estoit élevé un Mau-solée de figure quarrée , sur un Socle de deux pieds , posé sur trois degrés , au dessus un Piédestal continu , dont les quatre angles estoient renfoncez à dou-bles pans , pour porter huit Fi-gures , qui representoient les

Vertus de la Reyne. Ces Figures estoient assises sur un Socle , & appuyées sur le Piédestal qui faisoit une avance. Au dessus de ce Piédestal on avoit posé quatre Colomnes de marbre noir , & d'ordre Corinthien, chacune desquelles estoit entourée de Branches de Cyprés , enrichies d'or , avec des Lampes mises dessus. Les Chapiteaux & les Bases de ces Colomnes estoient de bronze , & au dessus des mesmes Colomnes , il y avoit un Entablement composé de la seule Corniche & Frise. Sur cette Frise estoient posées des Campanes , chargées de Fleurs-de-Lys d'or , & de Tours de Castille à Houpes d'or & d'argent ; & dans le milieu de chaque Face on voyoit un petit Fronton que composoient deux Enfans en relief , assis , & tenant

chacun une Torche renversée qui s'éteignoit. Ces Enfans étoient drapés de gaze d'or , aussi - bien que des Testes de Mort , qui paroissoient au milieu du haut de ces Frontons. Pour couronner le Mausolée , on avoit fait un Amortissement , sur lequel estoit posée la Figure de la Reyne , avec son Ange tutelaire , qui luy montroit la gloire à laquelle elle aspiroit. Ces deux Figures avoient été moulées en cire par le Sieur Benoist. Sous les quatre Colomnes qui faisoient une maniere de Daiz , estoit la Représentation élevée sur trois degrez , & couverte d'un grand Poële de Velours croisé de toile d'argent. La Couronne voilée d'un Crêpe , estoit sur un Carréau à la teste de la Représenta-  
tion ; & aux pieds , le Manteau

Royal , avec la Figure aussi en cire , de l'Europe desolée.

Tout ce Mousolée que j'ay fait graver dans la Planche que je vous envoie , estoit couvert d'un grand Pavillon garny d'Hermimes , dont les six aîles descendoient sur six Piliers , qui soutenoient quatre grandes Arcades , ornées de Velours en ceintre chargé de Larmes & de Fleurs-de-Lys , & bordées de Campagne de toile d'argent à Houpes de mesme , chaque Arcade estant separée de l'autre par un Pilastre de Veloars , aussi chargé de Fleurs-de-Lys d'or , & de Larmes . Le Grand Autel qui est entre la Nef & le Chœur , estoit seulement orné d'une fort grande Croix , & de vingt grands Chandliers d'argent , avec un riche Parement d'Autel de vermeil doré

du costé du Mausolée , & d'un autre de Velours croisé d'argent du costé du Chœur.

A la droite , au pied de la première Colomne de ce mausolée, estoit l'Espérance , avec son Ancre à la main , & les yeux au Ciel. L'Oyseau de Paradis en l'air , & ces mots , *Plus Cælo quam Solo* , faisoient la Devise du Piédestal.

A costé de l'Espérance , paroifsoit la Charité , tenant un Cœur embrasé , & jettant les yeux vers le Ciel. Dans le Piédestal estoit un Miroir ardent , refléchissant ses rayons vers le Soleil , *Reflectit ad unum* , pour faire voir que la Reyne ayant reçeu des graces extraordinaires de Dieu , ne s'en est jamais servy que pour sa gloire.

La Majesté , la Couronne en

testé , & le Sceptre en main , estoit placée à la seconde Colonne du même costé ; & sur le Piédestal , on avoit peint une riche Montre couronnée , avec ces mots , *Aemula Solis* , pour dire que ce que le Roy faisoit pour l'Etat par ses victoires , la Reyne le faisoit aupres de Dieu par sa pieté .

A l'autre face de la même Colonne , estoit la Soumission ; & au Piédestal , un Quadranen manie-  
re d'Anneau percé , au travers duquel le Soleil marquoit l'heure par un rayon de lumiere , *Horas lumine signat* . La Reyne a réglé toutes ses actions par les lumieres que Dieu luy donnoit .

A la troisième Colomne , pa-  
roissoit la Paix tenant une Bran-  
che d'Olivier ; & au Piédestal  
estoit la Colombe revenant dans

l'Arche de Noé , avec une autre Branche d'Olivier en son bec. *Optate batula pacis.* Le premier Fruit du Mariage de la Reyne, fut la Paix générale avec tous les Princes de l'Europe.

L'Histoire couronnée de Laurier , & tenant un Livre & une Plume , estoit représentée à l'autre face de cette Colomne ; & sur le Piédestal estoit un Cédre abattu pour en faire quelque Ouvrage. *Hinc opus aeternum.* Comme le Cédre est un Arbre qui ne pourrit point , on s'en servoit autrefois pour écrire ce qu'on vouloit qui ne fust jamais mis en oubly. La Reyne a fait tant d'actions de vertu ; qu'elle mérite que la mémoire en soit toujours conservée.

La Force , avec son Symbole ordinaire , estoit à la quatrième Colomne , & au Piédestal , une

Allée de Cyprés , tirée à la ligne. *Immoto ordine crescit* , pour marquer la fermeté de la Reyne à pratiquer toujours la vertu , la justesse du choix qu'elle a fait des vertus propre à son État , & la ferveur avec laquelle elle s'y est perfectionnée.

A l'autre face de cette Colomne , on voyoit la Religion tenant une Croix ; & au Piédestal , une Bible richement reliée. *Omnis gloria ab intus* , pour faire entendre qu'encore les grands exemples de pieté que donnoit la Reyne , fuissent d'un tres-grand éclat , sa principale gloire consistoit dans les sentimens interieurs de Religion qui ont animé ses actions .

Sous l'Impériale du Mausolée au pied de la Representation , estoit l'Europe affligée , ayant pour Devise un grand Arbre , tombant

tombant sur quantité d'autres plus petits ; qu'il renversoit par sa chute , *Casus non spectat ad unam*. La France n'est pas la seule qui souffre de la mort de la Reyne ; tous les Etats de l'Europe y perdent aussi bien qu'elle.

Sur les quatre faces de l'Estrade entre les Bases des Colomnes, estoient ces quatre Devises dans quatre Cartouches.

Un Vaisseau chargé de Marchandise , faisant voile à la sortie du Port , *onust & recedit*. La Reyne sort du monde , chargé des mérites que ses bonnes œuvres luy ont acquis.

Un Coin de Monnoye , avec un Loüis d'or qui vient d'en estre frapé ; *Sic parit illa parem*. La Reyne a donné à la France dans la Personne de Monseigneur le Dauphin , un Prince qui nous Novembre 1683. D

représente les Actions merveilleuses de LOÜIS LE GRAND.

Deux Palmiers qui se joignent par dessus une Riviere , avec ces deux demy Vers de Vénance Fortunat , au Sujet du Mariage de Sigobert , Roy de France , avec Brunehaut , Infante d'Espagne.

*Nihil unquam Amantibus  
obstat.*

*Quos iungit divina volunt.*

Pour représenter l'union des deux Royaumes par le Mariage du Roy avec la Reyne , qui se fit sur la Riviere de Bidassoa.

Un Bassin de Fontaine , recevant l'image du Soleil , *Fulgida  
Sole suo.* La gloire du Roy , a toujours été comme par réflexion , celle de la Reyne.

Sur les quatre faces de la Corniche , estoient quatre autres

Devises dans leurs Cartouches ,  
relevez en or.

Un Tabernacle bien doré , &  
fermé. *Plena Deo.* On scait que la  
Reyne estoit toujours remplie de  
l'esprit de Dieu.

Un Jeu d'Orgues, *Spiritus intus  
agit.* Le S. Esprit , que l'Ecriture  
nous représente sous le symbole  
du Vent , a toujours animé les  
actions de la Reyne , & fait l'har-  
monie de ses vertus.

Une Fusée volante , d'où s'éle-  
voient en l'air cinq Etoiles en  
forme de Couronne , & qui lais-  
soit tomber vers la terre un feu  
artificiel ayant la figure d'un  
Dauphin , *Fætu clara suo.* La Rey-  
ne a donné cinq de ses Enfans au  
Ciel , & fait le bonheur de la  
France , en luy donnant Monsei-  
gneur le Dauphin.

Une Lampe d'Eglise allumée.

D 2

*Deo & Ecclesiae.* La Reynen n'a jamais employé les lumières de sa Foy , ny les ardeurs de sa Charité, que pour la gloire de Dieu , & le service de son Eglise.

Dom Antoine Gallois , Religieux de l'Ordre , qui prononça l'Oraison Funébre , est l'Autheur de ces Devises ; & le Mausolée avoit été fait sur le Dessein de Monsieur Bullet , dont je vous ay déjà parlé , & qui a fait tant de choses pour l'embellissement de Paris.

Je vous envoie quelques Vers , sur la mort de cette auguste Princesse.

**M**ourir est le sort des Hommes ;  
 Les Sujets , ny les Souverains ,  
 Ne peuvent appeller de cet Arrest  
 funeste.

On le reçoit différemment,  
 Selon que la grace celeste  
 Nous imprime son mouvement.  
 Mais jamais dans un rang si haut &  
     si charmant,  
 Où l'on ne trouve rien qui ne flatte  
     & ne plaise,  
 On n'a veu ce fatal moment  
 Avecque tant de joye & de détache-  
     ment,  
 Que l'aveu l'auguste THERÈSE.

Ce Madrigal est de Monsieur  
 le Président de la Tournelle de  
 Lyon. Monsieur Rault de Rouen,  
 a choisy l'Apus , ou l'Oyseau de  
 Paradis , pour en faire une De-  
 vise , dont ces mots sont l'ame.  
*Terra commercia nescit.* L'Oyseau  
 de Paradis , qui est d'une beauté  
 merveilleuse , & d'une espece ra-  
 re & particulière , fuit toujours  
 la Terre , & vole incessamment

vers le Ciel. Aussi tient-on que cet Oyseau est sans pieds, & que la Nature luy a donné un filet, avec lequel il s'accroche aux Arbres, pour se reposer la nuit.

**S**I l'Apus d'une aile legere,  
Fuit la Terre, & s'eleve au haut de  
l'Hémisphère,  
Pour y jouir d'un air pur & déli-  
cieux,  
Que ne fait pas THERESE, à qui  
son origine  
Dit que son estre vient d'une Source  
divine?  
Elle s'enfuit du monde, & va la  
joindre aux Cieux.

Monsieur Dumats de Joigny, est Autheur du premier des deux Sonnets qui suivent. Monsieur Avice de Caën, a fait le second.

## SUR LA MORT

DE LA REYNE.

**L**es plus brillantes Fleurs passent  
dans un Parterre ;  
Et la Loy des Destins qui ne par-  
donne à rien ,  
Sans avoir nul égard pour le plus  
beau lien ,  
Fait à tout ce qui vit une mortelle  
guerre .



**THERESE** , cette Fleur l'ornement  
de la Terre .

La gloire des François , leur Reyne ,  
leur soutien ,

Apres avoir esté leur plus solide  
bien ,

Paroist en un moment comme un fra-  
gile Verre .

Le<sup>t</sup>teurs, qui prenez part aux regrets  
de sa mort,  
Arrestez-vous un peu pour appren-  
dre se i<sup>s</sup> sort,  
Vous estant avancez pour voir s<sup>e</sup>n  
Mausolée.



S<sup>e</sup>chez que si le Ciel l'entrevant à  
nos yeux.  
Fait le deuil de la France, & la rend  
desolée,  
Elle augmente des Saints le nombre  
glorieux.

## SUR LE MÉSME SUJET.

**L**A Farque nous ravit une Reyne  
adorable,  
Que l'on vit toujours humble au sein  
de la grandeur;  
Son égalité d'ame, & sa rare dou-  
ceur,  
Aux Siecles à venir la rendront mè-  
morable.

Cette sage Princesse en tout incomparable,

Donnoit à la vertu tout pouvoir sur son cœur.

Jamais dans l'Oraison vit-on plus de ferveur,

Et dans ses charitez eut-elle son semblable?



Attachée à remplir ses devoirs chaque jour,

Par son pieux exemple elle instruisoit la Cour,

En livrant aux pechez une éternelle guerre.



Toy qu'a charmé sa vie, & que sa mort surprend,

Etonne-toy plutost dans un malheur si grand,

Qu'un Ange ait demeuré si longtems sur la Terre.

D s

Le plaisir que vous avez pris à tout ce que je vous ay écrit des diverses Missions des Peres Jesuites dans les Païs éloignez , me fait croire que vous ne serez pas fâchée d'apprendre quelque chose de celle que le Pere Haudiger entreprit l'année dernière avec le Frere Claude Desmoullins , du costé de Tripoli . Comme les Chrestiens de ces quartiers là ne sont veus de leurs Pasteurs que deux ou trois fois l'année , parce qu'estant là parmy les Turcs dans des Métairies séparées les unes des autres , & éloignées des Villages , ils ne peuvent pas aisément faire venir des Prestres , ny en aller chercher , ils manquent presque toujours d'instruction & de consolation spirituelle ; cela est cause qu'encore que la plûpart ne soient ny

si misérables, ny si pauvres, que ceux des Montagnes qui tirent vers le Midy, ils songent à se résigner de là, aimant mieux, disent-ils, estre malheureux parmy les Maronites, qui sont sous la domination d'un Gouverneur Chrétien, que d'estre à leur aise dans les Métairies des Infidelles. Le premier Village, où ces deux zélez Missionnaires arriverent, s'appelle Safra. Il y avoit un Curé, & le nombre des Paroissiens y est d'environ quinze ou vingt Maisons. Apres les avoir instruits de toutes les choses qui regardoient leur salut, ils se rendirent à une Métairie qui estoit à une lieue & demie de ce Village, sur une Montagne roide & escarpée. La Cabane de ces bonnes Gens, longue de vingt ou trente pieds, & large de six ou sept, n'avoit

pour muraille & pour toit que des Epines seches , & au dedans il y avoit six ou sept rangs de Tabletes , chacun de cinq ou six étages , les uns sur les autres , faits de Cannes & de Roseaux . Ils regnoient depuis un bout de la Cabane jusques à l'autre ; & sur ces Tabletes estoient les Vers à soye mangeant les feüilles de Meutier . C'est ainsi que ce font en ce lieu - là les Cabanes pour les Vers à soye . Ces Vers mangent nuit & jour , à l'exception de trois ou quatre jours qu'ils jeûnent , apres quoy ils font leur soye . Vous jugez bien que les deux Missionnaires ne quiterent pas cette Cabane sans donner des preuves aux Chrestiens qui l'habitoyent , de la charité qui les avoit attirez . Le lendemain ils allèrent à un Bourg nommé Le-

bail, qui est sur le rivage de la Mer, & avertirent tous ceux des Cabanes qui estoient sur leur chemin , de s'y trouver le Dimanche. Tous les Païfans des environs ne manquerent pas de se rendre ce jour-là à la Chapelle du Bourg , outre laquelle il y a une fort belle Eglise , bastie regulierement comme les Eglises de France. Elle a une Nef considérable , des Ailes , & une Voûte de pierre fort haute , soutenuë sur des Piliers assez délicats ; mais elle est profanée par les Turcs , qui s'en servent comme d'une Ecurie. Au sortir du Bourg , ils prirent le chemin des Montagnes , & arriverent à Edde , à Gafe , & à Bentael. Ce sont de petits Villages ruinez , où demeurent les Chrestiens , & où il y a des Eglises qui paroissent ancien-

nes , mais elles n'ont rien de rare ,  
& sont basties fort grossierement .  
Ce qu'il y a de plus remarquable  
sur ces Montagnes , c'est le nom-  
bre prodigieux de Monasteres  
ruinez , & de Chapelles , dont les  
restes font voir la pieté des an-  
ciens Chrestiens . Le Caresme  
que ces bonnes Gens observent  
en ces lieux-là , est bien différent  
du nôtre . Ils commencent à jeû-  
ner dès le Lundy , sans user ny de  
Beurre , ny de Lait ; mais tous les  
Samedis , toutes les Festes &  
Dimanches du Caresme , ils ne  
jeûnent point . Ils font seulement  
abstinence de Viande , de Beurre ,  
& de Laitage ; & depuis Pasques  
jusques à la Pentecoste , ils font  
toujours gras , sans faire nulle ab-  
stinence ny le Mercredy , ny le  
Vendredi , qui sont les deux

jours d'abstinence qu'ils font dans la semaine tout le reste de l'année , comme nous le faisons en Occident le Vendredi & le Samedy. Ce qu'il y a de plus rigoureux , c'est que les Gens de ce Païs - là ne mangent jamais avant trois heures apres midy , & n'osent même boire une goutte d'eau avant ce temps , à moins qu'ils ne soient malades à l'extrême. Les Enfans commencent à jeûner régulierement à l'âge de six à sept ans. Il y a des Religieux dans quelques Convents Maronites , qui gardent l'ancienne coutume de l'Eglise , qui est de ne manger qu'apres le Soleil couché ; & la principale devotion des Religieuses du Païs , est de demeurer deux jours , & quelquefois trois , sans manger aucun

88. MERCURE  
ne chose. Le Patriarche, les Evesques, & les Religieux, font malgre toute leur vie, si ce n'est lors qu'ils sont dangereusement malades, encore quelques-uns aiment-ils mieux mourir, que de manger de la Viande. Outre le jeûne qu'observent les Maronites dans le même temps que nous faisons icy le Careme, ils ont encore trois abstinences. La première est de vingt jours, & s'observe avant la Nativité du Sauveur du monde. La seconde est celle de Nostre-Dame; & la troisième, des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul. Ces deux dernières sont chacune de quinze jours. Pendant ces abstinences, ils ne mangent ny Viande, ny Beurre, ny Lait; & comme ils sont extrêmement pauvres, la plu-

part d'entr'eux se trouvent réduits au pain sec , qu'ils trempent dans l'huile , ou dans l'eau. Plusieurs jeûnent aussi durant le tems de ses abstinences , mais ce sont jeûnes de devotion. Ils sont très-exacts dans cette pratique , & c'est la plus considérable vertu du Païs. Ils ont encore beaucoup de fermeté dans la Foy , & une vénération particulière pour le Pape. Ainsi quand on leur en montre quelque Bulle , ils la bai-sent , & la mettent en suite sur leur front & sur leur teste , pour marque de vénération & de respect. On en voit peu parmi eux qui se fassent Turcs ; au lieu que les Grecs font profession de Mahométisme à la moindre occasion qu'ils en ont. Il y a environ trois ans qu'un Archevesque Maronite s'embarqua pour aller demander

der à Sa Sainteté la confirmation du Patriarche des Maronites, desquels il menoit avec luy trois jeunes Garçons , pour les faire faire instruire & élever au Collège de Rome. Ils furent tous pris par les Corsaires de Tripoli . L'Archevêque , & deux de ses enfans , furent rachetez d'abord , & remis en liberté. Les Infidèles garderent le troisième , & tâcherent par toute sorte de voies de l'obliger à trahir sa Foy. Il leur résista avec un courage pareil à celuy des Martyrs , & leur dit , que quand ils le couperoient par morceaux , il ne cesseroit jamais d'estre Chrétien , parce que la Religion Chrétienne , leur disoit-il , s'élevoit autant au dessus des autres Religions , que l'huile s'éleve au dessus de l'eau. Ces Infidèles estoient étonnez d'entre-

dre parler un jeune Maronite de douze à treize ans, avec tant de résolution & de courage. Ils luy brûloient les bras , en lui appliquant sur la chair des Clous tout rouges de feu ; mais ce jeune Enfant prévenoit la fureur de ces Barbares , & offroit son corps à brûler aux flâmes avec une constance admirable , sans donner aucune marque de crainte ni de douleur. Il s'attira par là l'estime & la vénération des Turcs même , qui le ménagerent en suite , & le traitterent avec moins de cruauté. Enfin desesperant de le pervertir,ils prirent la rançon que Sa Sainteté envoya pour luy, & le laisserent aller à Rome. Cette fermeté fait voir que s'il y avoit de quoy entretenir un plus grand nombre de Missionnaires pour cultiver les Chrestiens de ce Païs-

là, on y feroit de grands fruits , & que les charitez de ceux qui assistent les Missions du Levant, ne peuvent estre employées plus utilement.

Le Pere Haudiguier , & son Compagnon, après avoir porté la Parole de Dieu a tous les Passans dont je viens de vous parler , allerent à Hoquel , petit Village fameux pour les Pierres qui portent l'Image de toutes sortes de Poissons en Bas-relief , dont la matière ressemble à un Mastic rouge , & représente toutes les parties du Poisson marquées distinctement & gravées par des sous le Mastic. De-là ils se rendirent à Bije, à Ain , à Eglaya , à Galboum, à Chamat , à Habalin, & à Maed. En suite, ils visiterent les Chrestiens de Forgal , de Matiebail, de Bisderfel, de Keferrhai,

& de Ragarta. Ils trouverent beaucoup d'ignorance dans tous ces Villages, & s'arresterent dans ce dernier plus que dans les autres, à cause du grand concours de Chrestiens qui s'y assemblent de toutes parts pour y venir entendre la Messe. Ceux qui avoient des Parens dans les Jardins d'alentour, qui n'avoient pu venir à l'Eglise, les prirent de vouloir bien les aller instruire. Ainsi ils passerent cinq ou six jours dans les Jardins, où il y avoit plusieurs Cabanes de Païsans. Quelques Gens du País assurerent le Pere Haudiguier, que proche de là il y avoit une Caverne où l'on voyoit deux monceaux, l'un d'or, l'autre d'argent, dont une partie estoit en lingots, & le reste monnoyé. Un fort honneste Homme, dont la probité estoit reconnue en toutes

chooses, lui protesta qu'il avoit été  
luy-mesme dans cette Caverne,  
ainsi que deux ou trois Personnes  
qu'il lui nomma, & qu'ils avoient  
tous veu ce Trésor. Il ajoutoit une  
chose qui tient beaucoup de la  
Fable, & qu'apparemment vous  
ne croirez pas ; c'est qu'un petit  
Ruisseau couloit dans la grotte, &  
qu'on le passoit & repassoit aisément,  
pourveu qu'on n'empor-  
taist rien, mais que lors qu'on pre-  
noit quelque lingot, ou quelque  
piece d'or ou d'argent, l'eau crois-  
soit tout à coup jusqu'à la hau-  
teur d'un Homme, & ne dimi-  
nuoit point, qu'on n'eust remis  
ce qu'on emportoit; & que quand  
on faisoit quelques Machines  
pour enlever ces Trésors sans en-  
trer dans la Caverne, tout se bri-  
soit aussitost, en sorte qu'il estoit  
impossible d'y réussir. Parmi les

Chrestiens de ce Païs-là , il y en a quelques-uns , qui pour estre fort éloignez des Pasteurs , tiennent beaucoup plus du Turc que du Chrétien : C'est pour cela que quand il passe quelque Prêtre dans leur Canton , ils se disent Chrestiens en secret ; & quand le Turc , qui fait l'office de Pasteur , vient aussi les visiter , ils se déclarent Turcs , & luy font un présent comme ils en font au Curé.

Deux ou trois journées au dela de Ragarta , en tirant vers le Septentrion , il y a une Nation appellée les Kesbiens , c'est à dire , les Adorateurs des Chiens . Ces Peuples ont un mélange de toutes sortes de Religions , & beaucoup de disposition à recevoir la nostre , mais ils n'oseroient en faire une profession publique , à cause qu'ils sont sous la

domination des Turcs. Le matin que de bien des choses , empescha les deux Missionnaires dont je vous parle , d'aller de ce côté-là. Ils prirent leur route vers le Levant , & continuant leur mission parmy les Chrestiens des Montagnes du Liban , ils visitèrent ceux de Kaferbhaoura , d'Evieba , & de plusieurs autres Villages & Hameaux , & arriverent enfin à Cannobin , où le Patriarche des Maronites fait sa résidence. Ils le saluerent , & en furent tres-bien reçus. Il les conduisit dans un Monastere , & leur en fit considerer le dedans , & le dehors. Il est situé dans le fonds d'une Vallée affreufe , qui s'enfonce d'une maniere à faire peur , entre deux Montagnes tres élevées , & fort voisines l'une de l'autre. L'Eglise est tres obscure , &

& n'est percée que d'un costé.  
 Il y a quatre ou cinq Chambres  
 assez sombres, & peu saines. Ils  
 n'y demeurerent qu'une nuit, &  
 partirent le lendemain pour aller  
 aux Cédres du Liban. Ils mar-  
 choient toujours entre ces deux  
 Montagnes, fort charméz de voir  
 les Ruisseaux qui se précipitent  
 de toutes parts de la pointe des  
 Rochers extrémement élevéz, &  
 qui se réunissant dans le fond de  
 la Vallée, portent ensuite leurs  
 eaux avec une rapidité surprise-  
 naise, depuis le Liban jusqu'à la  
 Mer. C'est ce qui est marqué dans  
 l'Ecriture, *Quae fluunt impetu da-*  
*Libano.* On voit dans cette Vallée  
 plusieurs Grottes dans le Roc,  
 dont la plupart ont été faites par  
 la Nature, & où plusieurs Solitai-  
 res ont autrefois mené une vie  
 qui tenoit moins de l'Homme

Novembre 1683.

E

que de l'Ange. Elles sont maintenant abandonnées, à cause de la tyrannie des Turcs qui regnent en ce Lieu-là. Il y en a encore deux ou trois qui sont habitées. Le Pere Haudiguer entra dans une, où estoit mort depuis peu de temps en odeur de sainteté un Gentil-homme Provençal, nommé Chasteüil. Il estoit d'une des plus illustres Familles de Provence, de laquelle Moréri fait une ample mention dans la seconde Edition de son Dictionnaire Historique. Il avoit une grande connoissance des Langues Orientales, & s'y estoit perfectionné dans un voyage qu'il fit à Constantinoplo, avec le Comte de Morcheville, qui y alloit en qualité d'Ambassadeur. Sa piété engagea à visiter la Terre-Sainte, & son inclination à l'étude des

Livres sacrez , luy fit choisir la retraite du Mont-Liban , afin de s'y appliquer avec moins de distraction. Il y vécut dans une pénitence continue. L'Histoire de sa Vie a été imprimée à Paris , & à Aix en Provence , & ces deux Editions n'empeschent pas qu'elle ne soit devenue très-rare.

Au sortir de cette Vallée , les Missionnaires prirent le chemin de la Montagne des Cédres. Il faut monter depuis le Rivage de la Mer environ deux jours , avant que d'arriver à ces Arbres si fameux qui couronnent la montagne , où ils paroissent de loin , & qui font le plus bel ornement , & la plus grande partie de la gloire du Liban. Il s'en trouve de même espece dans quelques autres endroits de ces Montagnes ,

E 2

mais ils ne sont point si beaux que ceux - cy. Il n'y en a que douze ou treize dans cet endroit, & ils ne sont pas d'une hauteur extraordinaire pour ce qui regarde le corps de l'Arbre ; mais outre qu'ils sont sur des Montagnes tres - élevées , ils ont encore des bras , & des branches fort grosses , fort hautes , & tres - épanduës. Le corps de l'Arbre est peu uny. Le plus gros peut - estre aisément embrassé par trois Hommes , & il n'a pas plus de six ou sept pieds de hauteur , mais il se divise ensuite en plusieurs branches , dont la grosseur & la hauteur égale les Chesnes ordinaires de France. La Feüille est comme celle de l'If , les Fruits sont semblables aux Pommes de Pin ; & le bois au dedans à la couleur , l'odeur , & les veines parcilles à celles du

Sapin. Ce bois dure tres-long-  
temps ; & on ne sçait pas préci-  
fément quand ont commencé ces  
Arbres , mais il y a des branches  
qui pourrissent & tombent de  
temps en temps , & quand le  
bois a esté coupé & exposé au  
grand air & à la pluye , il de-  
vient vermoulu. Les Capucins  
qui sont en ce Païs - là , disent  
qu'ils en ont veu pourrir chez  
eux. Ce qui est tres-vray , c'est  
que ce bois se conserve plusieurs  
siecles sur son pied , & lors qu'il  
est mis en œuvre , pourveu qu'on  
en prenne soin. Le Pere Haudi-  
guer dit la Messe sous ces Arbres ,  
sur des Pierres dressées en forme  
d'Autel au pied de l'un de ces Cé-  
dres , apres quoy il passa avec son  
Compagnon par dessus les Mon-  
tagnes opposées au Monastere de  
Cannobin , & parcourut tous les .

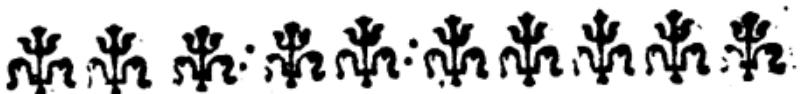
Villages des Maronites , comme il avoit fait de l'autre côté des Montagnes. Outre les difficultez des chemins , ils avoient encore à craindre les Turcs , qui estant en guerre les uns contre les autres , faisoient mille actes cruels d'hostilité. Ainsi les Chrestiens chez qui ils passoient les nuits ; estoient contraints de coucher avec eux sous les armes , pour éviter la surprise , & n'estre pas égorguez sans se défendre , comme l'avoient été quelques - uns des Hameaux voisins. Ils travaillerent par tout à leur Mission , sans éprouver aucun fâcheux accident , & parcoururent de nouvelles Montagnes , où ils trouverent de la neige sur la fin de Juillet , dans les plus beaux jours , & dans les plus grandes chaleurs de l'année. Ils marchoient des-

sus, tant elle estoit épaisse & solide. Prés de ces hautes Montagnes est un Village, nommé Tannourin, où le Curé avoit été contraincs depuis longtemps d'abandonner les Chrétiens, à cause de la Taille dont il estoit surchargé. L'Eglise de ce Village est bâtie de Pierres bien solides, entre lesquelles il y en a une dans un Pilier, qui devient extrêmement humide une ou deux fois la semaine. Quoy qu'il y en ait plusieurs de la même espece, elles est la seule d'où l'eau degoutte de cette sorte. Le Mercredy & le Vendredy, les Gens du Païs viennent témoigner la vénération particulière qu'ils ont pour cette Pierre, qu'ils disent avoir touché aux Reliques du Saint dont l'Eglise porte le nom. De là ils allerent à Akoura, où ils virent des

marqués anciennes des Romains, qui ont taillé dans le Roc un chemin large de plus de quinze ou vingt pieds, & long de plus d'un demy-quart de lieuë. Ils y trouverent ces paroles gravées sur la Pierre en caractere Romain, *Imp. Domitiani Aug. S. V. T. iussu.* Apres avoir veu quelques autres Antiquitez qu'ils ne pûrent bien déchiffrer, ils visiterent les Chrétiens de plusieurs Villages sur le chemin d'Antoura, où ils se tendirent au bout de six semaines de mission.

Le croy qu'on vous a déjà mandé l'heureux succès qu'a eu l'Emétique, qu'on a fait prendre à vostre Parente. Vous l'auriez cruë morte, si vous l'aviez veuë réduite à user de ce Remede. Il n'est pourtant pas si dangereux que vous le pensez, & peut-être serez vous guérie de l'erreur

où l'on vous a mise sur les effets qu'il produit, quand vous aurez lû une Lettre qui m'est tombée par hazard entre les mains. Je ne connois , ny celuy qui la écrite ny celuy à qui elle est adressée. Je sçay seulement qu'elle est conçue en ces termes.



A Lile ce 6. Nov. 1683..

**L**es Medecins de cette Ville , Monsieur , ont eu une contestation assez forte entr'eux , au sujet de l'Antimoine. Vous ne serez pas fâché que je vous en rende comte. Ils s'estoient diviséz en trois Factions. La premiere , dont Monsieur de la Barre estoit le Chef , soutenoit que l'Antimoine estoit un fort bon Reme-de , & propre pour la guérison de toutes sortes de Maladies quand il

E . S.

estoit bien préparé. La seconde à la teste de laquelle paraissoit Monsieur Douchet, prétendoit que l'Antimoine fust un poison qui tueoit tous les Malades, de quelque maniere qu'on l'eust prépare, parce qu'il laissoit toujours apres soy une qualité maligne dans les viscères, qui faisoit crever l'Homme tost ou tard, mesme plus de vingt ans apres l'avoir pris, & que quand il estoit une fois entré dans le corps humain, il n'en sortoit jamais, mais brûloit, & consumoit peu à peu l'estomach & les entrailles. La troisième Faction, plus politique, se tenoit dans le milieu sans se résoudre à prendre party. La seconde Faction, composée des plus anciens Medecins, l'auroit emporté par leur nôbre & pour le crédit qu'ils ont parmy le Peuple, sans l'autorité de Monsieur de la Rabliere, nostre Commandant, & sans un accident ar-

rivé, dont je vay vous dire les circonstances.

Un Enfant d'environ six ans, tomba malade d'une Epilepsie dont il mourut, apres que son Medecin ordinaire luy eut ordonné l'Emétique. La Faction opposée à ce Remede, n'en fut pas plûtoſt instruite, qu'elle donna un Placet à Messieurs du Magistrat, contenant que l'Emétique avoit encore fait mourir cet Enfant, ce qu'on pouvoit voir par sa langue qu'il avoit toute noire, & gangrenée, & que la violence du Remede luy avoit fait tirer hors de la bouche. Ainsi ceux de ce Party concluioient ; à ce qu'il plust à Messieurs du Magistrat, de leur permettre de faire ouvrir le Cadavre, pour faire connoître à tout le monde, que l'Emétique qu'ils traitoient de poison, estoit cause de la mort de cet Enfant. Messieurs du Magistrat avec la prudence qui leur est ordi-

naire, pour arrêter les contestations, & rendre justice à qui il apparten-  
droit, ordonnerent que le Cadavre  
féroit ouvert en leur présence, à  
l'intervention des Chefs des deux  
Factions contraires. L'ouverture  
ayant été faite, & l'estomach tiré  
hors du corps, on examina avec une  
entière exactitude, les parties tant  
vitales que naturelles. L'examen  
fait, on connut, & Monsieur Douchet  
le premier, qu'il ny avoit aucune  
partie malade, ny infectée de poi-  
son, & que l'Enfant estoit mort  
d'une mort naturelle, causée par la  
seule Epilepsie. Même bien loin de  
trouver la langue gangrenée, comme  
l'avoit soutenu la seconde Faction,  
on la trouva fort belle, excepté  
qu'elle avoit été mordue entre les  
dents. C'est ce qui est justifié par le  
Procès verbal de cette Visite. Com-  
me la plupart des Médecins suivent

fort souvent les sentimens qu'ils croient les plus propres à remplir leur bourse, on a crû que ceux de la seconde Factio[n], avoient pour but d'empescher ceux de la premiere d'avoir beaucoup de Pratiques, parce que guérissant promptement les Malades par leur Antimoine, ils en déroboient quantité aux Anciens, qui ignorant les secrets de la Chymie, & par conséquent la maniere de bien preparer l'Emétique, s'attachent à la Saignée, aux Purgations, & aux Lavemens, qu'ils réitèrent souvent, ordonnant des breuvages, de petits-laits, & autres bagatelles qui font languir les Malades plusieuss années, suivant en cela les avis de leurs Anciens, Maladus deust-il crevare, comme a fort bien dit Moliere. Cela n'a poins empesché que ceux de la seconde & troisième Factio[n] n'ayent souvent

ordonné l'Emétique ; mais ils l'ont fait sous des noms déguisez pour conserver leurs Pratiques , tant ce Remede estoit en horreur parmy le Peuple , & cela , par les discours de ceux de la seconde Faction , qui n'estoit pas seulement plus nombreuse que la premiere , mais encore appuyée par les Apotiquaires , qui ne songent pas moins à leur intérêt particuliers que les Medecins , tant parce que l'Emétique les prive du bénéfice qu'ils trouvent à donner des Purgations , & des Lavemens , que ceux de la premiere Faction préparent eux-mesmes l'Antimoine , sans le secours des Apotiquaires , qui ne sont pas toujours ponctuels à bien executer les Ordonnances .

L'autorité de Monsieur nostre Commandant , qui est tres-sçavant , & qui connoît les merveilleuses qualitez de l'Atimoine ; quand il

est bien préparé , a imposé silence aux Medecins qui s'estoient déclarer contre ce Remede. Voila , Monsieur , de quelle maniere les choses se sont passées. Vous pouvez m'en croire , puis que vous scavez que je ne suis ny Medecin , ny Apotiquaire , mais plus que personne du monde vostre tres , &c.

Je me suis informé , Madame de ce qu'on vous a dit qu'il y avoit eu de particulier aux Theses soutenuës à Arles dans le College des Peres Jesuites Voicy ce que j'ens ay sceu. Le Pere Prost , Professeur de la Rhétorique , ayant lié amitié avec la plûpart de ceux qui composent l'Academie Royale de cette fameuse Ville , crût qu'il ne pouvoit mieux réussir à leur donner des marques publiques de l'estime qu'il faisoit de leur Compagnie , qu'en leur faisant dédier

MERCURE

des Theses de son Art, comme aux  
Juges les plus éclairez dans toutes  
les belles connoissances. Dans ce  
dessein, il jeta les yeux sur un  
jeune Gentilhomme de la Famille  
de Messieurs Eymin, dont la capa-  
cité & l'esprit pouvoient luy faire  
espérer un heureux succès de cet-  
te entreprise, & qui se fit un hon-  
neur de soutenir la dépense d'une  
Action, qui devoit avoir pour té-  
moins tout ce qu'il y a dans Arles.  
de Personnes distinguées par leur  
qualité & par leur mérite. Le sçava-  
vant Monsieur Roulet, revenu  
de Rome depuis quelque temps,  
se chargea du Dessein & de la  
Gravure de la Planche, pendant  
qu'on se prépara d'un autre costé  
à répondre de toutes les Regles  
de l'Eloquence, de celles de la  
Poësie Latine & Françoise, & de  
celles de l'Histoire, tant de la.

sacrée que de la prophane. La plûpart des Gens ne pouvoient croire qu'un jeune Homme eust pu acquerir en si peu de temps tant de connoissances si curieuses & si vastes ; & les autres qu'étonnoit la nouveauté d'un pareil dessein , mourroient d'envie d'en voir le succès. Le 26. du mois d'Aoust ayant été choisy pour cet Acte , tout le monde se rendit en l'Eglise du College des Je-suites , où il y avoit un Concert d'Instrumens pour divertir l'Assemblée , en attendant que l'on commençast. Messieurs de l'Academie Royale prirent place au premier rang qui n'estoit destiné que pour eux. Derriere ce premier Cercle estoient trois autres rangs de Fauteüils , qui furent remplis d'un costé par des Personnes tres-considerables ; & de

l'autre, par un grand nombre de Dames, que quelques Académiciens avoient invitées, à cause que les Disputes Académiques, telles que devoient estre celles de cette Action, ne sont pas si seches & si mystérieuses que celles de la Philosophie, & que même la plupart du temps on devoir proposer en François. Le Soutenant commença par un Compliment Latin qu'il adressa à Messieurs de l'Académie. Il leur dit, Qu'il pourroit sembler étrange que les Muses Latines fissent hommages aux François, & que les Aînées recherchassent avec tant d'empressement la protection de leurs Cadetts; Que cependant elles ne croyoient pas se faire tort, ny ménager mal leur réputation, en se soumettant à leurs Rivaux, si elles pouvoient mériter par leur protection; Que l'Acadé-

mie Royale ne pouvoit leur refuser cette faveur , puis qu'elle leur estoit redevable de tant de grands Hommes consommez dans les Sciences , & qui avoient cueilly les Lauriers sur le Parnasse Latin , avant que d'en cueillir sur le Parnasse Fran ois . Il ajouta , Que quelque fiert  que dussent avoir les Muses Latines , elles n'estoient pas si contest es de leur m rite , qu'elles n'avoient , que c'estoit ´ eux qu'on devoit la gloire d'avoir relev  celle des beaux Arts ; Qu'ils avoient fray  le chemin ´ la Noblesse , qui regardoit auparavant les Sciences comme une occupation indigne d'un rang un peu distingu  ; Qu'apres que Monsieur le Duc de S. Aignan avoit fourny si glorieusement cette Carriere , personne ne pouvoit refuser d'y entrer , ny m epriser une Compagnie , o  pendant la Paix tant de grands Hommes , auſſi

fameux par leur bravoure que par leur politesse , avoient cultivé les Sciences avec une exacte assiduité , sans les accuser de mauvais goust , & sans blesser la sagesse du plus grand des Roys , qui s'estoit déclaré , si hautement le Protecteur de tous les Scavans , & qui faisoit refleurir les Arts par tout son Royaume avec tant de gloire. Ce Compliment estant achevé , le Concert recommença pendant qu'on distribua les Theses. La Dispute fut ensuite ouverte par des Questions que le Préfet du Collège proposa sur les Règles de la Comédie & de la Tragédie , sur les raports qu'elles ont l'une avec l'autre , & sur leur différence ; Si les Femmes peuvent estre le sujet d'une Tragédie ; ce qui fut bientost décidé par les exemples des Anciens & des Modernes ; Si la Tra-

gédie donne plus de plaisir que la Comédie , & en quoy consiste la finesse de ces sortes de Poëmes. On continua , en agitant les différens qui sont entre les Latins & les François ; S'il faut mesler beaucoup de figures dans le Discours , & sur tout de celles qui outrent d'ordinaire la pensée ; S'il faut mettre parmy les Ornemens de l'Eloquence , les Iérogliphes, les Enigmes , les Devises , les Emblèmes , & les Fables ; S'il faut faire les Inscriptions de l'Arc de Triomphe , & des Monumens publics , en François , ou en Latin . Ce furent les Propositions qu'attaqua Monsieur l'Abbé Fleche , qui s'estant détaché de l'Académie en faveur du Soutenant , luy donna lieu de développer tous les mysteres des Scavans avec une facilité surprenante. Comme il

estoit échapé une Proposition dans les Thescs , qu'on croyoit une malice que l'on vouloit faire aux Femmes, Monsieur de Mont-blanc, Frere de Monsieur le Lieutenant General , qui s'est distingué par plusieurs Campagnes en Sicile & ailleurs , se crût obligé de soutenir leur party. Il le fit de la maniere du monde la plus délicate. Il cita en leur faveur les traits les plus curieux de l'Histoire sainte & de la prophane , & tâcha de justifier leur innocence par plusieurs endroits de l'Ecriture , qu'il toucha fort adroitement. La Dispute passa à l'origine & aux regles de l'Histoire. Monsieur Arnaud en rapportoit la naissance au Niloscope de Memphis , qui estoit une Colonne d'une prodigieuse grandeur , sur laquelle on gravoit tous

les ans les accroissemens du Nil ,  
 & fit paroistre là-dessus une éru-  
 dition tres-profonde. On répondit  
 à toutes ses difficultez , & l'on  
 montra qu'on devoit l'origine de  
 l'Histoire aux deux Colomnes  
 que les Hommes dresserent avant  
 le Deluge , pour immortaliser les  
 Préceptes des Arts , & les Noms  
 de ceux qu'ils avoient inventez .  
 Monsieur Fraischier finit la Dis-  
 pute en Vers François , & fit voir  
 autant de galanterie que d'esprit,  
 dans le Sujet qu'il traita . Apres  
 qu'il se fut fait éclaircir de l'ori-  
 gine de la Poësie , & des premiers  
 Poëtes , tant parmy les Hébreux ,  
 que parmy les Grecs & les Latins ;  
 il s'arresta à la Poësie rimée , &  
 soutint que c'estoit aux Proven-  
 çaux , & non aux François , que  
 l'on en devoit la gloire . On rap-  
 porta des Poësies en l'une & en

l'autre Langué , de plus de cinq cens ans , & on dit mille jolies choses sur cette matière. On parla en suite des caractères de toutes les petites Poësies Latines & François , dont le Souverain donna les Règles. L'admiration qu'on eut pour la maniere dont il se tira de tant de Disputes , redoubla par une nouvelle épreuve qu'on fit des avantages qu'il a dans les belles Lettres. On présenta une centaine de Billets à tirer au sort ; dont chacun renfermoit une Question curieuse & difficile , qu'il s'engageoit à développer sur le champ. On fut étourdy de cette avance ; & Monsieur le Chevalier de Romieu , Directeur de l'Academie , ayant tiré un de ces Billets , trouva qu'il renfermoit toute l'Histoire d'Alexandre le Grand. Il n'y eut personne qui

. qui ne renouvelast son attention pour voir comment on se tireroit d'affaire ; mais on eut lieu d'estre satisfait , quand ce jeune Souternant rapporta les plus curieux endroits de l'Histoire de Quinte-Curse , les causes de la Guerre des Grecs contre les Perses , les préparatifs prodigieux du costé de Darius , & ceux d'Aléxandre , qui estoient si peu considérables ; la rencontre des deux Armées au- pres du Granique , les suites de cette Bataille , & les avantages que les Grecs remporteron de leur victoire . Apres cet essay , il ne restoit plus qu'à répondre des . caractères des Empereurs Ro- mains depuis Jules - César , jus- qu'à Léopold - Ignace qui regne aujourd'huy . C'estoit un Ouvra- ge que le Professeur de la Rhéto- rique avoit ajouté aux Theses ,

*Novembre 1683.*

E

que le Soutenant devoit reciter & expliquer à tous ceux qui au- roient voulu se satisfaire sur ce sujet. Il contenoit 149. Quatrains, sans compter les caractères des Roys de France , & des Empe- reurs Turcs , sur lesquels on s'é- toit obligé de répondre. On se contenta d'en demander cinq ou six , quoy que l'on eust prié l'As- semblée d'en demander davan- tage ; mais l'Acte avoit déjà duré trois petites heures , & l'on com- mençoit à se ressentir des incom- moditez de la saison. Le Soute- nant fit donc son dernier Com- pliment , pour remercier Mes- sieurs de l'Académie de la pro- tection dont ils l'avoient honoré ; & toute l'Assemblée , des applau- dissemens qu'elle luy avoit don- nez ; *Plutost* , dit-il , fort modeste- ment , pour le rassurer dans ses

*combats, que pour accompagner son triomphe.* Apres qu'il eut cessé de parler, toute la Compagnie s'arresta pour entendre Monsieur le Chevalier de Romieu, Directeur, qui devoit complimenter ce jeune Gentilhomme de la part de l'Academie. Voicy les termes dont il se servit, en adressant d'abord le Discours aux Académiciens.

## M E S S I E V R S,

*Qu'il est beau de voir fleurir les Sciences, quand le plus grand des Roys les protege, & qu'il est avantageux d'assister au Triomphe des Muses, où l'on voit accourir un si grand nombre d'honnêtes Gens! Apollon a ses Héros aussi bien que Mars; les Lauriers que remportent les Vainqueurs, ne sont pas plus glorieux que ceux qu'obtiennent les Scavans; & les uns & les autres,*

sont placez indiféremment dans le Temple de la Gloire. On n'en peut douter, Messieurs. Les avantages que procurent les belles Lettres, sont tres-considerables. Elles sont bien souvent la cause des Actions les plus éclatantes, & donnent de grandes prérogatives à ceux qui les possèdent. C'est par leur moyen que s'entre tiennent les nœuds de l'honnête Société, que l'esprit communique éloquemment ses pensées, & que le cœur exprime avec politesse ses nobles mouvemens. Le commerce des belles Sciences n'est pas incompatible avec la Noblesse. Fose dire sans flater, Messieurs, que l'étroite alliance que vous en avez faite, donne des marques convainquantes de cette vérité. Vous marchez glorieusement sur les pas de Monsieur le Duc de S. Aignan, vostre fameux Protecteur, qui a sceu divinement

bien allier les plus profondes Connoissances avec une Noblesse distinguée. Vostre Corps est autant recommandable par la haute naissance de ceux qui le composent, que par la beauté de leur genie. Oùy, Messieurs, vous êtes Illustres par vos Ancestres; & par l'éclat que vous tenez de vous mesmes, vous avez pris des moyens infallibles pour arriver à l'immortalité. Vostre noblesse soutenuë d'un courage intrépide, vous a donné lieu d'y prétendre, mais les talens dont vous êtes enrichis vous l'assurent malgré l'envie.

Ne tirez pas toute vostre gloire de vous estre signalés dans le Champ de Mars, la Fortune peut avoir quelque part aux Actions de valeur; & vostre ardeur pour les belles Lettres, qui vous a fait obtenir l'alliance de la premiere Académie du Monde, vous distin-

gue par vostre mérite particulier.  
Glorifiez-vous d'estre de nobles Scava-  
vans, comme d'estre de nobles Guer-  
riers, & continuez à faire chanter  
à vos Muses les prodiges de guerre,  
que vous avez vus en servant sous  
les Etendars de LOÜIS LE GRAND,  
qui soumet les Nations les plus fie-  
res, par la seule approche de ses  
Armes toujours triomphantes. Faites-  
vous un honneur de ne devoir qu'à  
vous la haute réputation que vous  
avez si justement acquise, par la  
délicatesse de vos pensée, par la  
fécondité de vostre imagination, &  
par la politesse de vos Ouvrages.  
Aussi personne ne s'étonnera que le  
juste discernement des Révérends  
Peres Iesuites, les ait obligéz à vous  
offrir les premiers fruits des tra-  
vaux de leur Disciple. Vous leur  
estes pourtant redcuvables, de vous  
avoir publiez par cette Action cele-

bre comme les Arbitres de l'Eloquence.

Que vous estes heureux ; Monsieur , d'avoir de si parfaits modelles à imiter parmy vos Concitoyens , & de trouver chez vous de si beaux sujets d'emulation , pour repondre au panchant que vous avez receu de la Nature ! Il est certain que l'Homme est naturellement porté à priser la Vertu. Ces louables mouvements luy sont inspirés par le Createur , qui repend dans son ame , en luy donnant l'estre , les semences du bien . Il n'est pas moins véritable que l'on juge du prix des Gens par leur inclination , & par le desir qu'il font paroître de posseder les belles Lettres . Que ne doit-on point attendre de vous , qui secondez cette disposition naturelle , & qui faites voir tant de ferveur dans les Etudes , en faisant tous vos efforts pour devenir

scavant? Vous avez des sentimens héroiques, & vous commencez dès vos jeunes ans à travailler pour l'immortalité. Ah qu'il est glorieux d'y aller par une route qu'on se trace soy mesme, & qu'il est charmant de porter des Couronnes dont le brillant n'est pas emprunté! Vous etes sans-doute convaincus, que ces Messieurs tiennent aujourd'hui par les belles connoissances un si haut rang dans le Royaume, & qu'ils tirent leur plus grand éclat de cette source féconde en lumiere. Animé par l'exemple de ces fuges souverains des Lettres, guidé par les Reverends Peres Jésuites, vos fidèles Conducteurs, & les veritables Oracle's des Sciences, dont les vertus ont toujours fait l'admiration de la Chrestienté, par les solides avantages qu'elle en reçoit chaque jour, & merite l'estime des plus sages.

Monarques ; cette illustre & sainte Compagnie estant d'une aussi grande utilité à l'Etat , qu'à la Religion. Enfin instruit par les leçons d'un si habile Homme , vous pouvez espérer d'avoir une glorieuse part aux récompenses que distribuë le grand Apollon , & vous meriterez en perséfiant dans vostre louable entreprise , les mesmes honneurs que les Maistre du bien dire. Les doutes subtils que vous venez d'éclaircir sur la Poësie , & sur l'Histoire , les justes définitions que vous avez données de l'Eloquence ; nous persuadent que vous estes un digne Nourrisson des Muses Latines. Les François , leurs cheres Sœurs , auront un plaisir extrême de faire voir en vous leur parfaite union sous les auspices de LOÜRS LE GRAND , & toujours le même , je veux dire véritablement Grand ; Grand dans l'exécu-

*tion, comme dans le projet ; aussi Grand dans ses actions, que dans ses discours ; plus Grand par lui-même, que par les avantages qu'il tient de la Fortune, & encore plus Grand par sa rare pieté qui lui attire les Bénédictons célestes, dont on voit des effets si charmans, par la fécondité de son auguste Famille qui fait le bonheur des François, & celuy de ses Alliez. Les faveurs de ces grands Protecteurs de toutes les Académies, vous donneront moyen d'occuper une place dans la nôstre, & je puis vous promettre, Monsieur, sans craindre d'estre désavoué, qu'elle sera réservée à vostre mérite.*

Ce Discours, qui fut suivi d'un applaudissement général, termina cette Action. Peu de jours après, on rassembla l'Académie Royale au Collège, avec

une grande foule de Gens de qualité, pour entendre Monsieur l'Abbé de Grille, Fils de Monsieur le Marquis de Robias-Estoublon, qui n'avoit pû parler le jour que se soutinrent les Theses, à cause du peu de temps qu'il y avoit pour tant de matières. Tout ce qu'il dit pendant une demy-heure, fut dit avec tant de grace & de justesse, que tout le monde fut étonné de voir tant d'esprit & de noble hardiesse dans un jeune Gentilhomme de douze ans. Il expliqua les mystères de la Planche faite par Monsieur Roulet. Il en découvrit toutes les beautez & tout l'artifice, & fit une infinité d'allusions ingénieuses. Le Soûtenant se rendit huit jours après au Lieu où les Academiciens s'estoient assenblez, pour les remercier de nou-

veau de l'honneur qu'on lui avoit fait de luy assurer une Place dans une Compagnie si illustre.

Les paroles de l'Air nouveau que je vous envoie , sont de Mr de Messange. Le fameux Monsieur d'Ambruys les a notées.

## A I R   N O U V E A U .

**V**ous voulez que je vive , afin  
que je vous aime ,  
Et vous ne voulez pas de la moindre  
faveur

Payer les feux de mon amour ex-  
tréme.

Quel barbare plaisir vous donne ma  
douleur ?

Ah , finissez mes maux , inhumaine  
Sylvie ,

Ou laissez-moy finir mon amour &  
ma vie.

Le premier jour de ce mois,

Feste de tous les Saints, Monsieur l'Abbé Boisneau prescha à Versailles, en présence de Sa Majesté. Ce Sermon reçut une approbation générale, & Madame la Dauphine qui l'admira , en ayant parlé avec beaucoup d'avantage , le Roy dit , qu'il seroit encore plus beau sur le papier. Cette louange est tres-forte, puis que le geste, la manière de prononcer, & les autres agréments extérieurs de l'Orateur, contribuent souvent beaucoup à faire paroître , ce qui seroit quelquefois fort peu de chose dénué de l'action. Je ne vous dis rien de la pieté édifiante de la Maison Royale, qui sert d'exemple à toute la Cour , & qui fait ses Dévotions dans toutes les Fêtes solennnelles.

J'ay appris une chose fort sur-

prenante d'un Homme tres-digne de foy , qui assure qu'il s'estoit trouvé à Orange le 25. du dernier mois chez Monsieur l'Evêque , lors que ce Prélat reçeut une Lettre d'un Gentilhomme , qui luy mandoit ce qui suit. Vne Femme de la Religion Prétendue Reformée , demeurant dans un Bourg de la Principauté d'Orange , eut querelle avec une Femme Catholique. Elles estoient grosses toutes deux , & n'attendoient l'une & l'autre que le moment d'accoucher. Elles s'échaufferent insensiblement dans leur dispute , dont tout le Bourg fut témoins , & les raisons particulières leur manquant , elles y mêlerent celles de la Religion. La chose alla dans un telle excés , que la Femme Calviniste pria Dieu de vouloir permettre que

celle des deux qui estoit dans la fausse Religion , accouchast d'un Diable. Trois jours apres , à cinq heures du matin , cette Femme sentit de grandes douleurs , & ces douleurs luy firent pousser de si effroyables cris , qu'ils donnèrent l'alarme à tous ceux du Bourg. On accourut en foule chez elle. Le Ministre y vint pour la consoler ; & ce qu'il luy vit souffrir l'ayant fait mettre en prières , à peine y eût-il esté quelques momens , qu'elle accoucha , non pas d'un Enfant , mais d'un Monstre , qui n'avoit que des grifes & une bouche toujours ouverte. Il aboyoit comme un Chien , & tout le monde en fut effrayé. Rien ne sçauroit estre égal à la consternation où demeura le ministre , voyant un si grand concours de Peuple témoin de cet accident.

Le Gentilhomme qui l'a écrit à monsieur l'Evêque d'Orange, estoit dans la Chambre de la Calviniste, & n'en sortit point qu'il n'eust veu la fin du monstre, qui fut étouffé entre deux Matelats. Vous tirerez telles conséquences qu'il vous plaira de cette aventure. Je vous dis le fait sans raisonnement.

Je me souviens que vous m'avez souvent demandé de quelle maniere on avoit puny les Religionnaires séditieux du Vivarrets. Le Roy qui pance toujours du costé de la clémence , a pardonné à tous ceux qui retourneroient dans leurs Maisons , & il ne faut pas douter que cette douceur n'empesche la continuation des troubles dont vous avez entendu parler. Je vous envoie la Copie des Lettres d'abolition.

137  
ccor-



) Y.

res de  
e.



DE DE  
& de  
nnois,  
Dyois.  
ALUT.  
nous  
legne,  
ent de  
is aussi  
parfaite  
estions  
tre que  
toutes.

136

Le G.  
Monsi  
estoit  
vinist  
n'eust  
fut ét  
Vous  
qu'il v  
re. Je  
nemer

Je  
m'ave;  
quelle  
Religie  
rets. Le  
du cos  
donné  
soient  
ne faut  
ceur n'.  
des t  
entend  
la Co Pi

que Sa Majesté leur a accordées.



## DE PAR LE ROY.

*Amnistie pour les Religionnaires de la Province de Dauphiné.*

L O U I S P A R LA GRACE D E  
D I E U , Roy de France & de  
Navarre , Dauphin de Viennois ,  
Comte de Valentinois , & Dyois .  
A tous présens & à venir , S A L U T .  
Le principal objet que nous  
avons eu depuis nostre Regne ,  
a toujours esté non seulement de  
soulager nos Peuples , mais aussi  
de les faire joüir d'une parfaite  
tranquilité ; & nous nous estions  
persuadez que le bon ordre que  
nous avions étably dans toutes

les Provinces qui nous sont soumises , l'application que nous avons eu dans tous les temps pour réprimer les abus qui s'y estoient introduits , & les grandes & importantes Conquestes que nous avons faites pour mettre nos Frontieres à couvert de l'insulte de nos Ennemis , devoient empêcher qu'aucuns de nos Sujets manquassent à l'obeissance qui nous est deuë ; Cependant nous avons appris qu'au mois de Juillet dernier , quelques Habitans de la R. P. R. de nostre Province de Dauphiné , abusez par les artifices de quelques Ministres & autres de ladite Religion , Mal-intentionnez à nostre service , & ennemis du repos public , s'étoient armez & attroupez en grand nombre dans quelques endroits de nostre dite Province ,

pour empescher l'exécution de nos Edits, Déclarations, & Arrests rendus sur le fait de ladite R. P. R. Et comme toutes les voyes de douceur que nous avons mises en usage pour porter les Faétieux à rentrer dans leur devoir, ont esté inutiles, Nous avons esté obligez d'envoyer dans nostredite Province de Dauphiné quelques Troupes sous le commandement du Sieur de Saint Rhu, Maréchal de Camp, & Lieutenant des Gardes de nostre Corps, pour par la force de nos armes reduire ces Mutins à rentrer dans leur devoir; & nous avons ordonné en même temps au Sieur le Bret, Conseiller en nos Conseils, Maistre des Requests ordinaire de nostre Hostel, & Commissaire departy pour l'execution de nos ordres dans nostredite Province de Dauphi-

né, de se transporter sur les Lieux où se sont faits lesdits attroupemens, pour informer desdites rebellions, & faire le procez aux Coupables, conformement à l'Arrêt de nostre Conseil d'Etat du 15. Aoust dernier ; en execution de quoy nous Troupes estant arrivées dans nostredite Province, elles auroient rencontré le 29.dudit mois une partie des Seditieux au nombre de trois cens, lesquels ayant refusé de se soumettre & de quitter les armes, & s'estant mis en état de défense, les uns auroient porté sur le champ la peine de leur crime, & les autres se seroient sauvez dans les montagnes. Mais quoy que cette rebellion, & plusieurs autres violences & voyes de fait commises par quelques-uns de ladite R. P. R. meriteroient autant de châtimens

exemplaires qu'il y a de Complices ; neanmoins la compassion qu'a excité en nous l'aveu & la detestation que la plus grande partie de ces Seditieux ont fait de leur faute , & des crimes où leur aveuglement les avoit jettez; d'ailleurs la fidelité inebranlable de tous les autres nos Sujets de ladite R. P. R. nous a porté à prendre plutost pour les Coupables des sentimens de clemence que de rigueur , & d'user d'autant plus de misericorde & de moderation envers eux , qu'il a plû à Dieu d'augmenter par ses benedictions les moyens d'exercer la puissance qu'il nous a mise en main , Nous souhaiterions même pouvoir accorder une Abolition generale à tous les autres Complices de tant de desordres. Mais ce que nous devons à l'Etat & à la Justice , ne

nous permettant pas de dissimuler entierement des crimes si atroces , & dont l'entiere impunité pourroit attirer des suites tres-fâcheuses , Nous avons resolu de restringre ce châtiment à quelques-uns des plus coupables, qui serviront d'exemple à retenir doravant tous les autres dans leur devoir,& contribueront davantage à même tems à affermir la tranquilité publique.POUR CES CAUSES , & autres considerations à ce nous mouvans , Avons de nostre grace speciale , pleine puissance, & autorité Royale , éteint, aboliy , & assoupy , & par ces Présentes signées de nostre main , éteignons, abolissons, & assoupissons tous les Crimes de revoltes, rebellions , soulèvemens , & attroupemens avec port d'Armes , meurtres, résistance contre nos Trou-

pes, Presches, & Assemblées dans les Lieux défendus par nos Arrests, & autres violences commises à l'occasion & pendant le cours desdites séditions , en quelque sorte & maniere qu'ils soient avenus depuis le premier Juillet jusqu'à présent. Voulons que tous les Autheurs & Coupables desdits desordres & séditions , & leurs Complices , à l'exception seulement de ceux qui seront cya-  
pres spécifiez , demeurent dé-chargez de toutes les poursuites & recherches qui leur pourroient estre faites à l'avenir pour raison des Crimes commis durant lesdites rebellions , bien qu'ils ne soient icy particulierement déclarcz. Leur avons à cet effet remis , quitté , & pardonné , remettons , quittons , & pardon-  
nons , tant en general qu'en par-

ticulier , tout ce qui pourroit être imputé à l'occasion desdits attrou-pemens , port d'Armes , Pres-ches , & Assemblées dans les Lieux où l'Exercice de ladite Religion a esté défendu ou inter-dit par nos Arrests , & générale-ment de tous autres crimes & de-fordres qui peuvent avoir esté commis , sans qu'ils en puissent estre recherchez , molestez , ny inquiétez par quelques Person-nes , ou sous quelque prétexte que ce puisse estre , leur remet-tant toutes peines , amende , & punition corporelles & civile , lesquels pour raison desdits Cri-mes ils pourroient avoir encou-rus envers Nous & la Justice . Mettons à cette fin au néant tou-tes Informations sur ce faites , Decrets , Jugemens , & Arrests donnez en conséquence , impos-sant

sant silence perpétuel à nostre Procureur General , ses Substituts présens & à venir , & à tous autres ; à condition toutefois premièrement que les Temples de Bordeaux & de Befaudun , situez dans ladite Province de Dauphiné , seront rasez aux frais & dépens des Habitans desdits Lieux de la R. P. R. & qu'il sera basty à la place de chacun d'iceux une Pyramide , sur laquelle sera écrit , que pour punition des rebellions commises par les Habitans desdits Lieux de ladite R. P. R. & de l'insolence qu'ils ont euë de charger nos Troupes , lesdits Temples ont esté rasez , avec défense d'y faire à l'avenir , sous peine de la vie , aucun Presches , Assemblées , ny Exercices de ladite Religion ; Et en second lieu , que ceux de ladite Religion qui

*Novembre 1683.*

G

desireront jouir de la presente Abolition , se remettront dans leurs Maisons quinze jours après la publication des Présentes , y vivront dans l'obeissance & dans la soumission qu'ils doivent à nos ordres , & ne se porteront jamais plus à de semblables actions, soulevemens , attroupemens & violences , à peine d'estre décheus de nostre presente Grace , en laquelle n'entendons comprendre la memoire & biens de ceux qui ont esté tuez les armes à la main , ou executez à mort , les Ministres qui auront presché ou assisté aux Presches dans les Lieux défendus par nos Edits & Arrests , les Condamnez aux Galeres , & les nommez .

ny ceux qui sont actuellement

prisonniers , ausquels le Procès continuëra d'estre fait ; à la réserve aussi des Sacrileges & autres crimes exécrables , si aucunz ont esté commis tant sur les Prêtres que Séculiers . V O U L O N S aussi que la reparation des dommages causez tant aux Catholiques qu'à ceux de ladite R. P. R. qui sont demeurez dans leur devoir , soit prise sur les Biens de ceux qui sont exceptez de cette Abolition . Si DONNONS EN MANDEMENT à nos amez & feaux les Gens tenans nostre Cour de Parlement de Grenoble , & à tous autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra , que ces présentes Lettres d'Amnistie , Grace , & Abolition , ils fassent lire , publier & enregistrer , & du contenu en icelles jouir & user plai-nement & paisiblement , & pen-

G 2

pétuellement , les Autheurs & Coupables desdites séditions , leurs Complices & Adhérons , tout ainsi & en la même maniere que si chacun d'eux y estoit particulierement dénommé , à l'exclusion tourefois de ceux cy defsus spécifiez , sans permettre qu'il leur soit fait à présent ny à l'avenir en leurs personnes ou biens aucun trouble ny empeschemens , & sans qu'il soit besoin qu'aucun d'eux soit tenu de se representer en personne , & se mettre en état pour l'entérinement desdites Lettres , dont nous les avons relevéz & dispensez , relevons & dispensions , nonobstant nosdits Arrests , Ordonnances , Reglemens , & Lettres à ce contraires , ausquels & aux dérogatoires des dérogatoires y contenus , nous avons dérogé & déro-

geons par cesdites Présentes ;  
**C**AR TEL EST NOSTRE PLAISIR.  
Et afin que ce soit chose ferme &  
stable à toujours , Nous avons fait  
mettre nostre Scel à ces Présen-  
tes , sauf en autres choses nostre  
droit , & l'autruy en toutes. D O N-  
N E' à Fontainebleau au mois de  
Septembre , l'an de grace mil six  
cens quatre - vingts trois , Et de  
nostre Regne le quarante-unié-  
me. Signé LOUIS , Vis à LE TEL-  
LIER ; Et plus bas , Par le Roy  
Dauphin , COLBERT , Et scellé  
du grand Sceau de cire verte.

Je viens à ce qui s'est passé en  
Flandre depuis quelque temps.  
Toute l'Europe sçait que depuis  
la Paix de Nimegue , le Roy n'a  
pû tirer raison des Espagnols , tou-  
chant le Comté d'Alost , le Vieux-  
Bourg de Gand , & les autres  
Lieux qui lui appartiennent. Ils

ont voulu soutenir la réputation qu'ils avoient autrefois d'estre habiles Politiques , en se défendant par de longs détours . & ils ont crû qu'ils leur tiendroient encor lieu de Troupes & de Cannons , mais tout a changé pour eux ; & la France sous le Règne de LOÜIS LE GRAND , ne s'est pas trouvée moins habile dans le Cabinet , que sçavante dans l'art de Conquerir . Ce n'est pas que la justice estant entierement & visiblement du costé du Roy , Sa Majesté ait eu besoin d'employer des raisons étudiées , pour faire connoître combien ses prétentions estoient équitables . Au contraire ce Monarque en a usé comme tous ceux qui ne se défiant point de la bonté de leur Cause , & en estant entierement sûrs , veulent bien la remettre en

arbitrage , ce qui auroit été hazarder beaucoup s'il n'avoit pas eu un droit plus que juste , si l'on peut parler ainsi ; les Arbitres n'ayant jamais la même severité des Juges , puis qu'en faveur de l'ac-  
commodelement , & de la confian-  
ce que les deux Parties ont en  
eux , ils ostent toujours quelque  
chose à ceux qui ont le plus  
de droit , afin de ne rendre pas  
la partie qui en a le moins entie-  
rement malheureuse . Vous voyez  
par là qu'un Prince moins géné-  
reux que le Roy , & qui se seroit  
moins soucié de la Paix de l'Euro-  
pe , ne se seroit pas soumis à un  
Arbitrage , puis qu'il s'exposoit  
par là à perdre quelque chose de  
ce qu'il pouvoit avoir , ou la force  
de son droit , ou par celle de ses  
armes . Cependant le Roy , pour  
montrer à toute l'Europe qu'il ne

demandoit rien que de juste , a bien voulu se remettre à l'Arbitrage du Roy d'Angleterre. Tout se seroit terminé par cette voye ; mais ce n'estoit pas le but de ceux qui vouloient faire traîner les choses en longueur , pour n'en voir jamais la fin. Comme ce qui doit appartenir au Roy est au dela de la Barriere , la difficulté de le ceder à Sa Majesté dévoit paroître grande , & il sembloit que les Hollandois y dussent encore moins consentir que les Espagnols. Je ne scay si vous vous souvenez de ce que c'est que cette Barriere , & si pour en rafraîchir vostre memoire , je ne dois point vous dire , que dans le dernier Traité de Paix que les Hollandois ont conclu avec la France , ils sont convenus que le Roy n'auroit de places , qu'à une certaine

distance de celles qui leur appartiennent, & tout ce qui passe cette distance, est appellé la Barrière. Il est arrivé que ce que le Roy prétend aujourd'huy, & qui devroit luy avoir été remis par les Espagnols il y a plusieurs années, suivant le Traité de Nimégue, est au dela de cette Barriere. Admirez icy la justice & le procédé honnête du Roy. Ce Prince ne voulant rien perdre de ce qui luy est justement acquis par des Traitez solennels, & ne voulant point aussi donner de chagrin aux Hollandois, en s'approchant de leurs Places, a demandé aux Espagnols un Equivalent en deçà de la Barrière ; & c'est ce qui cause la dispute qui fait aujourd'hui tant de bruit, & sur laquelle toute l'Europe a les yeux ouverts. Les Espagnols voudroient ne rien

accorder. Dans ce dessein , ils se font servis jusques icy de tout ce que la Politique & la Chicane , ont esté capables de leur inspirer ; & voyant la gloire du Roy dans un degré d'elevation qui les éblouït en dépit d'eux , ils voudroient que toute l'Europe prist leur party , afin que lors qu'elle travailleroit à faire diminuer ce brillant éclat , ils travaillaissent de leur costé à profiter seuls de cette conjoncture . C'est ce qui les porte à vouloir gagner du temps & esperant toujours en de certains evenemens qu'on n'a pas lieu de prévoir , & qui ont souyent sauvé la Maison d'Autriche . Voila l'état des Espagnols avec nous . Quant aux Hollandois , ceux qui veulent la guerre parmy eux , sont bien embarrassez , & ne sçavent quel prétexte prendre pour broüiller .

Ce que le Roy demande luy est légitimement dû. Il auroit pû s'en rendre maistre depuis plusieurs années , il ne l'a pas fait. Il auroit pû avoir des Places par dela la Barriere , il a demandé un Equivalent , afin qu'on luy en donnaist en deça. Il estoit assez puissant pour estre luy-mesme Juge en sa propre Cause , & se faire raison par luy-mesme , & cependant il a bien voulu se remettre à un Arbitre. Quoy qu'on ne se puisse plaindre de luy , certaines Puissances ne laissent pas de s'opposer en secret à ses Prétentions les plus justes , contre l'intérest de leur Païs ; qui devroit n'avoir aucun démeslé avec le Roy , puis qu'il ne veut rien au delà de la Barriere ; mais comme ces Puissances ne peuvent regner que parmy les troubles , il faut que

toute l'Europe soit en armes, pour établir l'autorité d'un Prince qui ne sçauroit agir en Souverain que pendant la guerre. Le Roy , voyant qu'avec un pareil obstacle, il luy seroit impossible d'obtenir jamais aucune chose par la force de son droit & de ses raisons , a demandé plus vivement depuis deux mois, qu'on luy rendist justice. Il a mesme fait entrer des Troupes sur les Terres d'Espagne , pour les engager à s'expliquer. Ces Troupes ne commettaient point d'actes d'hostilité, ce qui chagrinoit beaucoup ceux qui cherchoient tous les prétextes imaginables pour entrer en guerre ; mais enfin connoissant la moderation du Roy , & desespérant de le voir rompre le premier, ils ont si bien fait que ceux de leur party ont enlevé des Gar-

des avancées. Ils ont tué ; ils ont pris quelques Chasteaux , & se sont servis du fer & du feu que les Troupes du Roy avoient jusques-là eu ordre de ne point mettre en usage. C'est ainsi qu'ils ont eux mesmes commencé une guerre , qu'ils eussent voulu imputer au Roy. Sa Majesté voyant ses Troupes , & ses Places attaquées , a crû devoir repousser la force par la force ; & ce fut ce qui l'obligea de donner ordre à Monsieur le Maréchal de Humières d'assiéger Courtray.

Courtray est une Ville de Flandres située sur la Lis , entre les Villes de Lile , de Tournay , d'Ipres , & d'Oudenarde. Philip le Hardy y fit bastir un Chasteau. Cette Ville est tres-marchande , & fait un grand commerce de Draps & de Toiles. Elle

à une bonne Citadelle , & un Territoire fort étendu. Cette Place a été plusieurs fois prise & reprise par les François. Vous la pouvez voir dans la Planche que je vous envoie , & que j'ay pris soin de faire graver exprés. Le Dimanche 31. du dernier mois, l'Armée que Monsieur le Maréchal de Humieres commandoit, decampa de Lessines, sans scavoir de quel costé elle alloit. Elle fut conduite à Arnay, petite Ville qui appartient au Comte de Nassau, & qui est située aupres d'Oudenarde. L'Armée s'eut en arrivant, qu'on la menoit à Courtray. Elle campa sur les Hauteurs , & arriva le lendemain à midy devant la Place. Comme toutes les Troupes défiloient pour se rendre dans leurs Quartiers , le Gouverneur de Courtray envoya demander à

Monsieur le Maréchal de Humieres par un Trompette , ce que signifioit la quantité de Troupes qu'il voyoit defiler devant sa Place. Monsieur le Maréchal de Humieres repondit au Gouverneur par ce Trompette , qu'il luy conseilloit de se rendre , s'il voulloit conserver les Habitans de Courtay. Cette Ville avoit été investie deux jours auparavant par Monsieur le Marquis de Boufflers. On acheva le reste du jour de sa rendte dans les Quartiers qui avoient été distribuez. On marqua celuy du Roy à Harlebecq; qui est à une lieue de la Place. Monsieur le Maréchal de Humieres qui la voulut reconnoistre , en fit le tour dès ce même soir. Monsieur le Prince de Conty , Monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon , & Monsieur le Comte de

Vermandois , l'accompagnerent , avec plusieurs autres Volontaires , qui s'avancerent jusqu'à la portée du Pistolet de la Ville. On l'envoya sommer , & sur le refus que le Gouverneur fit de la rendre , on en résolut l'attaque. La nuit du 3. au 4. la Tranchée fut ouverte à demy-portée du Mousquet de la Place. Monsieur le Comte de Maulevrier-Colbert estoit de jour. Messieurs les Princes s'y trouverent malgré le grand feu que firent les Assiegez. Monsieur le Maréchal de Humieres n'eut pas moyen d'en sortir , & fut reduit à leur dire , que s'ils continuoient à exposer ainsi leurs Personnes , il leveroit le Siège , pour ne les pas voir davantage dans le péril , & qu'il le ferroit sçavoir au Roy. La même nuit on fit deux Attaques à la Ville , & une fausse

à la Citadelle. Les deux de la Ville furent faites par les Gardes, & par Picardie ; & celle de la Citadelle , par le Regiment du Roy, à qui les Ennemis laisserent faire deux grands Boyaux de six à sept cens pas , sans leur tirer un seul coup de Mousquet. Ils firent un grand feu toute la nuit sur les deux autres Attâques. La Tranchée estant achevée , on envoya à quatre heures du matin un Sergent avec dix Hommes , les insulter sur les Contrefarpes. La Sentinelle luy crio , *Qui va là ?* & en même temps tira son coup. Les autres Sentinelles en firent de mesme , & l'on effuya dix ou douze coups de Mousquet. Le Regiment de Fiffer fit une troisième Attaque à la Ville , entre la Citadelle & la Riviere , & il la poussa jusques à la Contref-

carpe. On ne perdit dans toutes ces Attaques qu'environ cent Soldats. Les Chevaliers d'Artagnan, & de Cominge, & Messieurs de la Tremblaye, & de Périgny, y furent blessez. Monsieur le Prince de Conty en rentrant de la Tranchée, eut un de ses Chevaux de main emporté d'un coup de Canon à trois pas derrière luy. Les Assiégez demanderent à capituler le Jeudi 4. du mois à dix heures du matin, & se rendirent après dix-huit heures de Tranchée ouverte. Dès le même jour, Monsieur le Maréchal de Humières donna ses ordres pour l'Attaque de la Citadelle. On perça les Maisons de la Ville, on barra les Ruës, on fit des Lignes de communication ; & l'on commença à dresser des batteries. Celle de l'Attaque de

Picardie tira le 5. à la pointe du jour. On en fit une de deux Mortiers , qui jeta des Bombes avec assez de succès. Toute la Cavalerie porta le même jour des Fascines, & le soir on ouvrit la Tranchée. Monsieur le Comte de Maulevrier estoit encore de jour Monsieur le Comte d'Avejan commandoit le premier Bataillon des Gardes, & Monsieur le Marquis de Harcourt celuy de Picardie. Ils pousserent leurs Travaux si pres de la palissade , qu'ils auraient sans-doute fait leur Logement sur la Demy-Lune le lendemain ; mais les Assiégez voyant battre leurs deux Demy Lunes du costé de la Ville , leur Pont abatu , & une grande Brèche, appréhenderent qu'on ne montât à l'Assaut la nuit suivante ; car outre cela on avoit encore saigné

le Fossé à la Porte de la Ville , du côté de la Citadelle , ce qui fut cause qu'ils demanderent à capituler. On envoya des Ostages , & comme il estoit déjà tard , la Garnison ne sortit que le lendemain pour aller à Gand , jusques où elle devoit estre escortée. Mr le Marquis de Vargnie , Gouverneur de la Ville , estoit à cheval à la teste de sa Garnison , qui marchoit Tambour batant , & Méche allumée par les deux bouts , Armes & bagages. Ils avoient demandé douze Chariots couverts , mais on ne leur en accorda que six découverts , pour porter leurs Equipages , ou leurs Malades. Presque tous les Cavaliers avoient chacun deux Enfans entre leurs bras. Il n'y a pas eu plus de cinq ou six Soldats blesséz & six de tuez , à l'Attaque de

la Citadelle. La valeur & la diligence pour les Travaux , n'ont pas manqué dans nos Troupes ; & Monsieur du Metz , Lieutenant General de l'Artillerie, a fait dresser toutes les Bateries avec une promptitude qui égale son expérience & son zèle. Monsieur le Marquis d'Uxelles commande dans la Place , où l'on a laissé le Regiment d'Auvergne, un Regiment Suisse , & quelques autres. monsieur le Maréchal de Humières marcha en suite du côté de Dixmude ; mais le Commandant de la Place jugeant bien qu'il entreprendroit inutilement d'en soutenir le Siege , consentit que les Magistrats vinsent au devant de ce Maréchal luy en apporter les Clefs. Il se rendit dans la Place, & ramena les Troupes , qui ont été mises en Quartier d'Hy-

ver Dixmude est une Ville fort agreeable, située sur l'Iperle, à trois lieuës de Nieuport, & presque autant de Furnes. Quelque tems a-prés, Monsieur le Prince de Chimay attaqua le Chasteau de la Mark. Il n'estoit défendu que par cinquante Hommes, commandez par monsieur de Pesnes, Capitaine dans le Regiment des Vaisseaux. Il souffrit le Canon sans se rendre ; & monsieur le Prince de Chimay sachant que monsieur de Lambert approchoit avec des Troupes, se retira. Fort peu de jours s'estant écoulez, monsieur le Marquis du Bordage, Brigadier, & monsieur de Chanterenne, qui commande un Bataillon Dauphin, forcerent un Poste tres-considerable à deux lieuës de Namur. monsieur de Chanterenne se rendit en suite maistre de deux

Villages qui en dependent. On y trouva plus de cens Vaches, trois cens moutons, & cent Chevaux. Il fut défendu de tuër aucun Habitant , & de rien brûler dans ces Villages. Monsieur de Chanterenne se distingua beaucoup, & demeura trente heures à Cheval , sans manger ny boire. Vous voyez, Madame , l'heureux succès des Armes de Sa Majesté; tant pour attaquer que pour se défendre, lorsqu'on n'use point de surprise comme on a fait , en enlevant une Garde & prenant des Chasteaux , pour engager la guerre. Courtray, pris en dix-huit heures de Tranchée ouverte , & Dixmude rendu à la seule approche des Troupes , font voir que si le Roy avoit voulu continuer ses Conquestes , la plûpart des Villes de Flandres luy au-

roient ouvert leurs Portes. Cependant sa modération l'arreste ; & apres avoir fait voir ce qu'il peut , il ne veut pas faire tout ce qu'il pourroit. Il interrompt le cours de ses Victoires , & fait délivrer par écrit le Mémoire suivant aux Etats de Hollande. Il a été présenté par Monsieur le Comte d'Avaux.

## M E S S I E V R S ,

*Comme l'intention du Roy , mon Maistre , a toujours été & est encore présentement , d'affermir la Paix , tant avec l'Empire , qu'avec l'Espagne , avec des conditions qui soient convenables à la justice de ses prétentions , & qui puissent établir pour toujours la sûreté de ses Sujets , & la tranquilité de toute l'Europe , Sa Majesté a résolu d'en donner connoissance*

voissance à tous les Princes & Etats qui s'y intéressent le plus , afin que s'ils s'engagent à soutenir l'opinion assreté des Espagnols , & les hostilités que le Marquis de Grana a commencé d'exercer contre les Sujets de Sa Majesté , ils soient informez des facilitez qu'Elle apporte à la conclusion d'un bon Accommodement .

C'est pour cet effet , Messieurs , que dans le même temps que Sa Majesté a ordonné à Monsieur le Maréchal de Humieres , d'attaquer quelqu'une des Places de Flandres appartenant au Roy Catholique . Elle m'a commandé de déclarer à Kos Seigneuries , de bouche , & par écrit , que pour parvenir à un Accommodement juste & raisonnable qui établisse une Paix ferme & stable dans toute l'Europe , & qui termina tous les démeslez qui la pourroient troubler , Elle avoit bien

Novembre 1683. H.

voulu remettre tous les différens  
qu'Elle a avec le Roy Catholique , à  
l'Arbitrage du Roy d'Angleterre ; &  
qu'encore que la Ville de Luxem-  
bourg , environnée des Places & Païs  
qui appartiennent à Sa Majesté ,  
ne soit plus guère en état de nuire à  
ses Sujets , ny mesme d'estre à Sa  
Majesté d'une grande utilité lors  
qu'elle sera démolie , & que les  
Espagnols la voudront ceder , avec  
le peu de Villages qui en dépendent ;  
neantmoins comme cette Ville ne  
peut donner aucune atteinte à la  
Barrière que vos Seigneuries ont  
toujours crû nécessaire au maintien  
de la Paix , Sa Majesté avoit offert  
de s'en contenter , pour l'Equivalent  
de ses Prétentions sur le Comté d'A-  
lost , Vieux Bourg de Grand , & sur  
tous les autres Lieux qui ont esté  
demandez par son Procureur Gene-  
ral aux Conférences de Courtray .

Cependant la lenteur des Espag-

zols à prendre un party raisonnable,  
n'enfin obligé Sa Majesté de faire  
avancer ses Troupes en Flandres ,  
pour porter Monsieur le Marquis de  
Grana à luy donner la juste satis-  
faction qui luy est due ; mais n'a-  
yans répondu aux instances qui luy  
ont été faites , que par des actes  
d'hostilité peu convenables à l'état  
présent des Affaires d'Espagne , Sa  
Majesté n'a pas crû devoir différer  
plus longtemps à se servir des moyens  
que Dieu luy a mis en main , pour  
se faire raison . Toutefois comme le  
principal but de Sa Majesté , a tou-  
jours été , & est encore , d'affermir  
la Paix dans toute l'Europe , Elle  
a été bien aise de faire scâvoir à  
Vos Seigneuries , les Conditions dont  
Elle veut bien se contenter pour l'E-  
quivalent de ses Droits , & Fréten-  
tions , sur Aloft , Vieux - Bourg de  
Gand , & autres .

## I.

L'Equivalent qui peut terminer le plus promptement le différent que Sa Majesté a avec l'Espagne, est la cession de la Ville de Luxembourg en l'état qu'elle est, ou mesme démolie, avec le peu de Villages & Hameaux qui en dépendent, & qui ne consistent qu'en quatorze ou quinze.

## II.

Si toutefois les Espagnols s'opinaistroent à refuser cette Proposition, le second Equivalent auquel Sa Majesté consentiroit, seroit Dixmude, & Courtray, avec leurs dépendances, dont neantmoins la Ville de Dints, la dépendances ( quoy que ce soit une des Verges qui composent la Chastellenie de Courtray ) demeuroit à l'Espagne, & les Fortifications de Dixmude & de Courtray seroient rasées, mesme la Citadelle de Courtray, en sorte qu'il ne resteroit qu'une

Muraille de closture , pour la sûreté de la Manufacture , & du commerce de ces deux Villes . Plus , les Villages de la Chastellenie d'Ath , qui ont été cy - devant joints au Gouvernement de Tournay , & à la distraction desquels Sa Majesté a bien voulu donner les mains par le Traité de Nimègue , pour ne pas apporter du retardement au rétablissement de la paix ; Beaumont & Bouvine , avec les Villages & Lieux qui en dépendent , desquels il ne reste que quatre ou cinq , tous les autres ayant été mis sous l'obéissance de Sa Majesté , par la possession qui en a été prise en son nom avant la levée du Blocus de Luxembourg . Finalement Chimay , avec ses dépendances . Et comme par le moyen de cet Accommodement il ne resteroit plus dans la suite du temps aucun sujet de rupture , toutes les prétentions de

*part & d'autre estant réduites à la seule possession dans laquelle on est depuis plus d'un an , sans qu'il y eust aucun autre changement que ce qui doit composer cet Equivalent , on n'auroit pas de peine à maintenir dans les Païs-Bas , la tranquilité que Vos Seigneurie témoignent de-sser.*

## III.

*Que si le Roy Catholique aime mieux donner à Sa Majesté un Equivalent dans la Catalogne , ou dans la Navarre , Sa Majesté se contenteroit à l'égard de la Catalogne , de ce qui reste à l'Espagne du Comté de Sardaigne , dont Pinerda qui est entierement démoly fait partie de la Suë-Durge , de Canredon , & de Castel Folt , avec leurs dépendances .*

## IV.

*Ou bien de Roses , Gironne & Cap*

de Quieres, avec leurs dependances,

## V.

Et à l'égard de la Frontiere de Navarre , Sa Majesté prétendroit Pampelune & Fontarabie, avec leurs dépendances.

Ce font là , Messieurs , les conditions sur lesquelles on peut encore établir avant la fin de l'année , une bonne & sûre Paix ; & pour ne donner aucun sujet de la troubler du costé de l'Empire , le Roy , mon Maître , veut bien aussi que j'aye l'honneur de déclarer de sa part , à Vos Seigneuries , que pourvu que l'Empereur & la Diete de Ratisbonne , acceptent dans le mesme tems la Treve que Sa Majesté a offerte , soit pour trente , vingt cinq , ou mesme vingt années , Elle donnera encore pouvoir au Comte de Crecy de la conclure , & elle consentira que tous les Princes & Etats de l'Euro-

pe, soient Garands de ces deux Accommodemens.

Mais si aucune de ses Propositions, dont Sa Majesté laisse le choix au Roy Catholique, n'est acceptée avant la fin de cette année, & si les Lieux qu'Elle offre de prendre pour Equivalent, ne sont remis en la possession de Sa Majesté, non seulement Elle ne prétend plus estre tenue aux mesmes conditions, mais encore, Elle croira estre bien fondée à se faire donner un juste dédommagement, des dépenses extraordinaires qu'Elle aura été obligée de faire, pour se mettre en possession de ce qui luy appartient ; & l'on ne pourra imputer qu'à l'Espagne, & à l'appuy que luy donnent ses Alliez, tous les malheurs d'une Guerre qu'elle a commencée, après avoir refusé toutes les voyes d'Accommodemens.

Si parmy tant d'Alternatives que Sa Majesté propose, on n'en veut choisir aucune, il faut que ceux que la Guerre accommode ayent si bien pris leurs mesures, que les Suffrages cessent d'estre libres, & qu'on se déclare entièrement contre la raison ; puis qu'il est impossible que de tant de choses différentes, il n'y en ait quelqu'une qui puisse satisfaire les Interessez, à moins qu'ils ne veüllent point d'accommodelement. Ce qu'il y a de surprenant dans les Propositions du Roy, c'est qu'il est en possession d'une partie de ce qu'il demande, par l'une de ces Alternatives, & qu'il est en état de se rendre maistre du reste, sans qu'on osest entreprendre de luy résister. Cependant ce Monarque a la boate de donner autant de temps qu'il en faut, pour consul-

ter à loisir sur toutes les Alternatives qu'il propose. Mais afin que ses Ennemis ne s'en prévalent pas pour armer, il armes de son côté. Il est à croire que s'ils s'obstinent à vouloir la Guerre, ils en pourront payer tous les frais ; c'est le moindre des malheurs que leur opiniâtréte à refuser la Paix leur puisse attirer.

Louïse-Marie-Thérèse de Melun, qui avoit épousé le 28. Octobre 1680. Armand de Bethune, Marquis de Charost, son Cousin germain, est morte de la petite verole le 31. du mesme mois 1683. apres trois ans & trois jours de mariage. On impute ce malheur à l'imprudence de la fille qui la servoit. Elle luy appliqua sur le visage du Jus de Guitmauve, qui est extrêmement froid, & qui fit rentrer la petite verole qui sor-

toit abondamment depuis onze jours. Il devoit éstre fâcheux à cette jeune Personne de se voir condamnée à mourir à l'âge de dix-sept ans. Cependant elle se resigna fort chrestiennement à la volonté de Dieu ; & comme elle aimoit tres-tendrement son Mary, qui est dans le Regiment Royal en Flandre, elle lui écrivit un Billet en des termes si touchans, qu'il faudroit étre insensible pour le lire sans douleur. Il l'aimoit beaucoup, aussi estoit-elle fort aimable, & d'une grande sagesse. Elle luy a laissé deux Enfans.

M<sup>r</sup> le Marquis de Charost, que cette perte rend inconsolable, est fils d'Armand de Bethune, Duc de Bethune-Charost, Gouverneur de Calais, cy-devant Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté; & de Marie Fou-

160 MERCURE  
quet , fille de Nicolas Fouquet,  
Vicomte de Vaux, Procureur Ge-  
neral au Parlement , & Sur-In-  
tendant des Finances. Son Ayeul  
estoit Louis de Bethune , Duc de  
Bethune-Charost , Chevalier des  
Ordres du Roy , & Capitaine des  
Gardes du Corps ; Son Bisayeul,  
Philippe de Béthune , Comte de  
Selles & de Charost , qui avoit  
épousé Catherine le Bouteiller de  
Senlis ; Son Trisayeul , François  
de Bethune , Baron de Rosny , ma-  
rié à Charlotte Dauvet ; Son  
Quartayeul , Jean de Bethune ,  
Baron de Baye , qui épousa Anne  
de Melun , Baronne de Rosny , fil-  
le d'Hugues de Melun , Vicomte  
de Gand , Baron de Rosny , Che-  
valier de l'Ordre de la Toison d'or ,  
Gouverneur d'Arras ; & son  
Quintayeul Alpin de Bethune ,  
Baron de Baye & de Marcüil , qui

fe maria avec Jeanne-Juvenal des Ursins.

Cette maison de Bethune, tire son origine des anciens Seigneurs de la Ville de Bethune, dont Robert de Bethune premier du nom, estoit Seigneur en l'an 1011. & dont tous les Descendans se sont signalés sous la troisième Race de nos Roys en plusieurs occasions importantes. Robert de Bethune, septième du nom, Seigneur de Bethune, Tenremonde, Richelbourg, & Vvarneston, mort en 1248. fut inhumé en l'Eglise de S. Vvaist d'Arras, sous un magnifique Tombeau de Marbre, où il est représenté armé & éperonné, l'Epée à la ceinture, & à son Bouclier se voit l'Ecu des Armes de Bethune, qui est d'argente à la face de gueules. Mahaut de Bethune sa fille, épousa Guy, Comte de Flandres.

La maison de Bethune subsiste en trois Branches. La premiere, est celle de Maximilien-Pierre-François de Bethune, Duc de Sully, Pair de France, Prince d'Enrichemont & de Boisbelle, Marquis de Rosny, descendu de Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Pair, Maréchal de France, Grand Maître de l'Artillerie, Sur-Intendant des Finances du Roy Henry IV. qui eut une confiance particulière en sa probité & en sa valeur. Il estoit fils ainé de François de Bethune, baron de Rosny, & de Charlotte Dauvet. La seconde Branche descend de François de Béthune ; Duc d'Orval, Chevalier des Ordres du Roy, Premier Ecuyer de la feuë Reyne Mere, Fils puîné de Maximilien-Duc de Sully, dont est venu Mr le Marquis de Béthune, qui a-

épousé en premieres nôces Catherine de la Porte . & en secondes , Anne d'Harville Palaiseau , Fille de Monsieur le Marquis d'Harville Palaiseau Chevalier des Ordres de Sa Majesté. La troisième Branche , est celle de Monsieur le Duc de Béthune Charost.

Quant à Madame la Marquise de Charost , dont je vous apprends la mort , elle estoit Fille de feu Monsieur le Prince d'Epinoy , & de Louise-Anne de Béthune-Charost. Monsieur le Prince d'Epinoy son Pere , venoit des Princes d'Epinoy du surnom de Melun , Vicomtes de Gand , Seigneurs d'Anthoin , dont il y a plusieurs Chevaliers de l'Ordre de la Toison , & des Connestables de Flandres. Cette Maison de Melun , qui est une des plus illu-

stres du Royaume , a pour sa Tige Ioffelin, Vicomte de Melun, sous les Roys Hugues Capet & Robert , d'où sont descendus les Vicomtes de Melun , & les Comtes de Tancarville, qui ont possédé les premières Charges de la Couronne , & eu des alliances avec les principales Maisons des Princes de l'Europe. Elle porte d'azur à sept Besants d'or , au chef de mesme.

On me vient d'apprendre la mort d'une Dame , que son esprit a rendue illustre , & qui a paru dans le monde sous trois noms ; scçavoir , de Mademoiselle des Jardins , de Madame de Villedieu , & de Madame de Chate. Elle avoit une maniere d'écrire aussi galante que tendre , & peu de Personnes ont un style aussi aisé. Les Ouvrages qu'elle a donnéz au Public , sont

*Les Amours des Grands Hommes.*

*Les Annales Galantes.*

*Carmante, Histoire Greque.*

*Les Exiles.*

*Les Fables Allégoriques.*

*Les Galanteries Grenadines.*

*Les Nouvelles Afriquaines.*

*Les Oeuvres mestées.*

*Le Journal Amoureux.*

*Les Desordres de l'Amour.*

Le Sieur Barbin qui a imprimé tous ces Ouvrages, en a encore beaucoup d'elle, & le premier qu'il mettra au jour, a pour titre, *Le Portrait des Foiblesses humaines.* Ils ont tous eu un si grand succès, qu'on peut en attendre un pareil de ce dernier.

Il est mort une autre Personne très-considerable par sa naissance, & par son mérite, mais dans un âge fort avancé. C'est Madame de Belfond, qui avoit étably à

Rouen un Convent de Religieuses Benedictines, qui n'y est presque connu que sous le nom de Belfond. Elle estoit Sœur de feu Madame l'Abbesse de Montiviliers, morte depuis quelques mois & Tante de Monsieur le Maréchal de Belfond. Son profond sçavoir dans les belles Lettres & dans les Langues, estoit ce qui éclatoit le moins en elle. Sa modestie luy faisoit cacher tous ces avantages, & elle fuyoit tellement le nom d'illustre que ses lumieres sur toutes choses luy faisoient donner, qu'elle ne les developoit qu'avec des Personnes en qui elle avoit une entiere confiance. Tant de qualitez admirables estoient soutenuës par une vertu solide, & une pieté édifiante, qui servoit d'exemple à toute sa Communau-  
té, que sa perte a mise dans une

douleur inconcevable. Elle est morte âgée de 72 ans, fort regrettée de toutes les personnes rares, qui avoient pour elle une estime particulière. Aussi peut-on dire qu'elle estoit elle-même une personne très-rare.

Monsieur Gilbert, Seigneur de Voysins, Conseiller en la Seconde Chambre des Enquêtes du Parlement, a épousé depuis peu Mademoiselle Dongois, fille de monsieur Dongois, Secrétaire du Roy & de la Cour de Parlement, & Nièce de M<sup>r</sup> Dongois Chanoine de la Sainte Chapelle. Le Père & l'Ayeul de Monsieur Gilbert de Voisins, ont été Conseillers de la Grand' Chambre du Parlement de Paris, où cette Famille a donné plusieurs Conseillers depuis l'an 1523. que Michel Gilbert, Seigneur de Voysins, y fut

reçeu Conseiller. Elle porte d'azur à la Croix engrelée d'argent, accompagnée de quatre Croissans montans d'or.

Les Globes que le Pere Coronelli Vénitien, de l'Ordre des Mineurs Conventuels, faisoit icy pour le Roy par l'ordre de monsieur le Cardinal d'Estrées, sont dans leur état de perfection. Ce sont les plus sçavans, les plus curieux, & les plus grands que l'on ait veus jamais en Europe. Leur diamètre est de plus de douze pieds. Sa Majesté destine pour Versailles le Présent que luy en fera cette Eminence; mais comme le Lieu où l'on doit mettre ces Globes n'est pas encore prest, on les a enfermeez dans les Quaisses qui doivent servir à les transporter, afin de ne les pas laisser exposiez aux injures de

l'Hyver. Cela donnera le temps à ce Pere de faire un voyage en Italie. Cependant comme ces choses font tres - curienses , & qu'elles méritent une entiere description , je tâcheray de vous la donner lors que j'en auray une plus parfaite connoissance.

*La Ley & la Coutume* , compo-  
soient le mot de la premiere En-  
gme du mois passé. Ceux qui l'ont  
trouvé sont , messieurs d'Ainiens,  
Avocat en la Ville du même  
nom ; L'Abbé Marcelat , Chanoine  
de Sehs , L. Bouchet , ancien  
Curé de Nogent-le-Roy ; & l'E-  
pinay Buret , de Vittré en Bretai-  
gne ; ces deux derniers en Verso.

*Le Sinet* , estoit le vray Sens de  
la seconde. Elle a été expliquée  
par monsieur Charles , Valet de  
Chambre de mademoiselle d'Or-  
léans. Ceux qui suivent en ont

170 MERCURE  
donné des Explications en Vers  
messieurs la Thonche , de Roüen  
Gygés , du Havre ; C. Hutuge ,  
d'Orleans ; L'Inconnu à l'Ana-  
gramme , *Qui vices en sage dépri-  
sa* ; La belle Nourricière , du Ha-  
vre ; & la jolie Bouquinette du  
Hoc , de la mesme Ville.

Le véritable mot des deux , a  
été trouvé par messieurs Marin  
de Langeac , en Auvergne ; Dou-  
ceur , Organiste de Soissons ; &  
l'Abbé de Vilstroy , Chanoine  
dudit lieu ; Fourmy , de Vittré en  
Bretagne . Monsieur le Moine ,  
de Dormans , les a expliquées  
en Vers mesdemoiselles Loüison  
de Soucanie ; Petit de Grand  
Maison , de Chasteau- Thierry ;  
Du Turc , dite de Castos ; & An-  
tissier ; La belle Huguenote ;  
L'Héroïne , de Dormans ; la Belle  
sans nom ; Le Rimeur à la mode ;

l'Exilé du Parnasse ; & l'Herma-phrodite, en ont aussi deviné le mot.

Je vous envoie deux Enigmes nouvelles.

### ENIGME.

*JE me hausse, & puis je me baïsse,  
Et j'ay tant de force en mes dents,  
Que sans qu'aucun fardeau m'a-  
faisse,*  
*J'en porte souvent de pesans.  
Mon Frere est fort petit, mais estant  
avec moy,  
Il est grand, & se tient dessus son  
quant à moy.*  
*Il est Brunet, mon teint paroist d'une  
Moresque,  
Mais on ne laisse pas de nous faire  
la cour ;  
Et pour servir Hommes & Femmes,  
Sans que nous redoutions les fla-  
mes,*

On nous y trouves nuit & iour.

*A la Campagne & dans les Villes,  
Nous n'en faisons pourtant pas plus  
les entendus ;*

*Car à moins que d'estre pendus,  
Nous leur serions fort inutiles.*

## AUTRE ENIGME.

*Souvent l'on me desire, & tou-  
jours on me fuit ;  
Quand i'attrape quelqu'un, ie le fais  
marcher viste ;  
Quelquefois ie surprens, quelquefois  
on m'évite,  
Et ie viens rarement sans faire quel-  
que bruit.*

*Je puis faire le mal, de mesme que  
le bien ;  
Je suis absolument utile & neces-  
saire ;  
Si ie puis contenter, ie puis aussi des-  
plaire.*

Et

*Et cent choses qui sont , sans moy ne seroient rien.*

*Je vait pendant la nuit aussi-bien que le iour ;*

*Et quoy que quelque fois ie cause de dépense ,*

*L'on ne peut se passer longtemps de ma présence ,*

*Et l'on fait fort souvent des vœux pour mon retour.*

Quelque déplaisir que l'on conserve apres la perte des Personnes qui doivent toucher , & quelque deüil qu'on en ait dans le cœur , & qu'on en porte au dehors , pour satisfaire à l'usage , à la douleur , à la tendresse , & à la bienséance ; l'esprit de l'Homme qui veut satisfaire à toutes ces choses avec le plus de regularité ; ne scauroit estre toujours appliqué à ce qu'il ressent . Il faut du

*Novembre 1683.*

I

relâche, & le plus sage est obligé d'en chercher, pour ne succomber pas à ce qu'il souffre. Il est des attachemens, ou pour mieux dire des amusemens innocens que l'on ne peut appeler plaisirs, & sans lesquels on demeuroit dans une indoleance qui feroit blâmer un Homme d'esprit. Quand celuy qui est frapé de cette vive douleur, est dans un rang élevé, ou qu'il tient celuy de Souverain, il faut qu'en faveur de sa Cour, il ait la complaisance de la renfermer, ce qui le fait beaucoup plus souffrir au dedans. Mais qui regne sur les autres, doit sçavoir regner sur soy-même, & songer que quoy qu'on témoigne entrer dans nos sentimens, on ne sent jamais ce qui nous touche au même point que nous le sentons. Ainsi il est de la sagesse de la prudence,

& de l'esprit d'un Prince affligé,  
de s'occuper afin d'occuper sa  
Cour , & de s'attacher apres le  
premier cours de sa douleur , à  
des choses qui semblent la luy  
faire oublier pour un temps, quoy  
qu'elle soit toujors forte au fond  
de son ame , & qui soient plutost  
des délassemens d'esprit , que de  
ces divertissemens , qui font  
meuler l'emportement à la joye.  
C'est ce qu'a fait judicieusement  
le Roy , plus pour sa Cour que  
pour luy. Ce Prince grand dans  
ses Festes , comme il l'est dans  
outes ses Entreprises, y est servy  
avec le mesme secret , & de la  
mesme maniere. Il ordonne,  
tout se fait , tout travaille , rien  
ne paroist , tout se remue , rien  
n'est entendu , on est au milieu  
de tout ce qui doit briller , & rien  
n'éclate. Cella vous paroist pres-

que impossible. Cependant ce que je vay vous apprendre, vous en convaincra. Le Roy invita dernierement Madame la Dauphine à une simple Promenade à Marly. Il s'y rendit le premier, parce que cette Princesse y vint en Chaise, à cause de sa grossesse. Elle y fut accompagnée d'un fort grand nombre de Dames. On y vit d'abord les Eaux, on se promena, & l'on joüa en suite dans le grand Sallon. Je ne vous décriray point encore ce délicieux Palais. Il faut attendre qu'il soit achevé, & alors je vous en feray la description entiere. Aujourd'huy je vous diray seulement, que le Sallon où l'on se mit à joüer, est dans le Pavillon du milieu, qu'il est octogone par dedans, & que par quatre endroits de ce Sallon qui représente l'Année,

on entre dans quatre Appartemens, qui sont les quatre Saisons. Il y a quatre Pieces en haut, sçavoir dans les quatre angles, & dans les quatre milieux. On entre dans ces Chambres par des Coridors qui regnent tout autour de ce Pavillon. Le Sallon où l'on joua, estoit magnifiquement paré, & tout brillant de Lumières. Apres qu'on eut joué quelque temps, le Roy dit, *Je viens d'apprendre que l'Oyselier est ici, & qu'il a des choses assez curieuses. Voyons les ; & si ce qu'il a apporté est beau, nous le joüerons.*

Je ne vous dis point, Madame, ce que c'est que l'Oyselier. Vous sçavez sans doute que c'est un marchand qui vend non seulement toutes sortes de Bijoux comme font les Joüaliers, mais encore tout ce que l'on peut s'imaginer de plus curieux. Com-

me il a commencé sa fortune en vendant des Cages de prix , & des Oyseaux , le nom de l'Oyselier luy est demeuré . Le Roy ayant proposé de joüer , on ne repliqua qu'en le suivant , & chacun monta dans les Chambres hautes dont je viens de vous parler . D'abord qu'on entra dans les Coridors , on fut frapé de l'éclat des Lumières qui les remplissoient , & de toutes les Richesses qui éblouirent les yeux dans la première Chambre où l'on entra . On n'avoit oy aucun bruit ; on n'avoit entendu marcher personne ; on n'avoit rien vu apporter , ny briller aucunes Lumières par les Portes , ny par les Fenêtres . Cependant on découvre une Chambre garnie de mille choses qu'on scavoit bien qui n'y devoient point estre naturel-

lement pour la parer. Ce n'est pas qu'on ne dust croire qu'elles appartennoient à l'Oyselier , & qu'il avoit apporté pour le Roy ce qu'il avoit de plus beau. Comme on croyoit que tout ce que l'on devoit voir estoit renfermé dans cette premiere Chambre, on s'y arresta assez longtemps ; mais l'éclat des Lumieres du Coridor ayant fait avancer quelques Cour-tisans , sans qu'ils sçeuissent où ils alloient , ils rencontrerent une autre Chambre remplie comme la premiere. Vous jugez bien que leur surprise fut grande. Ce ne fut pas tout. Les Lumieres du Coridor les ayant portez à pour-suivre leur chemin , ils découvrirent une troisième Chambre aussi magnifiquement garnie que les autres. Ils allèrent encore plus loin , & en trouverent une qua-

trième , qui ne cedoit en rien à toutes celles qu'ils venoient de voir. Ces quatre Chābres étoient celles des quatre milieux du Pavillon. Voicy de quoys elles estoient ornées , & comment on y avoit apporté ce qui les ornoit. Il y avoit dans chacune de ces Chambres un Amphitéatre remply de Gradins depuis le haut jusqu'au bas , avec quantité de Tables ; & ces Tables & ces Grandins estoient chargez de tout ce qui peut estre à l'usage des Dames , & servir à orner des Cabinets. Il y en avoit mesme pour les Hommes , quoys que cette galanterie ne se fist pas pour eux. On ne voyoit que des Ouvrages de la Chine, de Perse , des Indes , d'Allemagne , & de France , des Porcelaines des plus belles , des Cannes avec des poignées d'or garnies de

Diamans, & mille autres sortes de petits Bijoux d'or qui en estoient aussi couverts. Quant à ce qui regarde les Hardes, comme Robes de Chambre, & Rubans tissus d'or, le Roy avoit voulu qu'ils fussent d'usage pour le temps, c'est à dire, qu'il y eust du noir meslé. Il y avoit entre toutes ces choses, plusieurs Girandoles garnies de Bougies, qui jointes aux lumières des Lustres, donnoient un nouvel éclat à ce brillant amas de Richesses. Des Marchands fort propres estoient dans chacune de ces Chambres, au devant de plusieurs Comptoirs, sur lesquels il y avoit des Cornets, & des Dez. Tout estoit parfaitement bien entendu dans toutes, soit pour le choix des Raretés qu'elles contenoient, soit pour l'arangement. Il y avoit jusques à des Cabinets.

182 MERCURE  
garnis de Plaques d'or & d'argent,  
d'un ouvrage merveilleux. La  
surprise de ceux qui estoient en-  
entrez dans les trois premières  
Chambres, ayant toujours au-  
gmenté, ils demeurerent quel-  
que temps muets d'étonnement  
en entrant dans la dernière. Les  
Marchands convierent les Da-  
mes à jouer dans chacune, ce  
qu'elles firent. La première qui  
perdit, demanda au Marchand  
le prix de ce qu'elle avoit joué, &  
il feignit de ne pas l'entendre.  
Une autre ayant demandé la mê-  
me chose, apres avoir perdu, on  
luy répondit qu'elle l'apprendroit  
bientost. Une troisième reçut  
une autre réponse qui ne l'éclai-  
rait pas davantage ; & ceux qui  
estoient commis pour délivrer ce  
que l'on avoit gagné, s'en ac-  
quitterent sans en demander d'ar-

gent ; quoy qu'ils n'eussent peut-être jamais joué ce personnage. Cependant il y avoit des Gens qui sans estre remarquez , écrivoient les noms de ceux qui gnoient des choses qu'ils ne pouvoient emporter , afin de les envoyer chez eux. Le Roy qui estoit en quelque sorte descendu de sa grandeur , sans cesser d'estre toujouirs grand par lui-même , prenoit cet air tout charmant , & ces manieres affables & engageantes qui luy sont si naturelles , afin d'exciter toutes les Dames à jouer encore plus souvent qu'elles ne faisoient , & mesme à jouer plusieurs Bijoux à la fois ; & l'on remarqua que s'estant approché d'une Maréchale de France , qui jouoit un petit Cabinet , il luy conseilla de jouer les deux , parce qu'ils ne devoient pas estre sépa-

rez. Comme il est des secrets qui ne peuvent estre toujours cachez, qui ne sont pas mesme faits pour cela , & que celuy du Roy dans ce divertissement estoit de cette nature , le bruit de sa galanterie commença à se répandre , & l'on publia bientost , que chacun devoit ce qu'il avoit gagné à la magnificence de ce Monarque , & que les Perdans n'avoient à payer aucune chose , pour ce qu'ils avoient joué. Il s'éleva alors une espece de petit bruit causé par des acclamations , & formé par un concert des louüanges du Roy. Les uns parloient du plaisir , que leur donnoit une surprise si agreable ; & les autres , de celuy que leur causoit la galanterie de Sa Majesté. D'autres s'en faisoient un fort sensible , d'avoir une occasion si favorable de louer ce

Prince , & d'examiner la joye qu'il témoignoit à donner. Ce leur en estoit aussi une bien grande de le voir surpasser en toutes choses tous les Souverains du monde: L'ardeur de jouer redoubla ; & quoy que l'on satisfist sa passion dans une rencontre où le desir de gagner, pouvoit toucher d'autant plus qu'on ne risquoit rien, on s'attachoit pourtant encore plus au Jeu, par le plaisir qu'on voyoit que le Roy en recevoit , ce Prince ayant une noble impatience, de voir tout ce qu'il avoit fait preparer , estre le butin des Dames. Il n'y avoit point de souhait, que l'on ne pust satisfaire , & l'œil n'avoit qu'à choisir. Quel autre Prince a jamais donné d'une maniere aussi agreable? Monseigneur le Dauphin joua beaucoup, & fit des liberalitez de toutes les cho-

fes qu'il gagna. Cette galante Journée ( car on ne peut pas donner le nom de Feste à ce qui s'y passa , & l'intention de Sa Majesté n'a pas été d'en faire une , ) ayant suivy de près la conquête des Places , dont on a forcé ce Prince de se rendre maistre , en lui prenant plusieurs Châteaux , l'a fait voir en même temps , vainqueur & modéré , en ne poursuivant pas ses progrés ; galant , aussi bien que magnifique , par ses dons ; & sage & prudent dans ses divertissemens , qui ne tiennent rien du Spectacle , quand il n'est pas faison d'en donner . On ne doit pas s'étonner après cela , si l'on vient de toutes les parties du Monde pour voir ce Monarque . Jamais aucun autre Souverain ne s'estoit fait distinguer par tant de differens avantages . Mar-

cher sur les pas des Conquerans ; ce n'est que les imiter ; faire plus qu'eux , c'est rencherir sur ce qu'ils ont fait ; mais répandre ses liberalitez comme le Roy les répand , c'est estre Autheur d'une maniere de donner , toute Royale , & toute nouvelle. Il confond par là sans y penser , & en suivant seulement son panchant naturel à la liberalité , tout ce que la politique de ses Envieux publie , contre l'Etat florissant de la France.

Depuis toutes les Oraisons Funebres que je vous ay dit avoir été faites pour la Reyne, on en a encore prononcé plusieurs en cette Ville avec beaucoup de succez. Le Pere Mothier Jesuite en fit une tres belle dans l'Eglise des Filles Religieuses Augustines Penitentes de la rue S. Denys , lors,

que les Maistres & Gardes des Six Corps des Marchands firent célébrer un Service. Je ne vous en puis décrire la pompe, faute de temps & de place. Les Nouvelles Catholiques en ont fait aussi un tres-beau. Monsieur l'Abbé Heron y fit l'Oraison Funebre, dont il s'acquita parfaitement bien. On en a fait deux Latinas ; l'une au Collège du Plessis-Sorbonne, & l'autre au Collège de la Marche. M<sup>r</sup> Hersan, Regent de Rhétorique dans le premier, charma tout son Auditoire, comme il fit à la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. M<sup>r</sup> l'Archevesque, qui connoist l'étendue de son esprit, y assista. L'Assemblée y fut nombreuse, aussi bien qu'au Collège de la Marche, où M<sup>r</sup> de Hault prononça l'autre Oraison Latine, en présence

de Monsieur le Recteur. Monsieur l'Abbé Anselme en a fait une dans l'Eglise de S. Germain de l'Auxerrois , où il s'attira de grands applaudissemens. Ce Service qu'on doit au zèle des marguilliers , fut trouvé tres-beau. On en estima la Musique ; & les Aumônes qu'ils distribuerent , leur firent donner beaucoup de bénédictions.

Comme le Cœur de la Reyne reposa au Convent du Val-de-Grace , le Roy y a fait faire un Service solennel. Tout y estoit tres bien entendu , & tout ce qui entroit dans cette Pompe Funèbre avoit une magnificence , qui ne marquoit pas moins de grandeur que de tristesse. Il y avoit trois Représentations , l'une sous le milieu du Dôme , l'autre dans la Chapelle où reposa le Cœur

290 MERCURE  
de la Reyne Mere, & la troisième  
dans le Chœur des Religieuses,  
où le Cœur de la Reyne est en  
déposé. Ces Représentations  
étant toutes trois sur la même  
ligne, jettoient un éclat lugubre  
qui surprenoit par sa nouveauté.  
Monseigneur le Dauphin, Mon-  
sieur, Madame, Mademoiselle,  
les Princes, & les Princesses du  
Sang, & les principaux Officiers  
de la Maison de la Reine, assis-  
tent à ce Service. Monsieur l'E-  
vesque Duc de Langres y officia;  
& Monsieur l'Abbé Fléchier,  
Aumônier ordinaire de Madame  
la Dauphine fit l'Eloge de la Rey-  
ne. Jamais Homme n'a mieux  
réussy que luy dans tout ce qu'il  
a voulu entreprendre. Ses Ou-  
vrages de jeunesse sur des Sujets  
moins sérieux, ont toujours été  
regardés comme des Chef-d'œu-

vres ; & ses Livres , ses Sermons , & ses Oraisons Funébres , n'ont jamais manqué d'avoir l'approbation publique. Il a fait dans cette dernière comme dans toutes les autres , c'est-à-dire qu'il a répondu à l'attente générale. Je ne puis mieux vous marquer qu'il a eu tout le succès qu'il pouvoit attendre.

Monsieur le Comte de Vermandois , qui avoit été malade depuis quelques-années d'une fièvre opiniâtre ; dont il n'avoit été guéry qu'après beaucoup de temps , se sentant en parfaite santé , & brûlant d'envie d'apprendre le mestier de la Guerre , se rendit dans l'Armée de M<sup>e</sup> le Marechal de Humieres , quelque temps avant le Siège de Courtray. Vous jugez bien que ce jeune Prince ne manqua pas de se trouver des premiers à l'at-

192    M E R C U R E  
taque de cette place & de s'exposer dans la Tranchée. Apres que la Ville se fut renduë , il écrivit à Sa Majesté une Relation de ce Siege , qui faisoit déjà connoistre son esprit , son courage , & l'intelligence qu'il avoit dans le mestier qu'il commençoit d'embrasser avec tant d'ardeur. Il s'estoit trouvé indisposé avant que l'on prisst la Place , mais il n'avoit point voulu quitter le Camp. Sa fièvre , s'estant tournée en continuë , avec transport au cerveau , il mourut à Courtray le matin du 18. de ce mois , apres avoir reçeu ses Sacremens avec beaucoup de pieté & de résignation. Le Roy a donné la Charge qu'il possedoit à Monsieur le Comte de Toulouse. Ce Prince fait paroistre tant d'esprit , quoy qu'il soit encore dans sa plus grande

jeunesse , qu'il est difficile de le croire à moins qu'on n'en ait été témoin. On ne peut estre plus beau qu'il est. La petite vérole dont il a été attaqué , avoit donné lieu de craindre pour luy. Il se porte mieux , & tous ceux qui le connoissent , ont fait des souhaits pour sa santé.

Comme je ne sçay point la Langue Arabe , je ne me suis pas aperçeu que l'Etendard qui a été pris sur les Turcs , & que je vous ay envoyé dans ma Relation du Siege de Vienne , est gravé à contresens , & qu'ainsi il le faut lire par derriere , parce que les Arabes commencent comme les Hébreux à lire de la droite à la gauche. On peut encore lire les lettres qui sont sur cet Etendard , en le présentant à un Miroir , parce qu'alors elles paroîtront dans

leur véritable situation. Je ne scay pour-quoy , vous qui entendez si bien l'Italian , vous ne vous contentez pas de l'explication de ces lettres Arabes que je vous ay envoyée en cette Langue , ainsi que je l'ay reçueë de Rome. Cependant il suffit que vous m'en demandiez une Françoise , pour m'obliger à vous satisfaire.

Il y a dans la partie supérieure de l'Etendard ; *Dieu , nous t'avons certainement ouvert une ouverture manifeste , afin que Dieu te pardonne ce qui est procedé de ton peché , & ce qui a été une suite , & qu'il perfectionne sur toy sa grace , ( Mahomet) Omare )* & qu'il te guide par une voye droite , Dans le milieu de l'Etendard , on lit deux fois , *Il n'y a point de Dieu , sinon Dieu ; Mahomet Envoyé de Dieu.* Dans la partie inférieure du même Etendard



3  
c  
n  
s  
t  
y  
-  
a  
p  
e  
r  
o  
s  
e  
i  
o  
l  
s,  
his  
go  
u  
é  
ir  
'a  
la

19  
lei  
pq  
fi  
cq  
dq  
ay  
ain  
Ce  
dq  
m  
  
de  
cen  
red  
ne  
&  
per  
hor  
ure  
l'E  
a pro  
bono  
tie

*A boubacré, & que Dieu t'assiste avec  
un secours puissant. Il est celuy qui a  
fait habiter le repos sérèr dans les  
cœurs des Fidèles, afin qu'ils aug-  
mentent en Foy ( Omare ) Omare )  
avec leur Foy, & à Dieu.*

Vous avez été surprise, Madame, de ce que ne vous ayant jamais rien dit dans mes Lettres qui fust desobligant pour personne, je vous ay néanmoins parlé contre la Relation de Besançon. A vous dire vray, je ne l'ay jamais regardée que comme un amas de Nouvelles fausses, la plupart faites par des Libraires, qui sachant que je vous avois promis l'exacte Relation du Siège de Vienne, n'ont eu pour but que de luy en opposer une, afin qu' étant plutost faite, elle pust surprendre par le Titre. Ainsi n'ayant point regardé d'Auchcur là-

dedans, & ne la croyant que de pieces ramassées , j'ay prétendu ne parler contre personne. En effet , il n'y a pas d'apparence qu'un Homme qui auroit été dans Vienne , où l'on suppose que l'Autheur à qui on l'attribuë étoit pendant tout le Siege , eust dit que le Roy de Pologne avoit été faire chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Cathédrale de S. Etienne. On sait le contraire ; & comme il n'est pas besoin de preuves pour réfuter cet endroit , il n'en faut point non plus pour prouver la fausseté de cette Relation. Si on disoit qu'elle fust écrite sur les Mémoires d'autruy , on pourroit n'avoir manqué que dans cette circonstance ; mais quand on écrit ce que l'on doit avoir veu , c'est une marque qu'on ne parle plus comme témoin oculaire , mais seulement

lement sur des rapport différens & confus , ou plutost que l'on a tout inventé , comme font la plûpart des Faiseurs d'Almanachs , qui mettent du froid au mois de Janvier , & de la chaleur dans la Canicule. Ainsi ceux qui ont composé ces Relations , ont crû pouvoir faire donner des Assauts à une Place assiegée , & estre maîtres de la vie de plusieurs milliers d'Hommes , parce qu'ils sçavoient qu'on n'iroit pas les compter. Mais ils n'ont pas pris garde qu'il y a une certaine vray-semblance nécessaire à observer , & qu'on n'est plus crû lors qu'on en sort tout-à-fait. S'il estoit possible qu'il se rencontraist quelqu'un qui n'eust jamais entendu parler du Siege de Vienne , & qui ne jugeast de la Relation que je vous ay envoyée , & de celles qui ont couru , que

*Novembre 1683.* K

par la vray-semblance , il connoîtroit que les dernieres rapportent des Faits absolument impossibles , & dont il n'y a point d'exemple à beaucoup près depuis la création du Monde. Mais comment en trouveroit-on , puis qu'il n'y a point de possibilité ? Ces Faits sont marquez dans ma Relation , & la répétition vous en seroit ennuyeuse. Monsieur le Comte de Sta- semberg , à qui j'ay rendu justice , & que j'ay fait plus sage que ne l'ont fait ceux qui ont parlé autrement que moy , eust esté bien imprudent , s'il eust ainsi exposé ses Troupes , luy qui avoit intérêt de les ménager comme il a fait , pour être en état d'attendre du Secours. Les dix ou douze mille Hommes des Enemis , & jusques à quinze mille , qu'on veut qu'il ait fait périr presque

tous les jours , auroient bien af-  
foiblly sa Garnison ; & quand elle  
n'auroit fait que tuer , sans perdre  
un seul Homme , elle auroit esté  
si accablée de fatigues , qu'elles  
l'auroient fait périr plus d'un mois  
avant l'arrivée du Secours . On ne  
voit que des contrarietez dans  
toutes ces fausses Relations . Si l'on  
a toujours repoussé les Turcs en  
leur tuant dix ou douze mille  
Hommes chaque fois qu'ils ont  
voulu prendre un pouce de terre ,  
comment sont-ils arrivés au corps  
de la Place , où l'on demeure d'accord  
qu'ils estoient , lors que la  
Ville a été secourue ? Les Gens  
de bon sens , mais qui ne se sont  
pas d'abord donné la peine d'exa-  
miner les choses à fond , connaît-  
ront bien que je dis la vérité , &  
ne pourront me blâmer que de ce  
que je la fais voir dans des endroits

qu'il n'est pas absolument nécessaire de la montrer ; mais s'ils font un peu de réflexion sur ces endroits-là, ils verront que je donne aux Chrétiens l'avantage qui leur est déù dans tous les Faits principaux, & que les circonstances que je combats, ne regardent que la vanité des Particuliers , chacun n'ayant songé qu'à ce que l'intéressoit , & ayant parlé diversement des mesmes Faits. Cependant il est impossible de contenir à la fois tant de Personnes différentes , & la vérité ne peut être qu'une. Ainsi on ne peut la faire connoître, qu'il n'y ait quelqu'un qui en soit blessé. J'aurois peut-être laissé chacun dans ses sentimens , sans en parler , si je ne m'estois cru obligé de dire honnêtement des vérités à ceux qui publient injurieusement des

faussetez contre la France , & qui croyent que parce qu'ils ont fait beaucoup de bruit dans toutes les Cours de l'Europe , ils ont secouru l'Allemagne en faisant le procès à ceux dont on ne vouloit point de Secours , par les motifs que j'ay fait voir dans ma Relation . Il est certain que l'on craignoit tant d'en recevoir d'eux , qu'on n'a pas voulu , contre la coutume pratiquée de tout temps , leur faire part , comme l'on a fait par tout ailleurs , de l'entrée des Turcs en Autriche , de peur que s'ils offroient publiquement du Secours , on ne fust obligé de l'accepter . Ce que je dis est un Fait , & vous sçavez que dans toutes les Cours des Souverains , la coutume est d'ignorer la mort d'un autre Souverain , & de n'en point prendre le deuil , jusqu'à

ce qu'un Ministre public l'ait fait faire.  
Sçavoit. Que de réjouissances nous aurions vues si tout se fût fait dans les regles : Mais nous n'avons pu nous réjouir que dans le cœur d'un avantage qu'on a voulu que nous ignorassions.

Vous aurez vu dans ma dernière Relation, des Articles différens sur une même chose. Je sçais qu'ils ne devroient pas estre séparés ; mais quoy que j'aye écrit près de deux mois après la Levée du Siège de Vienne, je n'avois pas encore en commençant, tous les éclaircissemens qui me sont venus sur la fin, & j'ay crû devoir alors rectifier des endroits que j'avois mal mis au commencement. Quelques-uns m'en ont blâmé, au lieu de louer mon exactitude. J'aurois bien des choses à répondre là-dessus, en faisant voir qu'il y a

des faits de telle nature , qu'on s'en peut dédire sans qu'ils portent aucun préjudice au reste. Bien loin que de telles corrections doivent tourner contre moy , lors que je les fais moy-mesme , c'est une marque que puis que la vérité a bien dé la peine à estre éclaircie après deux mois de temps, on ne doit point ajouter de foy aux Relations qui ont esté faites sur l'heure , & avant qu'on pust savoir, si les choses que l'on rapportoit estoient vraies. Il est mesme arrivé un assez plaisant Incident touchant ces Relations. Vous serez qu'il en a paru une d'un Combat , & de la Levée du Siège de Vienne, qui n'estoit qu'imaginai-  
re, parce qu'elle avoit esté compo-  
sée avant que le Siège fust levé. Elle estoit mesme datée d'un temps qui marquoit qu'elle estoit

fausse , parce qu'il ne s'estoit en-  
core rien passé.Cependant j'en ay  
vû soutenir des endroits avec le  
dernier emportement. Il est vray  
que c'estoit par ces opiniastrés qui  
n'ont aucune teinture des affaires  
du monde , mais ils ne laissent pas  
de faire impression sur les Person-  
nes qui n'entendent point les ma-  
tieres dont on parle. Je ne me suis  
jamais fait une honte de me de-  
dire , & si je croyois qu'il y eust  
quelque chose de faux dans la Re-  
lation que je vous ay envoyée, je  
le ferois encore présentement ;  
mais tout ce que j'ay appris de-  
puis qu'elle a été donné au Pu-  
blic, me fait connoistre qu'elle ne  
contient rien qui ne soit vray , &  
qu'elle est du goust de tous ceux  
qui jugent sainement des choses,  
& qui ne sont point préoccupéz.  
Je dois ajouter icy qu'on tira au

fort pour l'Attaque de Kalemberg ; que cette Attaque tomba sur Monsieur l'Electeur de Saxe ; que ce Prince y fit paroistre beaucoup de conduite & de valeur, & qu'on l'y laissa longtemps exposé.

Je devrois vous donner icy un Article de tout ce qui s'est fait depuis la prise de Gran ; mais si l'on veut dire quelque chose de vray , sur les Nouvelles d'Allemagne , on n'en doit jamais parler que deux mois apres que les choses se sont passées. On a déjà recommencé à faire de fausse Relations , comme on en voyoit du temps du Siege de Vienne. On a fait surprendre Bude , & égorger toute la Garnison ; & l'on a fait une Histoire de la mort du Grand Vizir. Je ne scaurois publier toutes ces choses , quand je scay qu'elles ne sont pas veritables.

K. 5

Ceux dont je pourray estre blâmé d'abord, me loüeront ensuite. Je ferois tort à l'Armée Chrétienne, si je répandois des faussesez, qu'on scauroit bien ne pouvoir venir d'autre part. Elle est triomphante; & quand je diray vray, je n'en puis parler qu'avantageusement.

Le viens d'apprendre une aventure navale, dans laquelle vous trouverez des choses singulieres. monsieur du Quesne étant de retour à Toulon, apprit par des Pescheurs qu'il y avoit depuis huit jours une Barque à Porquerolles, l'une des Isles d'Hieres, dont l'Equipage s'informoit avec beaucoup de soin de l'état de nos Vaisseaux, & de ce qui se faisoit à Toulon. Il eut la curiosité de s'informer à son tour, de ce qu'elle faisoit elle-même. Pour

cet effet il fit équiper en diligence une Barque de cent Hommes, dont il donna le commandement à Monsieur de Monros son Fils, Enseigne de Vaisseau. Il partit de Toulon le vingtième Novembre , à neuf heures du soir. Il avoit ordre de visiter cette Barque , & en cas de refus , de s'en rendre maistre. Il envoya d'abord son Canot avec un Officier. On ne le voulut pas laisser approcher , & apres l'avoir insulté de parole , on luy jeta des pierres, Monsieur de Monros s'approcha avec sa Barque , & fit crier qu'il estoit François. On ne luy répondit que par des injures ; & mesme comme il s'approchoit , ceux qui estoient dans la Barque luy tirent cinq coups de Mousquet , dont ils tuèrent un Garde de Marine. Il aborda aussi tost la

Barque , & luy jetta cinquante Homimes sur son Pont , qui ne trouverent aucune résistance. Comme la nuit estoit obscure , les Matelots entrerent les premiers dans la Chambre , ils y trouverent un Homme qui leur estoit inconnu , ils le dépouillerent , & le blesserent même à la teste , avant que la présence des Officiers pust arrêter le desordre , parce qu'ils avoient d'abord esté à la Dunete , à cause qu'il y avoit paru du monde. Les choses estoient en cet état , lors que le bruit se répandit que le Prince de Montesarchio estoit dans cette Barque. Monsieur de Monros le fit aussi-tost chercher , & il se trouva que l'Homme blessé & dépouillé , & ce Prince n'étoient qu'une même chose. Monsieur de Monros luy fit civilité , & luy dit que s'il s'estoit fait connoître

tre, ce malheur ne luy seroit pas arrivé. Il luy offrit toute sorte de secours, mais sa blessure se trouva legere. Ce Prince dit qu'il alloit à Madrid par ordre du Roy son Maistre, & qu'il avoit laissé l'Armée d'Espagne dont il estoit General, sous le commandement de son fils. Ses réponses n'ont pas été justes, & il a parlé diversement. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'il s'est informé pendant huit jours de l'état de nos Vaiffeaux à Toulon. Ce n'est pas à moy à juger de ce qu'on en doit croire, ny de la suite que cette ~~avanture~~ pourra avoir. Je dois seulement vous dire que ce Prince estant un peu remis de sa frayeur, dit qu'on luy avoit volé une Cassete où il y avoit beaucoup de Piergeries. Monsieur de Monros, après une recherche fort exacte,

sçeut qu'elle avoit été prise par un Matelot. Il l'avoüa, mais il dit qu'il avoit tout jeté dans la Mer, ce qui causa une nouvelle frayeur au Prince; mais enfin le Matelot s'expliqua, & fit connoître qu'ayant ouvert le Coffre où étoient les Piergeries, il les en avoit tirées, les avoit mises dans un Sac, & avoit jeté le Sac dans la Mer, mais qu'il estoit attaché, & qu'il sçavoit comment l'en retirer, ce qui fut fait. Cette Avanture me donnant lieu de vous entretenir des Isles dont je vous viens de parler, je vous diray que Porquerolles est une des Isles d'Hieres, situées à cinq lieues au Levant de Toulon. Ces Isles estoient appellées par les Anciens, *Isles Stacardes*, à cause du Stacas, qui est un Simple rare, & d'une grande vertu, qui s'y trouve en abondance.

Elles sont encote nommées Isles d'or, & Isles d'Hieres, parce qu'elles sont vis-à-vis de la Ville qui porte ce nom, & depuis on les a nommées Isles de Porquerolles; cela vient de ce que les Pors d'une Barque qui en estoit chargée, & qui y fit naufrage, y multiplient si fort en peu d'années, qu'on a esté longtemps sans en pouvoir épuiser l'Isle où il y en avoit encore grande quantité en 1660.

Enfin, Madame, j'ay une grande Nouvelle à vous apprendre, & dont il y a lieu de croire que le repos de l'Europe dépendoit. La levée de seize mille Hommes que les Espagnols attendoient des Hollandois, ne se fera point, & cette Affaire vient d'estre entierement terminée. Il faut vous en faire le détail. Je pas-

se par dessus les Brigues , & tout ce qui s'est fait pour cela dans le Cabinet , afin de venir à des Faits publics. Les Etats Généraux étant assemblés à la Haye , M<sup>r</sup> le Prince d'Orange harangua pour obtenir cette Levée. Son discours fut pathétique ; & pour toucher ceux qui l'écoutoient , il parut lui-même touché jusqu'aux larmes. Il n'en auroit pas été besoin pour une chose qui auroit paru généralement juste. Comme presque dans toutes les Affaires qui se décident à la pluralité des voix , il y a des Gens gagnez , & qu'il se trouve des timides & des foibles , lors qu'on s'imagine que les autres en peuvent estre à craindre , le passé fit peur à plusieurs des Députez des Etats , qui crûrent ne devoir pas s'opposer à cette Levée. Ceux de la Ville d'Am-

terdam s'y opposerent de tout leur pouvoir , & furent cause qu'on la laissa indécise , car les Etats ne peuvent conclure aucune chose , ou du moins ils ne peuvent exécuter aucune de leurs résolutions , quand la Ville d'Amsterdam n'y consent pas. Il y en a plusieurs raisons , dont voicy les principales. Dans toutes les Levées & Charges de l'Etat , elle paye seule trente-huit pour cent. C'est plus que le tiers , & on peut juger par là que lors qu'il manque un tier à une Levée , dont la somme est entièrement nécessaire , les deux autres tiers sont inutiles. Il y a plus. La Ville d'Amsterdam étant fort riche , preste souvent à la plupart des autres Provinces l'argent dont elles ont besoin pour fournir ce qu'elles doivent payer. On peut

ajouter à tout cela, que s'estant mise sur le pied de ne craindre aucune Puissance, elle ne fait rien par brigue, & qu'ainsi elle ne consent qu'à des choses justes, & que l'examen le plus exact luy fait croire avantageuses au bien des Etats. L'opposition de la Ville d'Amsterdam ayant empesché de rien conclure à la Haye pour la levée des seize mille Hommes, tout ce qu'on y résolut, fut de faire une députation de six Personnes à Messieurs de Ville d'Amsterdam. Pour luy donner plus de poids, on mit de ce nombre Monsieur Frigel, Pensionnaire des Etats, qui devoit porter la parole. Monsieur le Prince d'Orange devoit, comme Gouverneur de la Province, estre à la teste de cette Députation, afin de l'appuyer. Ils furent tres bien reçus à Am-

sterdam, où le Prince d'Orange  
 ne voulut pas qu'on luy fist  
 aucun honneur. Le Pension-  
 naire Fragel fit un tres-long  
 Discours pour montrer que la  
 levée des seize mille Hommes  
 estoit nécessaire, & il donna ce  
 Discours par écrit. On répondit  
 qu'on en délibéretoit ; mais qu'il  
 falloit voir auparavant le Traité  
 d'Alliance conclu avec l'Espa-  
 gne. Cette réponse ne devoit  
 rien faire espérer de favorable  
 aux Députez de Hollande. Ce  
 Traité porte que les Etats ne  
 doivent donner aucun Secours  
 aux Espagnols, qu'apres qu'ils  
 auront fait voir qu'ils ont qua-  
 rante mille Hommes effectifs en  
 Flandre, & il est certain qu'ils  
 n'en scauroient monter dix.  
 Cette Députation fit murmurer ;  
 & comme elle sembloit estre ap-

puyée de la force , elle donna  
lieu à Messieurs d'Amsterdam de  
dire qu'il n'y avoit point de li-  
berté de suffrages. On ne laissa  
pas de prier le Prince d'Orange  
à dîner à l'Hôtel de Ville , &  
d'y préparer un magnifique Re-  
pas. Il s'y rendit à midy ; mais  
ayant reçeu une Lettre sur le  
point de se mettre à table , il ne  
voulut point dîner , & partit  
dans le même moment pour re-  
tourner à la Haye. On ne sait  
ny de qui estoit cette Lettre , ny  
ce qu'elle contenoit , mais il est  
à présumer qu'elle donnoit avis à  
ce Prince qu'il n'obtiendroit pas  
d'Amsterdam tout ce qu'il en es-  
péroit. Messieurs de Ville s'as-  
semblerent le lendemain , & Mr  
Vambeuningue , comme Bour-  
guemestre , porta la parole.  
C'est un Homme connu par un

grand nombre d'Ambassades & de Négociations , intrépide, intelligent , qui ne veut que le bien de sa Patrie , & trop sçavant dans l'Affaire dont il s'agissoit, par ce qui luy estoit déjà arrivé dans une conjoncture presque pareille , comme je vous feray voir dans la suite de cet Article. Le Discours qu'il fit, remplit l'attente qu'on avoit de luy. Il fut tres-beau & tres-fort , & le temps fera connoistre que ce Discours aura sauvé la Hollande , causé la tranquilité de l'Europe , & donné moyen à tous les Princes Chrétiens de tourner leurs armes contre le Ture. Il exposa que dans l'état où estoit l'Espagne ; bien loin qu'une levée de seize mille Hommes servist à la secourir, elle attireroit sa ruine , & celle de la Hollande entière ; que le Prince

d'Orange estoit un grand Prince, mais que les François etant tres-puissans en Troupes, on ne devoit pas luy donner un Secours si foible pour s'opposer aux armes d'un Monarque grand en tout, & toujours victorieux; qu'il estoit necessaire de faire au moins une levée de cinquante ou soixante mille Hommes, & que si le Prince d'Orange en pouvoit trouver le fonds dans la Bourse de ses Alliez, ou de ses Amis, les Etats y consentiroient ; qu'à moins de cela, ce seroit les exposer ; que cependant ils ne pouvoient entreprendre la guerre avec moins de forces, qu'ils n'avoient point de fonds, & qu'on ne leur avoit pas rendu compte de quatre cens millions qui avoient été employez depuis l'année 1672 ; qu'il leur venoit d'assurer

de nouveaux malheurs qui les pourroient accabler, si l'on entreprenoit une guerre en mesme temps ; qu'ils venoient de perdre un grand nombre de Vaisseaux Marchands, & de Vaisseaux de guerre, & que le desordre de leurs affaires ayant fait partir ces derniers sans le consentement general des Etats, on en pourroit demander raison à ceux dont ils avoient receu l'ordre ; que des Diques venoient aussi de rompre chez eux, & qu'on leur demandoit déjà de quoy les reparer, quoy qu'ils ne fussent pas encore remis des frais de la premiere guerre. Il marqua dans son Discours, qu'on avoit dessein soy leur liberté, & dit, sans qu'il designast personne, que trois Hommes vouloient mettre le feu dans toute l'Europe ; mais qu'il estoit

220 MERCURE  
de la sagesse des Etats de s'y oppo-  
ser. L'avis de Monsieur Van-  
beuningué fut suivi. On résolut  
à Amsterdam de ne point con-  
fentir à la levée de seize mille  
Hommes , & l'on députa à la  
Haye , pour en donner la nou-  
velle. Celuy qui porta la parole,  
marqua tout ce que je viens de  
dire , mais en des termes beau-  
coup plus forts , & en dit même  
beaucoup davantage. On l'écou-  
ta sans l'interrompre , & l'on ne  
combatit aucune de ses raison ; il  
sembloit au contraire , qu'on es-  
toit charmé de l'entendre si bien  
parler pour le repos de la Patrie.  
Ce Discours étant finy , le Prince  
d'Orange voyant qu'on n'y re-  
pliquoit pas , se retira brusque-  
ment. Je ne vous dis point ce qu'il  
pensoit de la résolution de la Ville  
d'Amsterdam , personne ne le  
peut

peut ignorer. Les Etats se séparent en suite avec quelque sorte de précipitation ; chaque Député reprit le chemin de la Ville, d'où il avoit été envoyé ; & deux heures après que l'Assemblée fut séparée, il n'en restoit aucun à la Haye.

Le vous ay promis de vous faire voir que Monsieur Vambeu-ningue a eu raison de parler comme il a fait , je m'acquite de ma parole. Il estoit Autheur de la Triplealliance ; mais en ce temps là tout autre que luy en auroit fait autant en sa place , & il semble qu'il ne l'ait alors proposée que pour faire connoistre la gloire du Roy , & la relever. Lors que l'on conclut cette Alliance, la République de Hollande paroissoit le plus florissant Etat de l'Europe. Plusieurs Souverains

*Novembre 1683.*

L

222 MERCURE  
s'estoient par force , ou autre-  
ment , raportez à elle de beau-  
coup de différens . Elle prétendoit  
estre l'Arbitre des Roys , &  
s'estoit donné ce titre , dans les  
Inscriptions de quelques Médail-  
les . Quoy que cette République  
fust alors dans son plus haut de-  
gré de puissance , Monsieur  
Vambeuningue crut bien qu'el-  
le ne suffiroit pas avec l'Espagne ,  
pour s'opposer aux Progrés de  
la France ; mais enfin il se per-  
suada que sans compter l'Espa-  
gne , en joignant deux Roys à la  
République (ce qu'on appella  
la Triplealliance) il pourroit em-  
pescher Sa Majesté de faire ja-  
mais aucunes Conquestes en  
Flandres . C'estoit déjà présumer  
beaucoup du Roy , de croire qu'il  
falloit unir plusieurs Puissances  
pour l'arrêter ; mais ce qu'il fit

fit encore dans la suite bien plus glorieux à ce Monarque, puis qu'il luy fournit l'occasion de punir la Hollande, en sorte que dans une mesme Campagne cette fiere République, cet Arbitre de l'Europe, qui se croyoit au dessus des Roys, se vit presque entierement soumise à LOUIS LE GRAND, dont les Troupes s'avancerent jusques aux Portes de la Haye, & d'Amsterdam. C'estoit presque tout ce qui luy restoit, parce qu'elle avoit été obligée d'inonder le peu qu'elle conserva monsieur Vambeuningue, sage & prudent par sa propre expérience, a voulu épargner cette année le mesme malheur à sa Patrie. Quand la Hollande fut desolée, elle estoit armée & florissante; elle ne devoit rien, & prenoit la qualité d'Arbitre des Roys. Quelles con-

questes n'y feroit-on point à présent qu'elle n'est pas encore remise des pertes & des frais de cette guerre , que personne en Europe n'est en état de la secourir contre le Roy , que Sa Majesté est plus puissante que jamais dans le Cabinet & en Campagne , que ses Etats ont des Boulevards qu'on ne sçauroit envisager sans frayeur , & que l'Espagne plus faible qu'elle n'a encore été , n'avoit fondé son espérance que sur son Secours ? On ne peut donner apres cela trop de louanges à monsieur Vambeuningue , ny trop admirer la sage & judicieuse conduite de Messieurs d'Amsterdam . Les Espagnols voyant l'avidité que le Prince d'Orange avoit pour la guerre , avoient laissé les Païs-Bas dégarnis , afin d'voir des Troupes en

Italie , sur leurs Frontieres , & sur leur Flote. Ainsi les Hollandois auroient esté obligé d'en fournir seuls tous les frais, toute l'Europe éstant embarrassée dans d'autres Projets que ceux de la guerre de Flandres. Il est vray que la Politique de ceux qui vouloient exciter la guerre , estoit plutost d'affoiblir les Hollandois , que de les rendre puissans afin de venir plus facilement à bout de leurs desseins. Ainsi tout leur Arme-  
ment n'auroit esté que contr' eux , & pour l'élevation des Particuli-  
liers. En consentant à la levée des seize mille Hommes ; ils au-  
roient supporté tout le faix de cette guerre. Ils se seroient fait un Mai-  
stre , & il leur auroit fallu trouver des sommes immenses , ce qui leur auroit esté impossible , puis qu'ils doivent encore tout ce qu'il

226 MERCURE  
coula pour la Flote qu'ils envoyèrent en Sicile. D'ailleurs, ils ont beaucoup de Places Frontieres qui ne sont pas fermées, & l'interruption de leur Commerce leur auroit été d'un grand préjudice.

J'apprens en finissant cet Article, que le nombre des Vaisseaux Hollandois, & tous Marchands, qui ont péri, se monte à dix-sept, & qu'il y en a neuf de guerre, & huit Barques. Le Prince d'Orange avoit envoyé en Suede la Flote dont ils faisoient partie, croyant qu'ils en rameneroient quinze mille Hommes, mais ils en revenoient à vuide. La perte de cette Flote ayant fait perir beaucoup d'Officiers, de Soldats, & de Matelots, la plûpart de leurs Femmes & de leurs Enfans s'estoient assembléz à Amsterdam, pour venir faire des plain-

tes au Prince d'Orange. Il appré-  
henda qu'on ne les fist avec trop  
de chaleur, & il avoit raison, ce fut  
ce qui l'obligea de quitter Amster-  
dam avec tant de haste, & l'avis  
que luy donnoit le Billet qu'il  
reçeut avant son départ.

Le remets au mois prochain,  
faute de place, à vous parler de  
l'Ouverture du Parlement. Com-  
me celle de la Cour des Aydes  
se fait la premiere, je vous diray  
que M<sup>r</sup> du Bois, qui en est Pro-  
cureur General, y charma l'As-  
semblée par un Discours qu'il  
fit sur la connoissance de soy-  
même, & par un Eloge du Roy.  
Il parla aussi du choix que Sa Ma-  
jesté a fait de M<sup>r</sup> le Pelletier. Je  
suis vostre &c.

*A Paris ce 30. Novembre 1683.*

Je viens de recevoir une Lettre  
qui devroit m'avoir été rendue

trois semaines plutost ; ce qu'elle contient auroit trouvé place dans l'Article du Siege de Courtray, & rien n'y auroit manqué. Cependant j'aime mieux vous parler deux fois d'une même chose, que de donner lieu de se plaindre de moy aux Braves, dont vous verrez les noms dans la Lettre que je vous envoie.

A Courtray le 6. Nov. 1683.

L'Armée du Roy commandée par Monsieur le Maréchal de Huquieres, ayant campé pendant deux mois au Bourg de Lessines, à denx lieues d'Ath, en partit le Dimanche 31. Octobre, et alla camper à Renay. Le premier Novembre elle alla camper à Pont-Alés, apres avoir passé l'Escaut. La nuit du premier Novembre, la Ville de Courtray fut bloquée par Monsieur le Marquis de Bouf-

flers ; & le 2. à midy toute l'Armée  
 étant arrivé, on forma la Circonva-  
 bation. Le Mercredy 3. tous les Quar-  
 tiers étant pris, la Tranchée fut ou-  
 verte de trois costez. La première At-  
 taque fut faite par le Regiment des  
 Gardes Françoises & Suisses, & com-  
 mandée par Monsieur de Maule-  
 vrier, Lieutenant General de jour.  
 La seconde, par Picardie, comman-  
 dée par Monsieur le Comte de Bro-  
 glio, Maréchal de Camp, & par M<sup>e</sup>  
 le Marquis d'Harcourt, Brigadier.  
 La troisième ; qui estoit la fausse  
 Attaque, fut faite du costé de la Ci-  
 tadelle. Elle estoit commandée par  
 M<sup>e</sup> le Chevalier de Sourdis, Lieute-  
 nant General. Si la nuit, dont le clair  
 de Lune faisoit un petit jour, servit  
 aux Ennemis à pouvoir ajuster leurs  
 coups sur nos Gens qui estoient à dé-  
 couvert, elle ne fut pas inutile pour  
 les nôtres, puis qu'elle leur fit pousser  
 leurs Lignes justes, & que le Soldat

exposé hasta si fort son Ouvrage, qu'à  
onze heures du soir on estoit couvert,  
que l'Ouvrage estoit poussé, & que  
le Logement estoit fait sur le Glacis  
aux deux Attaques des Gardes & de  
Picardie, avec une Ligne de commu-  
nication. Du moment que l'on posa la  
premiere Fasine, M<sup>r</sup> le Prince de  
Conty, M<sup>r</sup> le Comte de Vermandois,  
M<sup>r</sup> le Duc de Northumbelland, & soi-  
xante tant Princes qu'autres Seig-  
neurs de la première qualité, & l'é-  
lite de la Noblesse de France, tous Vo-  
lontaires, s'exposerent si à découvert,  
que les Ennemis povoient choisir le  
rouge ou le bleu ; & tirer dessus à  
leur fantaisie. Comme cela attiroit  
un fort grand feu sur nos Travail-  
beurs, & que l'on craignoit fort pour  
les Princes, M<sup>r</sup> le Maréchal leur  
envoya M<sup>r</sup> le Marquis de Flaman-  
ville, qui faisoit la Charge d'Ayde  
de Camp, pour leur déclarer qu'il em-  
écriroit au Roy, s'ils ne se retiroient.

& qu'il seroit constraint de lever le Siege. Le Travail avançant toujours, peu-à-peu tous les Volontaires se retrouverent aux deux Attaques dans le tems que l'on approchoit le Glacis, & que le Logement de la Contres-carpe se fit. Le feu des Ennemis fut grand sur les dix heures & demie du costé des Gardes, & se réchauffa fort du costé de Picardie. Cependant les Ouvrages étant avancez, & le Logement fait, l'on acheva de se couvrir avec assez de tranquilité. Le Jeudy matin, le Magistrat fit batre la Char-made, les Espagnols s'étant retirez dans la Citadelle. L'accord fut fait sur le pied de 1667. que cette Ville se rendit au Roy; & la nuit du 4. au 5. on ouvrit la Franchée devant la Citadelle. Cette Ville a consté deux cens trente Soldats, onze Officiers morts, ou blessez, parmy lesquels sont M.le Chevalier d'Artagnan, Lieutenant aux Gardes; M.Ménil, Capitai-

ne Suisse ; M. du Tremblay , Lieutenant aux Gardes, qui commandoit les Enfans perdus ; M. de Perigny , Lieutenant aux Gardes ; M. de Vauban , Ingénieur , Parent du Marechal de Camp ; M. le Chevalier de Cominge , Volontaire . Mr le Comte de Konigs-marck a eu ses Habits percez . Monsieur d'Hauteville , Officier dans son Régiment , qui estoit aupres de luy , a esté blessé à la jambe . Un Lieutenant , & le Major des Vaisseaux . Les noms des Blessés portent leur éloge . Celuy de M. le Chevalier d'Artagnan en porte un qui parle plus que ce que j'en pourrois dire . M. de Périgny est Fils du président de ce nom , & ne promet pas moins d'éclat dans les Armes , qu'en a fait M. son Pere dans la Robe . M. du Tremblay ne soutient pas moins bien l'illustre Sang dont il sort . La Campagne d'Alger a déjà donné sujet de parler du Chevalier de Cominge comme

d'un brave & digne Rejeton de cette illustre Famille, qui a donné tant de grands Hommes. Il fut blessé dans une Chaloupe d'un coup de Mousquet qui luy traverse l'omoplate, dont il est estropié du bras droit, & dans cette occasion d'un coup de Mousquet au travers la cuisse. M. d'Hauteville est un Homme d'esprit, & d'une valeur distinguée qui a du service, & l'estime d'une partie de cette belle Noblesse. On le dit Gentilhomme Suédois de nation. M. du Ménil Capitaine Suisse, & M... Lieutenant des Vaisseaux, & M. le Chevalier d'Artagnan, sont les plus dangereusement blessés, ayant les os des jambes cassés Presque toutes les blessures sont du ventre en bas.

Je ne scay point par qui cette Lettre m'a été écrite, mais elle ne peut venir que d'un galant Homme, puis qu'il a soin de la gloire des Braves, & que sans

luy je n'aurois point rendu à plusieurs toute la justice qui leur est deue.

Lors que Monsieur Vambeu-ningue dit dans le Discours que vous venez de voir , que le Prince d'Orange peut lever cinquante ou soixante mille Hommes , en cas qu'il en trouve le fonds dans sa Bource , ou dans celle de ses Alliez , il suppose que ces Troupes se leveroient sous les ordres des Etats , & seroient à leur disposition , aucun Prince ne pouvant faire pour luy des Levées dans un Etat , s'il n'en est Souverain .



---

## *EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.*

Par Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, contenant plusieurs Pièces, Relations, Histoires, Avan-tures, & autres Ouvrages historiques, cu-rieux & galans, pour la satisfaction de notre cher & tres-aimé Fils LE DAUPHIN; pendant le temps & espace de dix années, à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la première fois : Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Gra-veurs & autres, d'imprimer, graver & de-biter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre ; le tout à peine de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, & confiscation des Exem-plaires contrefaits ; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté  
le 14. Septembre 1683.*

Signé ANGOR, Syndic.

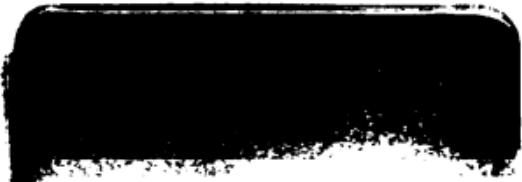
Et ledit Sieur I. D. Ecuyer , Sieur de  
Vizé , a cédé & transporté son droit de  
Privilège à Thomas Amaury , Libraire de  
Lyon , pour en jouir suivant l'accord fait  
entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la première fois  
le 18. Novembre 1683.*









Digitized by Google

